

Le patrimoine archéologique des fortifications du Québec



Étude réalisée dans le cadre de la participation du Québec au
Répertoire canadien des lieux patrimoniaux.
Volet : Archéologie.

Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine du Québec

Simon Santerre, archéologue

Québec, juin 2009

Équipe de réalisation

Chargé de projet

Simon Santerre

Personnes ressources :

Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine du Québec

Pierre Desrosiers

Claudine Giroux

Sylvain Lizotte

Ville de Québec

William Moss

Daniel Simoneau

Céline Cloutier

Parcs Canada

Pierre Cloutier

Jacques Guimont

Ethnoscop

Martin Royer

Gilles Brochu

Remerciements

Merci à Gina Vincelli pour sa relecture attentive de ce travail.

Merci à Sébastien Martel et Stéphanie Simard, du centre de documentation du MCCCCF, ainsi qu'à Vincent Lambert et Caroline Parent pour avoir répondu à mes questions.

Merci à Pierre Desrosiers, Martin Royer et William Moss pour leur lecture approfondie de ce travail. Leurs commentaires l'ont grandement amélioré.

Illustrations de la page couverture, de gauche à droite :

- Embrasures à canon situées sur la pointe sud du fort Jacques-Cartier.
- Bastion nord-ouest du fort Chambly.
- Demi-bastion du coteau de la Potasse au Lieu historique national des Fortifications-de-Québec.

(Photographies, Simon Santerre, 2008-2009)

ISBN : 978-2-550-59801-5 (PDF)

Résumé

La présente étude est réalisée dans le cadre de la participation du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Son objectif est d'identifier le patrimoine archéologique des fortifications situé sur le territoire québécois. L'objectif ultime d'une telle démarche est de permettre une meilleure visibilité, une meilleure mise en valeur, une plus grande diffusion, une bonne préservation ainsi qu'une conservation accrue des sites archéologiques canadiens.

Cette étude recense donc les différents lieux du Québec où se situent des traces du patrimoine architectural militaire défensif. C'est à travers la documentation historique, les études historiques et archéologiques, les rapports de fouilles, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) que ces sites ont pu être identifiés. Ainsi, il est possible de déterminer quels sites font actuellement l'objet d'un statut fédéral, provincial ou municipal, ceux qui ont fait l'objet de recherches archéologiques et ceux qui ne nous sont connus qu'à travers la documentation historique et la mémoire collective.

Quarante sites ont pu être identifiés et douze d'entre eux sont actuellement sous la juridiction d'organismes dépendant directement du gouvernement fédéral, tels que Parcs Canada et la Commission des champs de bataille nationaux. Puisque ces organismes participent de façon indépendante au RCLP, ils ne font pas partie des recommandations de cette étude. Seize des quarante sites bénéficient actuellement d'un statut provincial ou municipal et se trouvent sur la liste du RPCQ. Finalement, douze sites ne possèdent actuellement aucun statut et n'ont jamais fait l'objet de recherches archéologiques.

Avant propos

Les pages qui suivent dressent un portrait de l'évolution des stratégies défensives du territoire de la Nouvelle-France, du Bas-Canada et de la province de Québec. C'est à travers les fortifications ou postes défensifs construits sur le territoire québécois que nous tentons d'établir les grands développements dans le domaine de la fortification à partir du XVII^e siècle. Pour chacun des sites sélectionnés, nous présentons un portrait de leur évolution au fil du temps et des rôles défensifs qui leur ont été attribués. Quelques lignes traitent ensuite des interventions archéologiques les plus importantes réalisées sur ces sites. Il est important de préciser que l'objectif de ce travail n'était pas de résumer en détails les différentes interventions archéologiques et les grandes découvertes effectuées sur les sites mentionnés.

L'une des visées de ce travail est de reconnaître la contribution de l'archéologie à la recherche dans le domaine de l'architecture militaire défensive au Québec. Le regard posé sur les sites identifiés est donc davantage archéologique qu'historique. Ainsi, nous identifions quelles pistes ont pu être exploitées, et quelles avenues n'ont pas été empruntées, par les archéologues.

La littérature archéologique et historique dans le domaine de la fortification au Québec est si abondante et diversifiée qu'il est impensable de citer chacun des travaux qui ont été effectués sur les différents sites retenus. Nous avons tenté de choisir les plus importants et les plus pertinents, mais nous tenons à préciser que certains ouvrages (tout comme certaines interventions archéologiques) ont pu être oubliés ou laissés de côté.

Table des matières

RÉSUMÉ	III
AVANT PROPOS	V
TABLE DES MATIÈRES	VII
1- INTRODUCTION	1
1.1 Contexte de la réalisation de cette étude	1
1.2 Mandat de l'étude	2
2- LA FORTIFICATION, CONCEPTS ET DÉFINITIONS	4
2.1 L'architecture militaire défensive	4
2.2 Les principes théoriques de la fortification	5
2.2.1 Le flanquement	8
2.2.2 L'enceinte et le défilement	10
2.2.2 Les maximes	12
2.2.3 Matériaux et normes de construction	14
2.2.5 Différents types de fortifications	15
2.3 Forts, postes de traite et missions fortifiées	15
3- LES FORTIFICATIONS AU QUÉBEC	23
3.1 Les tentatives de Cartier et de Roberval	24
3.1.1 L'évolution de la fortification au cours du XVI ^e siècle	24
3.1.2 Les forts de Cartier et de Roberval à Cap-Rouge, 1541 à 1543	25
3.2 Du peuplement de la Nouvelle-France à la guerre de Sept Ans (1608-1754)	29
3.2.1 L'évolution de la fortification au cours du XVII ^e et au début du XVIII ^e siècle	29
3.2.2 L'ensemble des fortifications de Québec	30
3.2.3 L'ensemble des fortifications de la ville de Montréal	45
3.2.4 La palissade de La Prairie	48
3.2.5 Les fortifications de Trois-Rivières	52
3.2.6 Les forts de la vallée du Richelieu	53
3.3 La guerre de Sept Ans	59
3.3.1 L'évolution de la fortification à la fin du XVIII ^e siècle.	59
3.3.2 Les frontières de la Nouvelle-France	60
3.3.3 Les défenses de Québec lors du siège de 1759	62
3.3.4 Le fort Jacques-Cartier 1759-1760	65
3.3.5 Batteries de Deschambault, 1759-1760	67
3.3.6 Le fort Lévis, 1759-1760	68
3.3.7 Le fort de l'île aux Noix et la vallée du Richelieu, 1759-1760	69

3.3.8	Les défenses de Québec lors du siège de 1760	71
3.3.9	Batteries de Ristigouche, 1760	72
3.4	Le Régime anglais 1760-1867	74
3.4.1	L'évolution de la fortification de la fin du XVIII ^e siècle au XX ^e siècle	74
3.4.2	L'ensemble des fortifications de la ville de Québec	75
3.4.3	La vallée du Richelieu	80
3.4.4	Le fort de l'île Sainte-Hélène	88
3.4.5	Le fort de Coteau-du-Lac	90
3.4.6	Le fort Ingall	91
3.5	La période Canadienne (1867 à nos jours)	93
3.5.1	Changement de vocation pour les anciennes fortifications	93
3.5.2	Nouveaux éléments défensifs au XX ^e siècle	95
4-	RETOUR SUR L'ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES	97
5-	CONCLUSION	117
	LEXIQUE	120
	DOCUMENTS CONSULTÉS	129

1- Introduction

1.1 Contexte de la réalisation de cette étude

L'Initiative des endroits historiques (IEH) est un projet démarré par le gouvernement du Canada dans le but de stimuler la commémoration des lieux patrimoniaux du pays. Son objectif ultime est une conservation accrue et une meilleure mise en valeur d'un plus grand nombre de sites. L'une des premières étapes de ce vaste projet consiste en la création d'un Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP). Ce répertoire est déjà accessible via Internet et a pour objectif d'exposer l'ensemble des biens immobiliers et des lieux patrimoniaux bénéficiant de statuts officiels particuliers (RCLP, <http://www.lieuxpatrimoniaux.ca/>). Pour ce faire, le gouvernement fédéral a demandé la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Ainsi, depuis 2004, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) participe au RCLP. Il transfère notamment des données portant sur les biens immobiliers déjà inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Ce répertoire présente les sites patrimoniaux québécois protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec (MCCCF, *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux*, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=2159>). De plus, plusieurs études thématiques portant entre autres sur le patrimoine archéologique du Québec ont été supervisées par le MCCCF. L'objectif de telles études est d'abord d'identifier les sites archéologiques qui pourraient répondre aux critères d'intégration au RPCQ et au RCLP. Les sites susceptibles d'être inscrits dans le RCLP pourraient alors bénéficier d'une meilleure visibilité et de mesures de conservation, de protection et de mise en valeur.

1.2 Mandat de l'étude

Cette étude a pour objectif principal de faire le bilan sur l'état des connaissances concernant l'archéologie des sites fortifiés du Québec et ce, pour toutes les grandes périodes de l'histoire de la province. Il n'y est cependant pas question des constructions auxiliaires, des dépendances et des annexes aux aménagements défensifs, telles que les poudrières et les casernes. Il ne s'agit pas d'une étude portant sur le patrimoine militaire en général mais bien d'une étude traitant de l'architecture militaire défensive. Les palissades qui ceinturaient jadis les villages amérindiens n'y figurent pas non plus. Pour en connaître plus sur ce sujet, l'article de Pierre Bibeau (1980) faisant état des connaissances acquises sur les palissades iroquoises, et celui de Charles A. Martijn (1993) portant sur les enceintes huronnes et iroquoises, sont des plus complets.

Dans un second temps, cette étude sert à compléter la liste des sites connus en y ajoutant des sites fortifiés n'ayant toujours pas fait l'objet d'études archéologiques, mais dont les informations historiques accumulées jusqu'à présent laissent supposer un potentiel de recherche intéressant. Les données utilisées afin de compléter cette étude proviennent notamment de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), d'études réalisées sur les différents sites présentés, de rapports archéologiques déposés au Centre de documentation en archéologie du MCCCCF et au centre de documentation de Parcs Canada à Québec.

Qu'en est-il des sites sous la juridiction d'organismes dépendant du gouvernement fédéral, tel que Parcs Canada et la Commission des champs de bataille nationaux ? Ces derniers participent de façon indépendante au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Il ne serait donc pas nécessaire, à prime abord, d'ajouter à cette étude les sites se trouvant sous leur juridiction. Toutefois, chacun des sites militaires fortifiés traité ici fait partie d'un système et d'une stratégie de défense visant à protéger l'ensemble d'un territoire. La compréhension de ces stratégies défensives serait ardue si seulement quelques sites en étaient présentés pour les illustrer, d'autant plus que la juridiction d'un site n'est pas nécessairement établie en fonction de son appartenance à une époque

donnée ou à une région ciblée. Conséquemment, cette étude considère l'ensemble des sites militaires fortifiés selon cinq périodes, au cours desquelles les besoins et les stratégies défensives étaient différents.

La première de ces périodes correspond aux tentatives d'établissement sur le territoire canadien par Jacques Cartier et par Jean-François de La Rocque de Roberval au XVI^e siècle. La seconde période couvre le peuplement de la Nouvelle-France et ce, jusqu'au déclenchement de la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord, soit de 1608 à 1754. La guerre de Sept Ans fait, à elle seule, l'objet d'une section de cette étude, puisqu'elle a vu les stratégies militaires se modifier à maintes reprises. Il s'agit là d'une période effervescente en ce qui concerne les fortifications au Québec, puisque de nouveaux postes temporaires y ont été établis afin de protéger les frontières changeantes de la colonie et que les anciennes fortifications y furent modifiées, améliorées, abandonnées ou détruites. La quatrième période traitée est celle du Régime anglais, allant de 1760 à la fédération des provinces britanniques d'Amérique du Nord, en 1867. C'est à partir de cette dernière date que l'on entre dans la période canadienne et que se termine la présente étude. Mais dans un premier temps, il est important, croyons nous, de déterminer ce qu'est une fortification et d'établir les critères de sélection qui font en sorte que certains sites ont été considérés dans cette étude.

Mentionnons que des exercices de recensement des fortifications ont déjà été tentés par le passé. Ernest Voorhis (1930) a procédé, via la documentation historique, à l'élaboration d'une liste de forts dans *Historic forts and trading posts of the French regime and the English fur trading companies*. Cette étude ne procède cependant pas à une présentation des sites et se limite, dans bien des cas, à nommer les sites mentionnés dans les textes anciens. De plus, Voorhis n'établit pas de distinction entre les postes de traite, les missions fortifiées et les sites militaires à proprement parler.

2- La fortification, concepts et définitions

2.1 *L'architecture militaire défensive*

La présente section a pour objectif de résumer les différents principes régissant la construction d'une fortification. Elle permettra au lecteur de se familiariser avec certains concepts qui faciliteront la lecture de cette étude. Les informations contenues dans cette section sont tirées d'ouvrages tels que *Québec ville fortifiée*, d'André Charbonneau, Marc Lafrance et Yvon Desloges (1982), de *Fortifications: histoire mondiale de l'architecture militaire* écrit par Ian Hogg (1983), et de *La fortification, histoire et dictionnaire* de Pierre Sailhan (1991). Quelques portions de ce texte sont aussi tirées du troisième chapitre d'*Histoire et archéologie du fort Jacques-Cartier* (Santerre, 2008) pour lequel l'auteur de la présente étude avait effectué une démarche similaire à celle qui suit. Cette section ne traite par contre que de la fortification dite bastionnée développée à la suite de l'abandon des châteaux-forts et les tours du Moyen-Âge et avant la fortification polygonale initiée par Montalembert.

« La fortification défensive, qui comprend l'Architecture Militaire, est l'art de mettre une place à couvert, & de la défendre contre toutes les attaques de l'ennemi » (Dédier, 1757 : 7). Afin d'occuper un territoire et de protéger un certain nombre d'hommes, de denrées ou d'équipements, il existe une panoplie d'aménagements architecturaux qui peuvent, selon leur type, répondre à des besoins bien précis. C'est l'ensemble de ces ouvrages que l'on nomme l'architecture militaire défensive.

« Une armée retranchée avec intelligence produit, à bien des égards, les mêmes effets qu'une forteresse : elle couvre le pays, & suppléant au nombre, elle arrête un ennemi supérieur, ou l'oblige à combattre avec désavantage. En supposant au contraire que l'on soit maître du plat-pays, il y a des postes, des **têtes de ponts**¹, des quartiers à assurer, d'autres ouvrages à construire » (Clairac, 1757 : 2).

¹ Tous les mots en caractère gras sont définis dans un lexique à la fin de cette étude.

La présente étude porte sur cette architecture militaire défensive qui se manifeste sur le territoire québécois sous plusieurs formes. Elle inclue notamment des **blockhaus**, des **redoutes**, des **batteries** et plusieurs autres ouvrages. C'est aussi dans cette catégorie que se trouvent les fortifications.

« La Fortification est un art qui enseigne à mettre une place de guerre en tel état, que chacune de ses parties puisse découvrir l'ennemi de front et de flanc, et lui opposer la largeur et la profondeur des fossés, la hauteur et la solidité du rempart, afin que derrière cette enceinte, un petit corps de troupes puisse résister avantageusement à une armée considérable » (Bélidor, 1755 : 134-135).

Une fortification est donc un espace clos qui vise à empêcher l'ennemi de pénétrer en lui opposant une série d'obstacles passifs (**rempart** et **fossé**) et actifs (artillerie et soldats) (Sailhan, 1991 : 29). La superficie du terrain à protéger varie, tout comme le type d'ouvrage à utiliser pour y parvenir. Ainsi, pour défendre un terrain de quelques mètres carrés, un poste ou un petit fort sont suffisants. Pour défendre une cité entière, la construction de remparts la ceinturant est nécessaire et la transforment alors en ville forte. Et, pour défendre de plus vastes territoires ou de longues frontières, plusieurs postes travaillant de concert forment une organisation fortifiée que l'on nomme marche frontalière (*Ibid.* 29).

2.2 Les principes théoriques de la fortification

Le principe fondamental d'une fortification est bien sûr de ceinturer un espace à défendre. Les enceintes fortifiées se sont adaptées, au fil du temps, aux développements dans la façon de conduire un **siège** et dans le domaine de l'artillerie. Ainsi, l'architecture militaire s'est graduellement modernisée selon la position des belligérants, soit la défensive et l'offensive.

Les traces d'architecture militaire offensive sur le territoire québécois sont relativement limitées. Les troupes de Wolfe, en 1759, ont notamment établi des campements et des batteries dans les environs de Québec, près des chutes Montmorency ainsi que sur la

pointe de Lévis (page 62). Il s'agit là des empreintes les plus tangibles d'architecture militaire offensive au Québec. Dans une moindre mesure, lors de leurs invasions de 1775-1776, les Américains ont, eux aussi, aménagé des campements temporaires. Cependant, il ne s'agissait alors que de camps qui n'étaient généralement pas retranchés. Lors de la reprise des hostilités entre 1812 et 1814, les troupes américaines entrant au Canada établirent de nouveaux campements, tel qu'à Ormstown, où 3 000 soldats campèrent quelques jours (Ethnoscop, 2009a, à paraître). Quelques années plus tard, les Fénians, lors de leurs tentatives d'invasion de 1866 et de 1870, ont aménagé quelques petits campements. Ces camps, tout comme ceux des Américains, n'étaient souvent protégés que par de simples barricades improvisées. Éphémères et de petites dimensions, ils ne peuvent être considérés comme étant des témoins d'une architecture militaire offensive et n'ont assurément laissé que très peu de traces archéologiques.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, la fortification s'est graduellement développée en fonction des avancées techniques concernant la façon d'attaquer et d'assiéger une place. Le but du **siège** est de forcer l'ennemi à se rendre et la capitulation est obtenue généralement par deux moyens, soit en détruisant ses fortifications ou en coupant son approvisionnement en vivres afin de l'affamer. Car conduire un siège ne se fait pas seulement en attaquant et en avançant vers la cité. La stratégie implique aussi de couper la place de tous contacts extérieurs. De cette façon, l'approvisionnement limité en vivres et en munitions conduit éventuellement à la famine (Hogg, 1983 : 50).

La première étape pour l'assiégeant consiste à établir son campement. Le choix de l'emplacement de ce dernier se fait en fonction des **commandements** d'où il pourrait établir ses batteries. Par-dessus tout, l'assiégeant établit son campement hors de la portée de tir du poste fortifié. À l'opposé, la responsabilité de placer les commandements à l'intérieur de la portée de tir des canons de la forteresse repose sur les épaules de l'ingénieur en fortification. Il est primordial de connaître ces aspects du siège avant de construire une enceinte. Ainsi, il devient possible de tout mettre en œuvre pour placer les éléments de la future construction de façon à nuire considérablement à qui voudrait assiéger la cité. Il est important de préciser que le terme commandement désigne aussi un principe de construction de la fortification. En effet, une construction plus élevée est en

situation de commandement par rapport aux ouvrages plus bas. Ainsi, selon ce principe, les ouvrages avancés doivent être commandés par ceux du corps de la place afin que celle-ci puisse les couvrir et prévenir qu'ils ne tombent aux mains de l'ennemi qui pourrait ensuite les utiliser en y étant à l'abri.

L'artillerie et ses développements rapides ont aussi grandement influencés la façon de fortifier. En plus d'avoir à contrer des tirs de plus en plus puissants, l'enceinte d'une fortification se devait de tenir compte de la façon dont étaient tirés les boulets afin de mieux leur résister. Le tir en enfilade, par exemple, provient d'une batterie que l'assiégeant a située dans le prolongement de l'un des segments de l'enceinte (Hogg, 1983 : 38), il s'agit en fait d'un tir de côté. Le tir à ricochet est un tir de faible charge provenant de l'une des tranchées parallèles de l'assiégeant (Charbonneau *et al.* 1982 : 86). Son but est de raser en enfilade une partie du rempart ou d'un **chemin couvert** de façon à prendre de côté les troupes de l'assiégé qui y sont à couvert (Hogg, 1983 : 52). Le boulet en bondissant à plusieurs reprises fait ainsi beaucoup plus de dommage qu'un boulet s'écrasant contre un obstacle. L'expression « battre en brèche » signifie que l'assiégeant tente de détruire une partie spécifique de la fortification en tirant à répétition sur celle-ci (Charbonneau *et al.* 1982 : 86).

Avec l'apparition de canons toujours plus efficaces, les enceintes utilisées depuis le Moyen-Âge ne suffirent plus à protéger une place. Elles étaient mêmes devenues dangereuses, car elles étaient plus faciles à détruire et les risques d'écroulement constituaient un danger supplémentaire pour les soldats postés à l'intérieur (*Ibid.* 87). Dès lors, c'est le développement en profondeur qui eut préséance sur le développement en hauteur préconisé au cours des siècles précédents. La multiplication d'éléments ajoutant de la profondeur à une enceinte devait être gérée de façon à respecter certaines règles fondamentales.

2.2.1 Le flanquement

Selon le principe du flanquement, aucun endroit d'une enceinte ne doit être à découvert (Bélidor, 1755 : 130). En d'autres mots, « les parties qui flanquent doivent regarder le plus directement qu'il est possible, celles qui sont flanquées » (Déidier, 1757 : 14). Le flanquement doit permettre tous les angles de tir. Suivant ce principe, une enceinte bastionnée devient un agencement géométrique présentant une série d'éléments se répétant tout autour. L'enceinte était composée de plusieurs fronts de fortification (F, figure 1). Ces fronts étaient constitués de deux demi-**bastions** (A) reliés par une **courtine** (D) (Charbonneau *et al.* 1982 : 86).

Le bastion, l'un des principaux éléments caractérisant le principe du flanquement, a été introduit dans le domaine de la fortification du XV^e au XVI^e siècle (Hogg, 1983 : 39). Ses premières formes proviendraient de l'Italie. Elles étaient alors caractérisées par des petites **demi-lunes** saillantes aménagées au-devant des tours à canons. Plus tard, au cours du siècle suivant, ces **tours bastionnées** se raffinèrent avant de prendre la forme classique du bastion rappelant celle d'un losange ou d'un pentagone, dont une pointe est ouverte (Charbonneau *et al.* 1982 : 93-94). Ce côté ouvert du bastion était orienté vers l'intérieur de la fortification et la pointe fermée du losange, orientée vers la campagne, se nomme la capitale (L). Cet angle était formé par la jonction de deux faces (C) et cette partie du bastion était défendue par les flancs du bastion adjacent. La jonction des flancs et des faces forme quant à elle l'épaule (N).

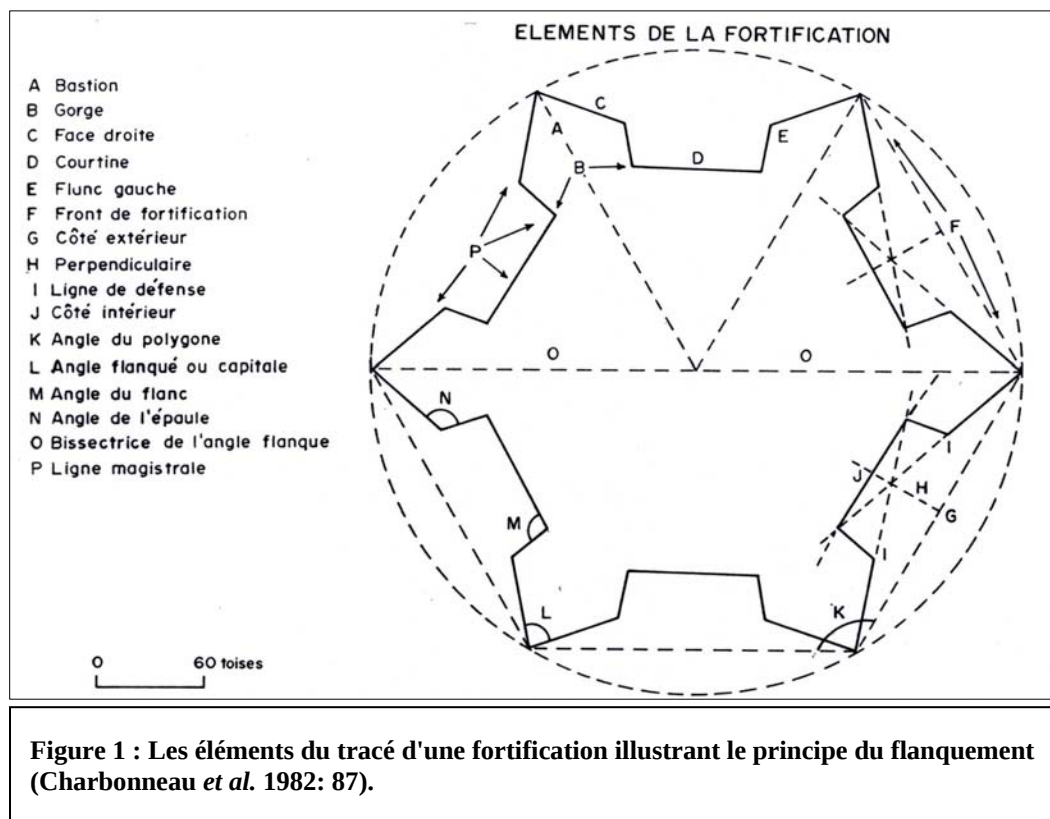


Figure 1 : Les éléments du tracé d'une fortification illustrant le principe du flanquement (Charbonneau et al. 1982: 87).

La fortification comprenait de multiples lignes qui devaient être calculées si l'on désirait ajuster les éléments de l'enceinte, des remparts et des ouvrages avancés de façon à ce qu'ils soient le mieux positionnés possible. La ligne *perpendiculaire* (H) était celle qui déterminait les fronts des courtines. Tel que son nom l'indique, elle est perpendiculaire à la ligne des côtés extérieurs. La ligne extérieure (G), quant à elle, était créée en reliant les pointes ou capitales de deux bastions adjacents. Ces côtés extérieurs comprenaient donc deux bastions et une courtine. Il était normal que la ligne perpendiculaire, puisqu'elle était perpendiculaire à la ligne de côté extérieure, le soit aussi avec la courtine.

Les lignes de défense (I) étaient très importantes; elles étaient tirées à partir de la capitale que l'on nommait aussi l'angle flanqué (L). Dans le cas d'un polygone parfait, en partant de la capitale, elles devaient se confondre avec la face du bastion, passer par l'épaule, croiser une autre ligne de défense sur la perpendiculaire et s'arrêter à l'angle du flanc. On dénotait deux types de lignes de défense, soit les lignes de défense *rasantes* et les lignes

de défenses *fichantes*. La ligne de défense rasante se joignait à la courtine à l'angle du flanc alors que la ligne de défense fichante se joignait à la courtine un peu en avant de cet angle (Hogg, 1983 : 54).

2.2.2 L'enceinte et le défilement

Plusieurs éléments architecturaux, généralement construits en terre, permettaient aux murs de la fortification de résister au tir de l'artillerie. Ces aménagements absorbaient littéralement les boulets ennemis et le coût de ce type de rempart était beaucoup moins élevé que celui des murs maçonnés (Hogg, 1983 : 39). Parmi les éléments architecturaux que l'on ajoutait devant le rempart principal, le **glacis** (21, figure 2) était le plus éloigné du cœur de la place, exception faite des ouvrages avancés. Il était constitué d'une large pente s'estompant graduellement vers la campagne. Le glacis permettait aux soldats travaillant sur le **chemin couvert** (17) et dans le **fossé** (19) de se mettre à couvert. Toute la surface du glacis devait être visible de l'intérieur de la fortification, afin de permettre aux soldats de faire feu sur l'ennemi qui s'y avançait (Charbonneau *et al.* 1982 : 188). C'est aussi le glacis qui devait faire en sorte, de par sa pente et sa hauteur, que le rempart principal de la fortification ne soit pas visible de la campagne. C'est ce que l'on appelle le défilement.

Derrière la **palissade** (19), que l'on aménageait parfois sur le **parapet** à l'amorce du glacis (20), se trouvait le chemin couvert. Ce chemin, sous le couvert du glacis, était souvent muni d'une **banquette** (18). Cette dernière consistait en un petit trottoir de terre surélevé, d'une largeur d'environ 40 pieds, qui permettait aux troupes de se réunir pour faire feu sur l'ennemi qui s'avancé au-delà du glacis. Ainsi, en descendant de la banquette, ces tireurs profitaient d'un meilleur couvert au fond du fossé. À l'arrière du chemin couvert, se trouvait la **contrescarpe** (16) un mur servant simplement à retenir les terres du chemin couvert afin qu'elles ne s'effondrent pas dans le fossé. Le fossé, quant à lui, correspondait à une tranchée qui avait pour fonction de ralentir l'ennemi s'approchant du rempart. Au fond du fossé, il était possible d'aménager une **cunette**. Cette dernière

était une tranchée permettant l'écoulement et l'évacuation des eaux en plus d'ajouter un obstacle à l'ennemi. D'autres types d'obstacles pouvaient être aménagés à l'intérieur du fossé tel qu'une palissade ou des **chevaux de frises**. Certains fossés étaient remplis d'eau. Ce type de fossé, que l'on appelait fossés humides, était souvent aménagé près d'un lac, d'une rivière ou de la mer, desquels il puisait son eau.

Le fossé était le dernier élément protégeant le rempart principal, formé d'un mur de terre présentant une façade abrupte dirigée vers la campagne. Dans plusieurs cas, cette façade ou l'**escarpe** (12) était recouverte de maçonnerie, afin d'offrir au rempart une meilleure résistance à la poussée des terres provenant de l'intérieur; une légère inclinaison contribuait à augmenter cette résistance (Charbonneau *et al.* 1982 : 189). Au sommet de l'escarpe, se trouvait le parapet (5). Un parapet était composé lui aussi de terre et pouvait être revêtu. C'est derrière ce dernier que les soldats s'abritaient lorsqu'ils faisaient feu vers l'ennemi. Une banquette (3), aménagée derrière, pouvait faciliter ce tir.

À l'intérieur de la fortification, derrière le parapet, on construisait des **plates-formes** et l'orientation des canons qui y étaient placés permettait de couvrir les faces des bastions adjacents. Les flancs de ces bastions étaient, quant à eux, couverts par des tireurs armés de mousquets ou de fusils. Le parapet était généralement percé d'**embrasures** (8) par lesquelles on introduisait la bouche du canon. Cette ouverture en entonnoir, plus ouverte vers la campagne, permettait aux artilleurs d'orienter le tir.

L'élément suivant constituant l'enceinte d'une fortification était le **terre-plein** (2), qui consistait en une masse de terre dont la pente reliait la banquette au **talus intérieur** (1). Ce dernier présentait une pente allant vers le cœur de la place et le **champ de parade**.

Au-delà de l'enceinte de la fortification, du côté de la campagne, il était possible de construire des ouvrages avancés qui assuraient plus de protection et masquaient le rempart. Les travaux avancés étaient construits tout juste à l'extérieur du rempart et étaient couverts par le corps de la place. Des ouvrages détachés pouvaient aussi compléter la protection d'une fortification. Mais, contrairement à l'ouvrage avancé, ils ne bénéficiaient pas nécessairement de la protection du feu provenant du rempart principal qui les commandait. Ce facteur était toutefois déterminant, car si un ouvrage avancé se

trouvait à découvert et que l'ennemi en prenait possession, ce dernier pouvait alors l'utiliser comme abri (Charbonneau *et al.* 1982 : 91). Cependant, lorsque ces ouvrages avancés étaient judicieusement placés, ils pouvaient empêcher l'ennemi de voir l'escarpe, toujours en respectant le principe du défilement (*Ibid.* 87).

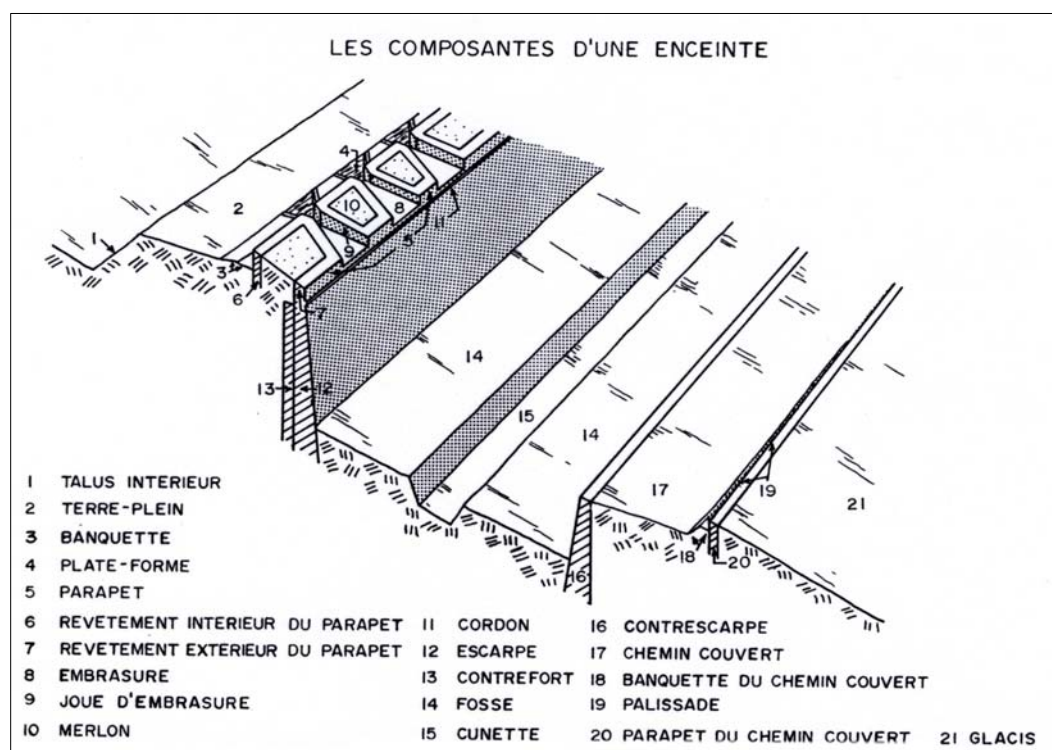


Figure 2 : Les différents éléments d'une enceinte et le principe du défilement (Charbonneau *et al.* 1982 : 90).

2.2.2 Les maximes

« Avant de tracer son enceinte sur une table à dessin, l'ingénieur devait garder en mémoire certaines normes générales applicables à toute fortification » (Charbonneau *et al.* 1982 : 91). Ces normes ou maximes étaient de deux catégories. Il y avait d'abord des normes relatives à la fortification et à ses occupants et ensuite des normes techniques concernant l'enceinte en soi. Sans énumérer toutes ces maximes, en voici quelques-unes

parmi les plus importantes. La première de celles-ci stipulait que les dépenses générées dans la construction d'une fortification ne devaient pas être beaucoup plus élevées que l'importance stratégique de la place à défendre. La seconde norme voulait que l'enceinte principale soit construite en fonction des troupes qu'elle devait abriter. En effet, tous les effectifs devaient pouvoir s'y mettre à l'abri et être en nombre suffisant pour la défendre adéquatement (*Ibid.* 91). On considérait aussi qu'une place forte devait être de résistance égale de tous ses côtés (*Ibid.* 92). De plus, il était important que la ligne de défense d'un fort soit calculée en fonction de la portée de tir des mousquets et des fusils. Finalement, l'ingénieur militaire Déidier (1757 : 16-17) expliquait sagement qu'« il [était] difficile, dans la pratique, d'observer à la rigueur chacune de ces maximes [il fallait] ménager les choses de telle manière, que la fortification ne pèche pas considérablement contre les maximes principales ».

Si les maximes étaient si difficilement applicables, c'est que l'ingénieur militaire devait être familier avec le terrain sur lequel il désirait entreprendre la construction d'une fortification (Charbonneau *et al.* 1982 : 85). L'une de ses responsabilités premières était de déterminer quel endroit serait le plus propice à recevoir un tel type de construction.

En terrain plat, les possibilités d'établissement d'une fortification étaient pratiquement illimitées. Mais en terrain accidenté, l'emplacement à fortifier était souvent imposé, tout comme le tracé des **retranchements** qui y étaient construits (Sailhan, 1991 : 32).

Les ingénieurs devaient ensuite repérer les endroits où l'ennemi pourrait poster ses batteries de canon en cas de siège (Charbonneau *et al.* 1982 : 86). Dès lors, les accidents de terrain, en particulier les éléments surélevés, tels que des petits monticules ou des collines devenaient capitaux. La connaissance des forces et des faiblesses d'un terrain permettait à l'ingénieur d'adapter sa construction de façon à capitaliser sur ses forces ou de contrebalancer ses faiblesses par différents types d'ouvrages avancés et détachés.

2.2.3 Matériaux et normes de construction

Les dimensions et les matériaux des ouvrages avaient une grande importance. Par contre, d'un ingénieur à l'autre, selon les motivations et les contraintes régissant la construction d'un fort et aussi selon les époques, ces considérations variaient. Voici tout de même quelques principes de base importants. On estimait qu'un rempart pouvait s'élever à tout au plus 15 à 20 pieds de haut. C'est qu'au-delà de cette hauteur, sa résistance aux tirs ennemis se voyait affaiblie. Si un parapet pouvait être battu en brèche, on jugeait nécessaire qu'il ait au moins 18 pieds d'épaisseur. La pente du parapet se devait d'être alignée avec le sommet de la contrescarpe, de telle sorte que le chemin couvert soit à découvert de l'intérieur (Charbonneau *et al.* 1982 : 192).

Les embrasures à canon devaient aussi respecter quelques normes. Elles devaient tout d'abord laisser suffisamment d'espace, afin que la rotation des canons permette de croiser le tir et de balayer efficacement le fossé situé en contrebas. La pente des **merlons** allant vers la campagne ne devait pas permettre aux soldats de tirer plus bas que trois ou quatre pieds ou plus au-dessus de la banquette du chemin couvert et du glacis. Cela évitait de mettre en danger les soldats qui y étaient postés (*Ibid.* 198).

Évidemment, il fallait aussi percer des portes permettant l'accès au fort. Plus il y avait de portes, plus la forteresse était affaiblie (*Ibid.* 207). En effet, les portes étaient beaucoup moins robustes que le reste du rempart. L'ennemi concentrait donc souvent son tir vers les portes, afin de les battre en brèche. Il fallait ainsi les construire de façon à ce que l'ennemi ne puisse pas les repérer facilement. Pour limiter la faiblesse des portes, on aménageait souvent des demi-lunes au devant (*Ibid.* 98). Il existait aussi un type de porte, plus discret et plus solide, qui traversait le rempart et permettait une communication efficace et rapide entre l'intérieur de la place et le fossé. On appelait ces petites portes les **poternes**.

2.2.5 Différents types de fortifications

Il est possible de classer les fortifications en quelques catégories, selon leurs formes et leurs fonctions. Les fortifications permanentes, par exemple, doivent défendre une place sur une longue période de temps. Les matériaux et les revêtements utilisés dans ce type de construction sont sélectionnés en fonction de leur durabilité. À l’opposé, les fortifications passagères ou de campagne sont construites pour répondre à des besoins temporaires et spécifiques. Ces dernières ne sont pas occupées sur de très longues périodes de temps. Ainsi, bien que

« La régularité géométrique et la stabilité des revêtements ne constitue pas les premiers soucis de l’ingénieur chargé d’ériger une fortification passagère, il n’en demeure pas moins que l’ouvrage doit refléter tout autant que la fortification dite permanente les théories défensives véhiculées à l’époque » (Charbonneau, 1994 : 24).

Il y a des fortifications régulières, qui se doivent d’être aussi symétriques que possible et des fortifications irrégulières, qui sont évidemment inégales. Les fortifications régulières prennent la forme de polygones parfaits. Il s’agit de fortifications « de toute part capable d’une égale résistance » (Bélidor, 1755 : 134-135). La fortification irrégulière, quant à elle, est tout le contraire, puisque ses différentes parties paraissent disproportionnées (Charbonneau *et al.* 1982 : 85). Comme c’est souvent le cas en fortification passagère, c’est l’adaptation au terrain à fortifier qui dicte le tracé de l’ouvrage.

2.3 Forts, postes de traite et missions fortifiées

Puisqu’un fort est un ouvrage militaire à caractère défensif destiné à protéger un endroit précis et ses résidents dans l’objectif d’occuper et de défendre un territoire, il semble à prime abord aisé de sélectionner tous les sites archéologiques et historiques où se trouvent des vestiges répondant à cette définition. Mais qu’en est-il, lorsque ces derniers servent aussi de point d’appui à une entreprise commerciale ou à une mission d’évangélisation ? Est-il alors question d’un fort, d’une mission, d’un poste de traite ou

encore des trois ? Les missions ou les postes de traites fortifiés doivent-ils être pris en compte dans une étude portant sur l'architecture militaire ? Les distinctions entre ces types d'établissements demeurent floues et plusieurs sites archéologiques ou historiques entrent dans ces trois catégories à la fois.

Cette section de la présente étude se veut une réflexion sur les distinctions à établir entre les missions, les postes de traites fortifiés et les forts militaires. En effet, il semble que les limites soient très floues entre le commerce et les visées stratégiques des autorités royales. L'exemple de la région de Montréal est sans doute le plus parlant.

Le gouverneur Denonville souhaitait, lors des conflits franco-iroquois, « la construction d'un système défensif sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-France » (Jacob, 2004 : 131). L'ingénieur de Villeneuve avait alors dressé les plans de plusieurs postes, dont celui de Ville-Marie. De plus, les seigneurs furent fortement encouragés, voire obligés, à faire construire des **réduits** et à ceinturer les principaux villages de palissades (Jacob, 2004 : 132).

« Il fallait que la situation soit bien grave pour qu'on accorde cette permission. Versailles avait veillé, dans l'octroi des droits seigneuriaux, à dépouiller les seigneurs de tout pouvoir militaire et cela dès le début de la colonie afin que ne se répète pas outre-mer les tentatives de la noblesse contre le pouvoir royal » (Gélinas, 1983 : 21)

Quoi qu'il en soit, l'objectif de l'ingénieur de Villeneuve était de favoriser « la multiplication des ouvrages défensifs détachés et implantés sur le territoire de façon à créer un chapelet de forts et de réduits sur la frontière, le long des principales voies d'accès et ensuite, vers l'arrière-pays » (Jacob, 2004 : 132). Le roi avait cependant insisté sur le fait que les ouvrages à construire aux frais de la couronne devraient être de pieux de bois, ce qui en réduisait les coûts (*Ibid.* 134).

En 1687, l'ingénieur Gédéon de Catalogne soulignait que Montréal et sa région étaient protégées par 28 forts (*Ibid.* 139). De ces forts, mentionnons ceux de Repentigny, Saint-Ours, Contrecoeur, Saint-Lambert, Sorel, Saint-François, Les Cèdres, La Prairie et La Présentation. Sans décrire tous ces sites, dont la plupart n'ont survécu que quelques

années, nous mentionnerons dans les lignes qui suivent, des exemples d'initiatives locales ou seigneuriales qui contribuèrent aux défenses de Montréal.

Il est clair que les autorités françaises, sans se mêler de la construction de ces réduits, s'y fiaient grandement en cas d'attaque sur Montréal et ses environs. Bien que ces postes ne fussent pas conçus pour résister à une attaque soutenue et à un tir d'artillerie important, mais plutôt à un **raid** iroquois, certains d'entre eux présentaient des éléments caractéristiques de la fortification. Dans la plupart des cas, il s'agissait simplement de bastions, de tours de guets ou de palissades.

À Senneville, par exemple, dans l'ouest de l'île de Montréal, le marchand Jacques Leber, avait fait construire un moulin destiné à protéger son commerce et la population locale. La construction de ce moulin fut complétée en 1687 et quelques années plus tard, en 1703, un fort fut construit tout près (Stewart et Robichaud, 2000 : 25). À la fin des années 1740, le fort fut occupé par un petit corps de milice d'environ quinze hommes. L'endroit a ensuite été abandonné, avant d'être transformé en magasin général en 1774, et d'être incendié deux ans plus tard lors de l'invasion américaine (*Ibid.* 63). Des fouilles ont été réalisées sur le site par Donald B. Webster (1971) et par la firme Ethnoscop (2006). Le fort avait été implanté à cet endroit pour marquer la présence européenne à la pointe de l'île de Montréal mais aussi pour marquer le prestige du fils de Leber (Royer, communication personnelle, 2009).

En 1685, les Sulpiciens établirent une mission fortifiée un peu au nord de Ville-Marie. Le fort comprenait des murs de maçonnerie flanqués de quatre tours circulaires aux coins. L'édifice prit feu en 1694 et ses occupants furent déplacés à la nouvelle mission du Sault-au-Récollet. Au cours du XVIII^e siècle, le site servit de résidence secondaire autour de laquelle se développa une exploitation agricole. La maison des Messieurs fut détruite en 1860, soit peu de temps après la construction du Grand Séminaire. Les deux tours sud sont les plus anciennes structures défensives sur l'île de Montréal (Royer, communication personnelle, 2009).

La nouvelle mission du Sault-au-Récollet, au nord de Montréal, fut établie vers 1696, à l'embouchure de la rivière du portage et de la rivière des Prairies. L'établissement,

nommé fort Lorette, était ceinturé d'une palissade de pieux défendue, sur trois coins, par des bastions de pierre et dont le quatrième coin était occupé par la chapelle Notre-Dame. La mission fut déplacée à Oka en 1721 (Tellier, 1983 : 17-18). Le site (BjFj-9) est situé près de l'actuelle église de la Visitation. En 1976, une intervention archéologique sous la supervision de Cornéliu Kirjan visait précisément la localisation des vestiges du fort et malgré près d'une dizaine d'interventions dans le secteur présumé du fort et les alentours depuis les années 1970, aucune trace n'en a été découverte (Ville de Montréal, 2005 : 46).

À Lachine, le moulin seigneurial, construit en 1670, servit de redoute et une clôture de pieux de cèdres fut construite autour du village tracé par René Robert Cavelier de La Salle, ancien propriétaire de la seigneurie. De plus, « Des bastions en bois flanquaient les quatre coins de la palissade d'où le canon était tiré pour annoncer l'approche des Iroquois » (Girouard, 1891 : 23). Le site a longtemps été connu sous le nom de fort Rémy, en l'honneur du premier curé de cette paroisse (*Ibid.* 24). À ce jour, aucune découverte archéologique n'a été faite concernant les quelques éléments défensifs du fort (Jacob, 2004 : 13), bien que le site archéologique de l'église Saint-Ange (BjFj-8) se situe à l'intérieur du périmètre du fort.

Sur la rive opposée à Lachine, en 1676, les occupants de la mission de La Prairie furent déplacés et installés à un endroit nommé Sault-Saint-Louis (Lavallée, 1992 : 53). En 1687, cette mission fut fortifiée par Gédéon de Catalogne. Ce dernier avait reçu le mandat de faire des forts à La Prairie, Saint-Lambert et Sault-Saint-Louis. La palissade alors construite avait une forme pentagonale et était équipée aux angles de cinq bastions (Chauchetière, 1889-1905 : 242-246 tirée de Jacob, 2004 : 131). En 1689, alors que des rumeurs d'une attaque sur ce poste devinrent persistantes, les occupants de la mission se réfugièrent à l'intérieur des portes de Ville-Marie, jusqu'à ce qu'un nouveau fort fut construit à un autre emplacement l'année suivante (Jacob, 2004 : 140).

Bien que l'on puisse parler d'architecture défensive, s'agit-il vraiment de forts ? Oui, ce sont bien de petits forts, mais il serait plus approprié d'utiliser les termes fortins ou réduits (*Ibid.* 33). Tel qu'il a été mentionné précédemment, la fortification est une

combinaison d'éléments s'associant en profondeur afin de créer une véritable forteresse capable de résister à un siège et au tir d'une artillerie ennemie. D'ailleurs, P.G. Roy décrivait ce type de fortins, plus particulièrement les ouvrages palissadés comme étant « un simple espace entouré d'une enceinte de pieux. [...] Ces fortifications primitives [devaient] protéger les habitants contre les attaques des Iroquois [...] mais n'auraient pas résisté plus de quelques minutes à l'artillerie » (Roy, 1945 : 148-149, tirée de Jacob, 2004 : 33). Pour cette raison, les quelques exemples cités précédemment suffiront à illustrer ce point. Gardons simplement en mémoire que ce type de réduits palissadés était monnaie courante aux débuts de la colonisation de la Nouvelle-France. Ces villages et missions étaient perçus par les autorités en tant qu'outils « stratégique et politique » de colonisation d'un vaste territoire (Jacob, 2004 : 148). Leurs coûts modiques et leur efficacité relative en cas d'attaques iroquoises en justifiaient l'utilisation. Il est important de souligner que la capacité politique, militaire, sociale, démographique et politique a grandement influencée ces décisions, ainsi bien que les stratèges aient désiré des postes à plusieurs endroits, les moyens mis à leur disposition ne leur permettaient pas toujours de dûment fortifier aux frais de la couronne. Dans certains cas, la responsabilité échouait entre les mains des seigneurs locaux alors que dans d'autres, on se tournait du côté des missions ou des commerces fortifiés alors utilisés en tant que poste et point d'appui.

Tel que le souligne Josiane Jacob (2004 : 34), les modes de construction des petits forts de la Nouvelle-France avaient été jugés inadéquats par quelques autorités militaires, tel que Franquet et Bougainville, lors de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ces dernières convenaient bien de l'utilité de quelques forts situés dans l'arrière pays, en tant que postes frontaliers ne pouvant résister uniquement qu'aux attaques amérindiennes. Par contre, ils insistaient sur le fait que ces forts, pour la plupart, ne respectaient pas les normes de construction ni les principes de la fortification, dont principalement celui du flanquement (Franquet 1889 : 54 et 55). Pour cette raison, certaines palissades de villages ne furent tout simplement pas améliorées ou reconstruites en pierre ou en terre et furent laissées à l'abandon, avant de sombrer dans l'oubli.

En ce qui concerne les missions fortifiées, Josiane Jacob (2004 : 150 à 154) effectua une réflexion intéressante sur le sujet. Elle soulignait que selon certains missionnaires, les

postes de traite et les villages palissadés étaient devenus des lieux de débauche où se consommait l'eau-de-vie, où les femmes de joie s'adonnaient librement à leur métier et où l'on pratiquait plusieurs commerces illégaux. C'est en partie pour cette raison et dans le but de protéger leurs ouailles, que la mission du Sault-au-Récollet fut déménagée à Oka, en 1721. On la jugeait trop près de Ville-Marie et de l'influence négative émanant de cette dernière, qui poussait les Amérindiens à s'adonner aux vices de la ville (Tellier, 1983 : 18). Cependant, en voulant soustraire les Amérindiens à la mauvaise influence de certains colons français, les missionnaires fortifiaient leurs emplacements. Cependant, les dirigeants voyaient en ces lieux des opportunités d'avant-postes et de réserves militaires. Plus ces derniers étaient bien défendus, plus la couronne y portait intérêt. Des troupes y étaient alors parfois postées, ce qui relançait le problème de la mauvaise influence qu'avaient les militaires sur les Amérindiens. De plus en plus, les missionnaires demandèrent aux autorités de leur permettre de se déplacer, afin de se soustraire à la présence des militaires. Ce serait d'ailleurs sous de faux prétextes, notamment celui des sols appauvris, que l'on demanda de déplacer la mission de La Prairie vers le Sault-Saint-Louis (Lavallée, 1992 : 52).

Conséquemment, outre la fonction qui à elle seule ne suffit pas à déterminer précisément la nature d'un site fortifié, une autre distinction réside peut-être dans le financement de ces ouvrages. Les bailleurs de fonds étaient-ils des commerçants particuliers, des ordres religieux ou une instance gouvernementale ? Si le financement des ouvrages provenait d'un commerçant désireux de protéger son établissement, il serait alors question de poste de traite. Si le payeur était un ordre religieux désireux de protéger ses ouailles, il s'agirait alors d'une mission. Et si le gouvernement (qu'il soit français, britannique ou canadien) commandait un ouvrage et payait en totalité ou en partie sa construction, il serait alors question d'un fort militaire. Par contre, dans bien des cas, les entreprises qui débutaient par des postes de traite ou des missions pouvaient devenir de véritables villages ou villes protégés par un ou plusieurs forts, telle que la ville de La Prairie, ou se transformer en cités fortifiées, tel que ce fut le cas à Québec.

À la lumière de cette courte discussion, il semble difficile de tracer la ligne entre les postes de traites, les missions et les forts militaires, puisque certains sites pouvaient jouer

les trois rôles à la fois. Cependant, il est évident que la fonction stratégique de plusieurs missions, villages et postes de traite ne se résumait qu'à un simple point d'appui, sans véritable rôle tactique. Pour cette raison, la présente étude n'entrera pas dans les détails en ce qui concerne ces endroits. Les sites sélectionnés dans cette recherche doivent plutôt avoir rempli, au cours de leur histoire, des fonctions défensives spécifiques au sein d'un plan global de défense du territoire. De ce fait, les missions, les villages, les habitations et les commerces fortifiés par des particuliers et en leur nom personnel ne figurent pas dans ce travail. Il est toutefois important de noter que d'autres personnes effectuant la même démarche pourraient très bien choisir de nouveaux critères de sélection des sites.

L'une des notions les plus importantes pour déterminer le rôle militaire d'un site serait donc celle de la défense ou de la prise de possession d'un territoire. C'est à partir de cette notion et de l'application de celle-ci à l'intérieur d'une stratégie militaire globale que l'on a pu établir l'inventaire des sites militaires à caractère défensif se trouvant au Québec. Cette catégorie de site comprend principalement des lieux fortifiés, mais peut aussi inclure d'autres types de construction qui complétaient un plan de défense donné, par exemple des blockhaus ou des batteries.

Il est important de souligner que certains petits postes éphémères et isolés furent construits lors de combats ou en réponse à des menaces d'attaques. Ce fut le cas notamment à Huntingdon, en 1866, alors qu'une menace féniennne planait sur cette frontière. Plusieurs fermiers, supervisés par le capitaine Kennedy du corps de milice des *Engineers*, entreprirent la construction d'un petit poste près de la ferme d'Andrew Sommerville. Ils y creusèrent un fossé de six pieds de haut sur six pieds de large flanqué de la rivière Châteauguay d'un côté et d'une digue, aménagée par la même occasion, de l'autre côté. Le fossé fut alors rempli d'eau et les terres provenant de son excavation servirent à élever un parapet, derrière lequel les soldats pouvaient se mettre à l'abri. L'ensemble fut complété par la construction de deux batteries où étaient postés des fusils de haut calibre et par des barricades de bois bloquant les routes traversant la tranchée (McGee, 1967 : 14). Le tout fut aménagé en trois jours et occupé pendant près de dix jours. Il est aisé de comprendre que l'aspect temporaire et modeste de ce petit retranchement n'en fit pas un poste d'importance dans la défense de cette frontière et que

les traces archéologiques laissées par de tels aménagements sont assurément très discrètes. Pour cette raison, ce type de retranchement passager ne figure pas dans cette étude.

3- Les fortifications au Québec

Les pages qui suivent présentent, selon différentes époques, plusieurs sites militaires fortifiés au Québec. C'est à partir de cette discussion que nous pourrions extraire une liste de sites archéologiques connus qui pourraient être ajoutés au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Tel qu'il a été mentionné précédemment, les sites qui s'y trouvent ne sont pas uniquement des fortifications. Les blockhaus, les batteries de canon, les redoutes et les **tours Martello** y ont aussi été intégrés. La caractéristique qui unit les sites sélectionnés ici est qu'ils ont tous, à un moment donné de leur histoire, fait partie d'une stratégie défensive globale. Ces stratégies variaient d'abord en fonction des frontières à défendre, que ce soit celles de la Nouvelle-France, du Bas-Canada ou de la province de Québec, mais aussi en fonction de l'ennemi réel ou potentiel.

Chacune des sections de ce chapitre s'ouvre sur un bref aperçu présentant les grands développements dans le domaine de la fortification. Il est à noter que les portraits dressés de l'évolution de la fortification sont de brefs condensés d'ouvrages tels que *Québec ville fortifiée* d'André Charbonneau, Marc Lafrance et Yvon Desloges (1982), dont le troisième chapitre est consacré à l'évolution de la fortification. Les autres études utilisées sont celle de Ian Hogg (1983) intitulé *Fortifications: histoire mondiale de l'architecture militaire* et de Pierre Sailhan (1991), *La fortification, Histoire et dictionnaire*.

La présentation de chaque site commence par un portrait de son histoire. L'évolution physique du lieu vient ensuite et est suivie d'une brève présentation des différentes recherches historiques et des interventions archéologiques qui y ont été effectuées. L'objectif ici n'est cependant pas de présenter l'ensemble des projets réalisés sur les différents sites, ni de les résumer, mais plutôt de présenter les travaux et les découvertes les plus significatives.

3.1 Les tentatives de Cartier et de Roberval

3.1.1 L'évolution de la fortification au cours du XVI^e siècle

À cette époque, l'art de fortifier en est encore à ses premiers pas. De grands changements avaient été apportés à la façon de faire la guerre au cours du siècle précédent. Ces modifications étaient directement issues des poussées techniques dans le domaine de l'artillerie. D'une part, on parvint à produire un type de poudre explosive plus efficace et plus puissante. D'autre part, des canons de fer fondu, capables de résister à l'explosion produite par cette poudre, avaient aussi été fabriqués vers la fin du XV^e siècle (Hogg, 1983 : 37). Dès lors, l'artillerie devint plus mobile et plus efficace sur les champs de bataille, contraignant les seigneurs à abandonner progressivement la construction de châteaux forts. Ces châteaux étaient devenus inefficaces lors de sièges en règle et surtout, ne pouvaient plus contenir une population toujours croissante. Dès lors, la construction et l'armement d'une place forte, toujours de plus en plus coûteux, devinrent le privilège des plus hautes instances d'un pays (Hogg, 1983 : 39).

L'artillerie favorisa le développement en profondeur des fortifications. Parallèlement, la quête du flanquement idéal des différentes parties d'un fort fut à l'origine de l'invention des bastions (Sailhan, 1991 : 81). Ces derniers seraient apparus, tel qu'il a été mentionné dans le chapitre précédent, au XVI^e siècle en Italie. Ce serait aussi en Italie que les remparts de terre, beaucoup moins coûteux et plus efficaces contre les boulets, auraient fait leur apparition. Les terres servant à leur construction provenaient notamment de l'excavation du fossé et leur mise en place ne nécessitait pas la présence d'artisans spécialisés (Hogg, 1983 : 39).

C'est davantage au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle que les idées nouvelles dans le domaine de la fortification ont commencé à se répandre. Les récents développements de l'imprimerie avaient largement contribué à ce rayonnement (Charbonneau *et al.* 1982 : 94). Mais, avant la poussée de la fin du XVI^e siècle, les forteresses héritées de la période médiévale perdurèrent. Elles furent cependant améliorées par l'épaississement de leurs murailles et par l'installation des premières

plates-formes à canon. De plus, des pièces d'artillerie, abritées derrière des levées de terre, étaient aussi souvent placées à l'extérieur de l'enceinte (*Ibid.* 93). Il était devenu monnaie courante d'opposer des surfaces courbes à l'artillerie ennemie. En effet, les boulets avaient tendance à ricocher sur ces surfaces, plutôt que de s'y écraser lourdement. On appelait ces ouvrages « des rondelles » (Sailhan, 1991 : 165). Rapidement, l'un des principaux défauts de ces rondelles apparut; un angle mort se formait devant eux. Ce problème fut donc corrigé par l'apparition du plan polygonal des ouvrages. C'était là la naissance des premiers bastions (*Ibid.* 166).

3.1.2 Les forts de Cartier et de Roberval à Cap-Rouge, 1541 à 1543

À la suite de ses premiers voyages, les récits de Jacques Cartier, appuyés par les dires de Donnacona, lequel fut amené de force en France pour en témoigner, séduirent François 1^{er}. Le roi autorisa alors l'établissement d'une colonie au Nouveau-Monde. Ce projet dut cependant attendre, puisque la France entra en guerre contre l'Espagne (DBC en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, Jacques Cartier). Une fois la paix rétablie, le projet refit surface. Par contre, l'Espagne n'appréciait guère de voir la France tenter de s'emparer d'une partie du Nouveau-Monde qui jusque-là était sous son monopole. Quoi qu'il en soit, les ordres de François de la Rocque de Roberval étaient clairs : ils devaient s'emparer du pays et y établir une colonie (Simoneau, 2005a : 7).

Le 23 mai 1541, Jacques Cartier entreprit le voyage vers le Canada et il fut convenu que Roberval irait l'y joindre dès qu'il serait prêt. À son arrivée, Cartier choisit l'emplacement de sa colonie, qu'il nomma Charlesbourg-Royal (DBC en ligne, Jacques Cartier). Là, il entreprit la construction de deux forts, l'un près de la rivière de Cap-Rouge et l'autre, en haut d'un promontoire commandant la rivière et le fleuve. Cette disposition permettait au fort d'en haut de couvrir celui d'en bas, ainsi que les bateaux qui y étaient en rade (Simoneau, 2005a : 10). Selon les descriptions connues de ces forts, ils devaient être construits de pieux de bois. Celui d'en haut aurait fait plus d'une lieue de circonférence (Biggar, 1930 : 408 tiré de Simoneau, 2005a : 10). Constatant que les

relations entre les colons et les Amérindiens se détérioraient rapidement, Jacques Cartier entreprit de mettre les forts en tel état qu'ils pourraient résister à une attaque. Les dispositions prises alors par Jacques Cartier nous sont inconnues.

Après un hiver particulièrement difficile, au cours duquel les conflits avec les autochtones et le scorbut firent beaucoup de dommages, Cartier mit les voiles et abandonna ses forts derrière lui. Il rencontra Roberval à Terre-Neuve, où ce dernier lui demanda de rebrousser chemin et de retourner à Charlesbourg-Royal (DBC en ligne, *Jacques Cartier*). Cartier lui désobéit et Roberval se chargea de la reconstruction des forts, lesquels auraient vraisemblablement été détruits (Simoneau, 2005a : 12). La colonie fut rebaptisée France-Roy et comportait toujours deux forts (DBC en ligne : *Jean-François de la Roche de Roberval*). Le fort d'en haut, établi sur le même promontoire que le précédent, aurait compris trois bâtiments et une tour. Celui d'en bas, quant à lui, aurait été constitué d'un édifice muni d'une tour à deux étages et de deux corps de logis (*Ibid.* 13). Roberval occupa France-Roy jusqu'au printemps et, à la suite d'un voyage vers Hochelaga, il retourna en France, abandonnant la colonie derrière lui.

Depuis la fin des années 1950, les sites archéologiques du fort d'en haut (CeEu-4) et du fort d'en bas (CeEt-17) ont fait l'objet de quelques interventions archéologiques. La Société historique de Québec exécuta quelques sondages, en 1958, sur le promontoire du fort d'en haut (CCN et MCCCCF, *Le Chantier archéologique de Cartier-Roberval, Bilan des travaux antérieurs, Autres travaux et découvertes fortuites*, <http://www.cartier-roberval.gouv.qc.ca/projet-cartier-roberval/index.html>). Une vingtaine d'années plus tard, à la demande de la Ville de Cap-Rouge, l'archéologue Daniel LaRoche (1979) se rendit sur le même site et y effectua quelques sondages. Ces deux interventions n'ont toutefois pas permis la découverte d'éléments associés au fort. Plus tard, en 1996, Carl Lavoie et Philippe Slater effectuèrent des recherches sur les abords de la rivière de Cap-Rouge où devait se situer le fort d'en bas. Ils n'obtinrent que très peu d'éléments de preuve mais soutinrent tout même avoir découvert des traces d'une palissade formant un éperon (Lavoie et Slater, 1996). La même année, Carl Lavoie exécuta des travaux archéologiques sur le promontoire de Cap-Rouge, sans toutefois découvrir de traces des forts de Cartier et de Roberval (Lavoie, 1997).

En 2004, Daniel Simoneau, de la Ville de Québec, se rendit sur les sites des forts d'en haut et d'en bas, afin de réaliser un inventaire archéologique. La récolte d'échantillons de bois généra quelques résultats, via des analyses au carbone 14, qui tendent à démontrer la présence de vestiges anciens sur le site. Ces derniers pourraient être associés à l'occupation de Cartier et de Roberval (Simoneau, 2005a). Ces découvertes ne permirent cependant pas de documenter les modes de construction ainsi que les différents aménagements des forts.

En 2005, l'archéologue Yves Chrétien procéda à un inventaire archéologique du promontoire. C'est lors de cette intervention que les premiers artefacts datant bel et bien du XVI^e siècle ont été trouvés (Chrétien, 2005). Depuis cette découverte, les archéologues de la Commission de la capitale nationale, Yves Chrétien, Richard Fiset et Gilles Samson ont poursuivi des fouilles extensives sur le promontoire de Cap-Rouge (CCN et MCCCCF, *Le Chantier archéologique de Cartier-Roberval*, <http://www.cartier-roberval.gouv.qc.ca/>). Parallèlement à ces campagnes de fouille, la Ville de Québec, avec la collaboration de l'arrondissement de Cap-Rouge, effectua des fouilles sur le site présumé du fort d'en bas à l'automne 2008. En 2006, la firme Ethnoscop procéda à une intervention dans le même secteur, sur le site du parc nautique de Cap Rouge. Cette intervention n'a toutefois pas générée de résultats. Les résultats de ces différentes interventions seront connus au cours des prochaines années. Un article intitulé *Projet archéologique Cartier-Roberval : recherches de 2006 et 2007* (Fiset, Côté et Samson, 2008) résume d'ailleurs les découvertes des dernières campagnes de fouilles effectuées sur le site du fort d'en haut. Ces fouilles nous renseignent sur les différents aménagements des forts ainsi que sur leurs modes de construction.

Les forts de Cartier et de Roberval constituent les premiers établissements européens fortifiés construits au Canada. Le site Internet consacré au site archéologique du fort d'en haut fait état des hypothèses soulevées en cours de fouille (CCN et MCCCCF, *Le Chantier archéologique de Cartier-Roberval, Journal de Bord*, <http://www.cartier-roberval.gouv.qc.ca/journal-de-bord/le-journal-de-bord/index.html>). Les archéologues y ont notamment relevé des traces de constructions de bois, de terre et de pierres. Les dimensions et la nature de ces constructions restent toutefois à déterminer. De plus, deux

monticules présents sur le site ont été temporairement interprétés comme étant des tours de guet. Des assemblages de pierres pourraient aussi correspondre à une plate-forme à canons. D'autres alignements de pierres auraient, quant à eux, servi à solidifier l'ancrage dans le sol de la palissade qui ceinturait cet établissement. L'analyse détaillée des résultats des différentes campagnes de fouilles permettra de mieux cerner ces découvertes et ainsi, de mieux connaître les aménagements défensifs construits au milieu du XVI^e siècle à Cap-Rouge. Ces découvertes pourraient paver la voie à plusieurs études portant sur les modes et les techniques de construction des forts de Cartier et de Roberval, en lien avec le contexte de l'époque et les développements techniques dans le domaine de la fortification, qui alors passait des châteaux-forts médiévaux aux véritables fortifications bastionnées.

Ces forts étaient destinés à marquer la prise de possession du territoire au nom du roi de France. Ils devaient principalement être conçus pour repousser les attaques amérindiennes et qui sait, peut-être craignait-on aussi les Espagnols, à qui l'entreprise française déplaisait énormément. Quoi qu'il en soit, l'échec de l'implantation d'une colonie au XVI^e siècle mit un frein aux ambitions françaises. Ils ne retentèrent une nouvelle expérience qu'au début du siècle suivant.

3.2 Du peuplement de la Nouvelle-France à la guerre de Sept Ans (1608-1754)

3.2.1 L'évolution de la fortification au cours du XVII^e et au début du XVIII^e siècle

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, la fortification connut de grandes transformations. C'est notamment lors de cette époque qu'elle acquit graduellement la forme classique que nous lui connaissons actuellement. Il est ici question d'une enceinte munie de bastions polygonaux reliés entre eux par des courtines et dont la disposition idéale, nonobstant la configuration du terrain, serait celle d'un polygone parfait. La fortification gagna aussi davantage de profondeur avec l'ajout d'ouvrages avancés (Charbonneau *et al.* 1982 : 95). Les bases du calcul géométrique des angles, des lignes de tir, des lignes de défense, ainsi que la dimension des éléments architecturaux constituant les remparts se raffinèrent graduellement.

Ce furent d'abord des Italiens qui diffusèrent leurs idées en France. Ces enseignements nouveaux donnèrent naissance à une tradition de théoriciens français dont Jean Errard de Bar-le-Duc, Antoine de Ville, Blaise de Pagan et bien sûr, Vauban. Ces derniers, ainsi que plusieurs autres, proposèrent chacun leur conception de la fortification. Ils modifièrent et améliorèrent les idées de leurs prédécesseurs, raffinant ainsi le tracé de la fortification.

Le théoricien le plus connu aujourd'hui est Jean-Sébastien Le Prestre de Vauban, qui a beaucoup amélioré la fortification bastionnée après être devenu maître dans l'art de conduire les sièges (Hogg, 1983 : 49-50). D'ailleurs, ses traités portant sur l'attaque des places (1704) et sur leur défense (1706) ont grandement influencé les ingénieurs qui l'ont suivi. Vauban n'a pas écrit de traités concernant spécifiquement la fortification. Ses ouvrages portaient plutôt sur la stratégie et apportaient des idées nouvelles sur l'attaque d'une place et, en contrepartie, sur la façon de résister à l'ennemi. Malgré le fait que Vauban n'ait jamais écrit de traité de fortification, ses successeurs lui attribuèrent trois

systèmes plus ou moins différents qui influencèrent la construction des fortifications tout au long du XVIII^e siècle (Charbonneau *et al.* 1982 : 101 à 103). Vauban aura eu le mérite de regrouper la multitude de théories développées auparavant « et d'en extraire les bases d'une doctrine » (Hogg, 1983 : 49).

« Au début du XVIII^e siècle, la fortification bastionnée avait atteint son sommet avec Vauban; il faudra attendre les guerres napoléoniennes, au siècle suivant, pour voir poindre un signe de changement » (Charbonneau *et al.* 1982 : 104).

3.2.2 L'ensemble des fortifications de Québec

L'Abitation de Champlain et le fort Saint-Louis

À la fin du XVI^e et au tout début du XVII^e siècles, la France reprit de l'intérêt envers la colonisation du Canada. À cause des mauvaises finances du pays, l'entreprise coloniale fut laissée « à des particuliers selon une entente en vertu de laquelle ils devaient fonder des établissements en Nouvelle-France en échange du droit exclusif à la traite avec les Indiens » (DBC en ligne, *Pierre du Gua de Monts*). C'est précisément là que la nuance entre les postes de traite et les endroits fortifiés à des fins strictement stratégiques et militaires disparaît. Les entreprises de Port-Royal, en Acadie ainsi que celles de Tadoussac et de Québec en Nouvelle-France étaient autant des prises de possession du territoire au nom de la France que des commerces fortifiés aux frais de particuliers.

Pierre de Chauvin de Tonnetuit obtint, en 1599, le monopole de la traite des fourrures et fut nommé lieutenant général de la Nouvelle-France. Lors d'un voyage, il choisit d'établir un poste de traite à Tadoussac, à la jonction du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saguenay. Cet endroit était alors un important carrefour commercial pour les Amérindiens. Là, on construisit une grande maison défendue par une palissade et un petit fossé. Tadoussac était alors assurément plus un lieu de commerce qu'un fort. Trois ans après sa fondation, Chauvin n'était toujours pas parvenu à installer une colonie sur les lieux. Seuls quelques hommes y avaient hiverné en 1600. Chauvin mourut et son droit de

commerce passa à un certain M. de Chaste. Ce dernier envoya Champlain et Gravé du Pont en Nouvelle-France, afin qu'ils trouvent un meilleur emplacement que Tadoussac (DBC en ligne, *Pierre de Chauvin de Tonnetuit*).

L'endroit choisi par Champlain et Gravé du Pont fut d'abord Port-Royal en Acadie, mais ce poste fut remplacé par Québec en 1608 (DBC en ligne, *François Gravé du Pont*). La première habitation de Champlain à Québec avait toutes les apparences d'un lieu de commerce fortifié.

« La structure temporaire en bois rappelle le petit château médiéval : le logement, le magasin à vivres sont érigés de façon à inclure certains détails défensifs [...]. Les parois de l'édifice sont percées de **meurtrières** et une galerie trouée de deux **créneaux** domine l'ensemble de l'ouvrage. Deux plates-formes triangulaires ou en « pointe d'esperons » forment de petits ouvrages avancés pour permettre le tir du canon. Ils rappellent les fameux boulevards du 15^e siècle [...] » (Charbonneau, 2008 : 56).

La défense de l'Abitation de Québec devait protéger ses occupants de deux menaces principales : les Iroquois et les Européens, attirés par la traite des fourrures. L'exemple de Tadoussac, tombée aux mains des Basques en 1607, faisait probablement craindre le pire à Champlain (Charbonneau, 2008 : 56). Entre 1609 et 1612, Du Gua de Monts ne parvint pas à assurer à sa compagnie le monopole de la traite des fourrures en Nouvelle-France. L'Abitation ne servit plus qu'à entreposer les peaux (DBC en ligne, *Samuel de Champlain*).

Québec changea de statut en 1612, alors que le roi Louis XIII nomma Charles de Bourbon, comte de Soissons, lieutenant général de la Nouvelle-France. Ce dernier désigna alors immédiatement Champlain en tant que lieutenant (DBC en ligne, *Samuel de Champlain*). La Nouvelle-France était alors à nouveau cautionnée par le roi. L'Abitation fut reconstruite, en 1620, et un nouveau fort, Saint-Louis, fut érigé sur la pointe du cap aux Diamants. Ce dernier devait protéger l'Abitation qui, quant à elle, prenait de plus en plus l'apparence d'un véritable fortin défendu par des tourelles, un fossé, une palissade en **crémaillère**, une redoute et un **ravelin** (Charbonneau, 2008 : 56). L'Abitation fut rénovée à nouveau en 1626 et, par la même occasion, le fort Saint-Louis fut reconstruit

(DBC en ligne, *Samuel de Champlain*). Malgré ces précautions, Québec fut prise par des Anglais, les frères Kirke, en 1629. Quatre ans plus tard, à la suite de négociations, la ville fut rendue à la France et Champlain y revint. Il y entreprit alors immédiatement la reconstruction du fort Saint-Louis et de l'Abitation.

Quatre campagnes de fouille ont été effectuées sur le site de l'Abitation de Champlain (CeEt-9) entre 1976 et 1980 (Niellon et Moussette, 1985 : 26) et une autre, en 1988 (CÉRANE, 1988). Quelques travaux de surveillance archéologique y ont aussi été réalisés en 1983, 1986, 1989 et 1990. L'archéologie de l'Abitation de Champlain a permis de trouver des segments de vestiges architecturaux qui pourraient être associés à la défense du site. D'abord, il semble qu'une portion de la tour de guet sud-ouest de l'Abitation ait été trouvée, mais l'identification de ce vestige est toujours sujette à débat (Niellon et Moussette, 1985 : 38). De plus, des sections du fossé de l'Abitation ont été mises au jour en 1975, 1976 et en 1988 (Cérane, 1988 : 340). Ces découvertes fournissent quelques indices sur le tracé et les dimensions de ce fossé. Ce sont là les seules découvertes archéologiques portant sur les défenses de l'Abitation de Champlain. Beaucoup de travail reste donc à faire sur le sujet et seules de nouvelles fouilles pourraient nous permettre de mieux documenter les composantes défensives de l'Abitation.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, Champlain fit reconstruire le fort Saint-Louis en 1626. Dix ans plus tard, le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, Charles Huault de Montmagny, ordonna l'amélioration du fort et son ingénieur, Jean Bourdon, traça une forteresse qui respectait alors les règles de la fortification en vigueur à cette époque (Charbonneau, 2008 : 58). Trente et un ans plus tard, le gouverneur Frontenac, à la veille du siège de sir William Phips, entreprit la réfection du fort Saint-Louis. Ce nouveau fort demeura pratiquement inchangé jusqu'à la guerre de Sept Ans, alors qu'il fut grandement abîmé lors des bombardements par les britanniques. À la suite de la Conquête, le gouverneur Murray constata que le fort Saint-Louis n'avait plus de véritable valeur défensive et il ne fit dès lors plus partie du plan de défense de Québec (*LHN du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/saintlouisforts/index_f.asp).

L'actuel site des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, sous le tablier de la terrasse Dufferin à Québec, est géré par l'agence Parcs Canada et il possède le statut de Lieu historique national du Canada. Depuis longtemps, il présente un grand intérêt pour les historiens et les archéologues. En 1925, par exemple, alors que l'archéologie en est encore à ses balbutiements au Québec, Ernest Gagnon publia une étude intitulée : *Le fort et le Château Saint-Louis (Québec), Étude Archéologique et Historique*. Depuis, plusieurs travaux archéologiques, chapeautés par Parcs Canada, ont eu lieu sur le site. Les plus importants eurent lieu en 1985 et 1986 (Beaudet *et al.* 1990) et tout récemment, de 2005 à 2007.

Les résultats des fouilles réalisées en 1985 et 1986 ont fait l'objet d'une synthèse et le premier chapitre, rédigé par Roxane Renaud (Chap. 1 pp. 22 à 29), résume les découvertes concernant la fonction militaire de ce site. Des vestiges associés au bastion sud-est du fort tel qu'il était à l'époque de Frontenac y ont été trouvés. De plus, des vestiges associés à la batterie du Château, construite en 1693 et réaménagée en 1712 et en 1740, ont été découverts. Des restes des lambourdes de cèdre blanc soutenant les planchers des plateformes à canons y ont notamment été mis au jour (Beaudet *et al.* 1990 : 25). Il est à noter que des vestiges de ces plateformes ont aussi été découverts lors d'une fouille conduite en 1982 (Moss, 1984).

Les fouilles de 2005 ont permis la découverte de revêtements de maçonnerie associés au fort tel qu'il était à l'époque du gouverneur Montmagny. Un escalier menant possiblement à une guérite aménagée vers 1660, des vestiges de maçonnerie associés au fort Saint-Louis à l'époque de Frontenac et des secteurs du fort réaménagés lors de la présence britannique ont aussi été mis au jour cette même année (Cloutier et Guimont, 2006 : 87-88).

À la lumière des trois saisons de fouilles, il est possible d'affirmer que des éléments de ce que l'on nomme les premier (1620-1626) et deuxième (1626-1636) forts Saint-Louis, construits sous Champlain, ont été découverts. De plus, des vestiges du troisième fort (1636-1660), dont les réaménagements ont été entrepris sous le gouverneur Montmagny ainsi que du quatrième fort (1692-1759), construit sous Frontenac, ont aussi été trouvés

(Jacques Guimont, communication personnelle, 2009). Les résultats de ces campagnes de fouilles seront divulgués prochainement.

Puisque le fort Saint-Louis était relativement vaste, ses limites s'étendent au-delà de l'emprise de la terrasse Dufferin. Les découvertes effectuées sous le tablier de la terrasse ne nous renseignent que sur une portion du fort donnant principalement sur le fleuve. Il est à noter que quelques interventions ont été réalisées au-delà des limites du LHNC des Forts-et-Château-Saint-Louis. En 1986, Alison McGain (1986) a procédé à un inventaire et une surveillance archéologiques dans le secteur du bastion nord-ouest du fort Saint-Louis. Cette modeste intervention, réalisée dans le cadre de l'installation d'un monument de l'UNESCO, n'a pas générée de résultats probants. L'auteure affirmait sous toutes réserves que l'un des vestiges découverts pourrait correspondre à la face nord du bastion nord-ouest. L'épaisseur de ce vestige posait toutefois problème, et seules de nouvelles interventions pourraient clarifier cette question.

Daniel Simoneau, de la Ville de Québec, a lui aussi réalisé une intervention dans ce secteur du fort Saint-Louis, en 1996. Des vestiges associés à un corps de garde, construit en 1791, et d'autres murs de maçonnerie correspondant au flanc nord du bastion nord-ouest y ont été découverts (Simoneau, 1997 : 8 et 9). Daniel Simoneau revenait aussi sur les résultats d'une intervention d'urgence réalisée sur le site par Parcs Canada en 1975 et 1977. Des vestiges y avaient alors été identifiés comme étant associés au bastion nord-ouest. La superposition de plans anciens et l'orientation des vestiges tendent à confirmer que ce ne serait toutefois pas le cas (Simoneau, 1997 : 11).

De futures interventions archéologiques effectuées ailleurs sur le site pourraient permettre de trouver les limites exactes des remparts et ainsi paver la voie à des études détaillées portant sur le tracé du fort Saint-Louis.

Le système de fortifications de Québec

L'escalade des conflits avec les Iroquois², désirant chasser les Français de leur territoire, et l'Angleterre qui cherchait à s'établir en Amérique, fit en sorte que les dirigeants de la Nouvelle-France émirent le souhait de voir Québec se munir de fortifications capables d'assurer sa défense (Charbonneau, 2008 : 60). Dès 1664, le projet d'une enceinte bastionnée fut couché sur papier par Jean Bourdon. Cette année là, l'Angleterre s'était emparée de la Nouvelle-Hollande en Amérique, ce qui déclencha de vives hostilités avec la France. Cependant, des traités de paix, signés en Europe à Breda et Aix-la-Chapelle, apaisèrent les esprits et le projet de fortifier Québec fut repoussé. Vers 1680, alors que les conflits franco-anglo/iroquois reprirent, des réparations furent effectuées sur le fort Saint-Louis puis la batterie Royale fut construite en basse-ville³ (*Ibid.* 60). Cette étape marqua le début de la longue histoire du système défensif de la ville de Québec.

La première enceinte qui ceintura la ville de Québec a été construite en 1691. Le projet avait été ordonné par le gouverneur Frontenac qui voyait s'envenimer les relations avec les Iroquois. La fortification, dite de Provost, se composait alors « d'une ligne de palissade, entrecoupée de onze petites redoutes de maçonnerie en forme de bastions » (*Ibid.* 62). Du côté de la campagne, cette palissade débutait au palais de l'Intendant, en basse-ville, et rejoignait le fort Saint-Louis, au sommet du cap. Du côté de la rivière Saint-Charles, une autre palissade reliait le palais de l'Intendant à l'Hôtel-Dieu. D'autres aménagements furent entrepris sous la gouvernance de Frontenac, notamment la réparation de la batterie Royale et la construction d'une nouvelle batterie au château Saint-Louis. La redoute Saint-Nicolas, dans le secteur du palais de l'Intendant et la batterie Hazeur avaient, quant à elles, été ajoutées aux défenses de la ville (*Ibid.* 62).

² Les conflits entre les Français et les Iroquois sont divisés en deux guerres. La première guerre franco-iroquoise se déroula entre 1643 et 1667. Au cours de cette période, plusieurs trêves furent négociées. C'est cependant l'envoi du régiment de Carignan-Salières, en 1665, qui marqua graduellement la fin du conflit. Les hostilités s'ouvrirent à nouveau entre 1684 et 1701, date à laquelle la Grande Paix fut signée (Charbonneau *et al.* 208 : 323).

³ Avant la construction de la batterie Royale, une batterie a été construite en basse-ville, devant le fleuve. La batterie de Simon Denis, aménagée vers 1660 et incendiée vers 1682, était située à l'angle des actuelles rues Sous-le-fort et Saint-Pierre. Elle n'a jamais fait l'objet de découvertes archéologiques.

Des vestiges datant de cette époque ont d'ailleurs été découverts lors d'interventions archéologiques. C'est le cas notamment de la redoute du Bourreau (ou du Palais), construite de pierres et retrouvée en 1998 et 1999 sur le site du demi-bastion du Coteau de la Potasse. Des pieux de cette enceinte ont aussi été découverts lors des fouilles de 1996 et de 1999 à la Tenaille des Nouvelles Casernes (Groupe de recherches en histoire du Québec, 2000 : 124).

En 1693, une nouvelle enceinte fut construite, après le siège de sir William Phips. Frontenac désirait alors préparer la ville à une éventuelle attaque, puisque la rumeur d'attaque d'une flotte anglaise stationnée à Terre-Neuve était persistante. Cette enceinte se composait principalement de terre palissadée complétée par un fossé et un glacis. L'ensemble était défendu par quatre bastions, soit le demi-bastion du Cap, le bastion Saint-Louis, le bastion Saint-Jean et le demi-bastion du Coteau. La basse-ville était toujours ceinturée d'une palissade qui traversait le secteur du palais de l'Intendant et se rattachait à la redoute Saint-Nicolas. Les défenses de la ville étaient complétées par une série d'ouvrages, dont une toute nouvelle redoute aménagée dans le secteur du Moulin et la batterie du Sault-au-Matelot construite trois ans plus tôt (Charbonneau, 2008 : 65).

Des vestiges de cette enceinte, construite par Beaucours, ont été découverts sous la porte Saint-Jean en 1978 (page 44). Une section de courtine a possiblement été mise au jour en 1993, sur le site de l'église Saint-Patrick (Groupe de recherches en histoire du Québec, 2000 : 124). Puis, en 1998, lors de fouilles au demi-bastion du Coteau de la Potasse, une partie du terre-plein et des pièces de la palissade non-utilisées ont été découvertes (*Ibid.* 125).

À la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècles, les défenses de la ville furent graduellement améliorées au fil des rumeurs d'éventuelles attaques. Sous la supervision de l'ingénieur Levasseur de Neré, on ajouta notamment le bastion de la Glacière en 1701 et le demi-bastion Saint-Jacques en 1702. Des batteries furent aussi construites à Lévis et en basse-ville de Québec. En 1706, le bastion Saint-Louis fut reconstruit et le revêtement de maçonnerie de certains secteurs de l'enceinte fut entrepris. Des vestiges associés à

cette période, tel qu'un mur appartenant au bastion de la Glacière, ainsi qu'une poterne ont été découverts lors de fouilles au bastion Saint-Louis en 1981 et 1982 (*Ibid.* 126).

D'autres travaux furent effectués entre 1709 et 1711 afin de préparer la ville à répondre à d'éventuelles attaques, dont celle de la flotte de Walker qui ne vint jamais. On y emménagea notamment de nouvelles batteries, dont celle de Vaudreuil en basse-ville et du Clergé, en haute-ville. De plus, plusieurs ouvrages déjà existants furent revitalisés (Charbonneau, 2008 : 67). Toutes les rumeurs d'invasion et d'attaque sur Québec firent en sorte qu'en 1712, l'ingénieur Beaucour, qui travaillait sur les fortifications de la ville depuis trois ans, entreprit la construction d'une nouvelle enceinte permanente. Cependant, les travaux furent interrompus l'année suivante en raison d'une paix nouvelle signée à Utrecht, mettant ainsi fin à la guerre de Succession d'Espagne, qui durait depuis 1702.

Des découvertes archéologiques ont été effectuées dans certains secteurs de la ville, témoignant de ces travaux temporaires apportés aux fortifications de Québec. Des vestiges associés à la redoute Royale ont notamment été découverts sur le site du Morrin College (Simoneau, 1996) et des sections de l'enceinte de 1712 ont aussi été trouvées lors de fouilles à la tenaille des Nouvelle Casernes. De plus, une étude de potentiel archéologique portant sur le secteur des Ursulines à Québec a été réalisée par le Groupe de recherches en histoire du Québec (2000). Des éléments architecturaux associés aux enceintes de Provost (1690), de Beaucour (1693) et de Levasseur de Neré (1697 à 1712) pouvant se trouver dans ce secteur de la ville, y ont été sommairement localisés. De futures interventions pourraient permettre de mieux documenter ces aménagements plus anciens qui, jusqu'à présent, nous sont moins connus, puisque les fortifications subséquentes les ont partiellement altérés.

Afin de réorganiser cet ensemble d'ouvrages incomplet et discordant, l'ingénieur Chaussegros de Léry entreprit l'analyse du système défensif de la ville. Il émit des propositions visant à améliorer les fortifications de la ville et les travaux découlant de ces suggestions débutèrent en 1720. Faute de financement, ces derniers furent arrêtés et ne purent reprendre qu'en 1740, au déclenchement de la guerre de Succession d'Autriche.

De nouvelles batteries furent construites, alors que les anciennes furent réparées (*Ibid.* 69).

En 1745, à la suite de la prise de Louisbourg, le gouverneur de Beauharnois ordonna la construction d'une nouvelle enceinte à Québec et ce, sans attendre l'approbation de la métropole. Cette dernière, tracée par Chaussegros de Léry, reprenait sensiblement le même alignement que celles de 1702 et de 1707, dessinées par Levasseur de Neré. Le tracé comprenait les bastions du Cap, de la Glacière, Saint-Louis, des Ursulines et Saint-Jean et le demi-bastion du Coteau de la Potasse. Cette fois, l'on prit toutes les dispositions afin que la construction des fortifications soit permanente. Les remparts de terre étaient couverts de maçonnerie. On construisit aussi, en 1747, des nouvelles casernes surplombant le palais de l'Intendant. La redoute Dauphine, située sensiblement dans le même secteur et dont les travaux avaient débuté en 1712, fut complétée par la même occasion (*Ibid.* 71-72). C'est donc dans cet état que les fortifications de Québec se trouvaient au déclenchement de la guerre de Sept Ans, en 1754.

Sur le plan archéologique, le système de défense de la ville de Québec est certainement l'un des ensembles de sites ayant fait l'objet du plus grand nombre d'interventions au cours des dernières années. Le lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec (*LHNC des Fortifications-de-Québec*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/fortifications/index_F.asp) comprend principalement l'enceinte actuelle, ainsi que plusieurs éléments qui se retrouvent à l'intérieur des limites de l'arrondissement historique de la haute-ville de Québec. Plusieurs interventions archéologiques diverses ont été réalisées par Parcs Canada sur l'ensemble de ces fortifications. « Plus d'une quinzaine de rapports ont été produits seulement pour [...] la courtine Saint-Louis, le bastion Saint-Louis et le bastion des Ursulines. Aussi, il faut noter que ces travaux se sont surtout concentrés sur les remparts eux-mêmes et non pas sur les ouvrages avancés » (Rouleau et Moss, 1998 : 17).

En 2002, l'archéologue Paul-Gaston l'Anglais a réalisé une étude portant sur les fortifications de Québec établies sous le Régime français. Cette étude était en fait « un inventaire descriptif et qualitatif des ressources architecturales et archéologiques » se

trouvant à l'extérieur des limites administrées par Parcs Canada (L'Anglais, 2002 : 3). Ainsi, chacune des grandes périodes de l'évolution du système de défense de la ville y a fait l'objet d'un résumé historique. Une localisation sommaire des différents éléments y est ensuite tentée. Suivent, une description des matériaux possiblement utilisés dans la construction de ces ouvrages ainsi qu'une évaluation permettant « d'en faire ressortir la place et l'importance dans la grande histoire des fortifications de Québec » (*Ibid.* 4).

Cette étude est très efficace pour faire connaître les différents aménagements, leur localisation approximative ainsi que les matériaux utilisés dans leur construction. Bien que cette dernière information soit hypothétique, elle permet d'apprécier le potentiel archéologique et les vestiges possiblement laissés par ces constructions. Elle a aussi le mérite de faire entrevoir la multitude d'aménagements défensifs construits sous le Régime français. Au bas mot, L'Anglais estime que plus de 70% des éléments défensifs de la ville se trouvent à l'extérieur du LHNC des Fortifications-de-Québec et sont actuellement peu connus ou méconnus.

Archéologie des bastions

Le bastion Saint-Louis a fait l'objet d'une analyse complète par Monique Élie, en 1986. Réalisée à partir de données archéologiques, *Évolution architecturale et fonctionnelle du bastion Saint-Louis, Québec*, prend pour point de départ les découvertes touchant au bastion Saint-Louis (1706), aussi nommé Saint-Michel, les réaménagements effectués sur ce bastion par Chaussegros de Léry en 1745 et les transformations réalisées sur le site au cours du Régime anglais (Élie, 1986 : 12). Ces découvertes avaient été effectuées entre 1981 et 1983, lors de travaux de restauration du bastion et de la courtine Saint-Louis. (*Ibid.* 15). L'étude de Monique Élie constitue la synthèse des découvertes qui avaient précédemment été recensées dans cinq rapports préliminaires (Cardinal, 1983; Élie, 1982 et 1984, Savard, 1982 et 1983).

Tout près du bastion Saint-Louis, des fouilles ont été réalisées sur une casemate du même nom en 1981 et 1982 (Savard, 1982 et 1983). Cette dernière, construite après 1745 et démolie vers 1850, était jumelée à une **fausse-braye** (page 78) formant ainsi un second retranchement (*Ibid.* 18).

Des fouilles au bastion Saint-Jean et au bastion des Ursulines ont aussi été conduites au cours des années 1970 et 1990. Elles ont notamment permis de mieux documenter l'évolution physique et les modes de construction de ces bastions. Un mémoire de maîtrise portant sur *L'évolution du dispositif défensif sur le flanc gauche du bastion des Ursulines à Québec* a été réalisé en 1981 par Pierre Giroux. Cette étude avait pour point de départ deux campagnes de fouilles réalisées au bastion des Ursulines en 1975 et en 1978. Des découvertes fortuites effectuées en 1972 ont aussi été prises en compte (Giroux, 1981 : 1). La fouille de 1975 visait à statuer sur le potentiel archéologique de ce secteur et celle de 1978 complétait la précédente, sur le parapet, où une embrasure avait été mise au jour. L'objectif de cette étude était de repositionner le flanc gauche du bastion des Ursulines à l'intérieur de son front de fortification et d'évaluer son potentiel défensif au cours de son évolution (*Ibid.* 2).

Archéologie au Lieu historique national du Canada du Parc-de-l'Artillerie

De longues campagnes de fouilles, échelonnées de 1995 à 1999, ont été conduites dans le secteur de la **Tenaille des Nouvelles Casernes** et du coteau de la Potasse (faisant partie du LHNC du Parc-de-l'Artillerie, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/artiller/index_f.asp). Cet imposant projet fut réalisé dans le cadre de la stabilisation et de la consolidation du mur de fortification donnant sur la rue Saint-Vallier (Guimont, 1998 : 122). Les fouilles de 1995 se sont concentrées dans le secteur de la courtine droite (Guimont et Savard, 1996). Un bulletin de recherches intitulé *De la défensive à l'offensive : fouilles archéologiques au Parc de l'Artillerie à Québec* (Beaudet et al. 1997) résume les résultats de cette intervention. En 1996, les fouilles se sont déroulées à l'intérieur du bastion et les fouilles de 1997 ont eu lieu le long du mur nord des Nouvelles Casernes,

ainsi qu'à l'intérieur de la courtine gauche (Guimont, 1998 : 122). Des fouilles ont aussi été réalisées en 1998 et 1999 sur le site du demi-bastion du Coteau de la Potasse. Un article de Jacques Guimont (1998) intitulé : *La Tenaille des Nouvelles Casernes : défense et casernement*, résume brièvement les découvertes. Une synthèse, intitulée *L'évolution des fortifications dans le secteur du Parc-de-l'Artillerie : la Tenaille des Nouvelles Casernes et le coteau de la Potasse*, fut réalisée par Jacques Guimont en 2002. Cette dernière, traitant exclusivement des ouvrages défensifs, est l'une des études les plus complètes portant sur l'évolution d'un secteur des fortifications de Québec. En effet, les fouilles effectuées dans ce secteur par Parcs Canada ont permis la mise au jour de vestiges associés à toutes les périodes de l'évolution du système de fortifications de la ville, de la palissade du major Provost (1690), en passant par les ouvrages de Beaucours, de Levasseur de Neré et de Chaussegros de Léry, jusqu'aux transformations du Régime anglais.

La plupart des synthèses réalisées par Parcs Canada à la suite de multiples interventions dans des secteurs particuliers sont plus que des présentations des résultats des différentes fouilles, elles constituent de véritables études détaillées de l'évolution de ces secteurs de la ville de Québec et de son système de défense. Plusieurs vestiges architecturaux associés aux fortifications de la ville ont été découverts sur ces sites. L'étude détaillée de ces vestiges apporte une importante contribution aux connaissances acquises sur le système défensif de la ville à travers différentes époques. Par contre, elles abordent de façon diachronique des secteurs ciblés de l'ensemble des fortifications et ne permettent pas d'avoir un portrait global des défenses de la ville à une période donnée.

Les découvertes en basse-ville

Plusieurs éléments défensifs complétant les fortifications de la ville de Québec se trouvent à l'extérieur des limites administrées par le Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec. Ces secteurs de la ville ont fait l'objet de diverses interventions archéologiques par différents organismes, tels que la Ville de Québec,

l'Université Laval. Mentionnons simplement qu'en 2005, les étudiants du stage de fouilles de l'Université Laval ont mis au jour les restes d'un alignement de pieux ayant appartenu à la palissade de Provost reliant le haut du cap à la redoute Saint-Nicolas (Lambert et Mercier, 2008). En 2006, des traces du fossé humide ceinturant le secteur de l'intendance auraient été découvertes (Janson, 2008 : 67). Ce fossé aurait été utilisé entre 1693 et 1730, date à laquelle il fut comblé (*Ibid.* 67-68). Des pièces de bois qui pourraient être associées à la palissade de 1693, démantelée entre 1710 et 1732, ont aussi été trouvées dans ce fossé. Au printemps 2008, de nouvelles découvertes ont été effectuées sur le site. Il s'agit de pieux démantelés retrouvés au fond de ce qui pourrait correspondre au fossé retrouvé l'année précédente (Beaudry et Parent, 2009, à paraître). Dans ce même secteur, à l'îlot Saint-Nicolas, des traces de pieux ont aussi été identifiés en 1987 (Deslauriers et Roy, 1987 : 72). Ces derniers ne firent toutefois pas l'objet d'analyses approfondies (Jacob, 2004 : 11).

Une synthèse des découvertes archéologiques réalisées sur le site de l'îlot Hunt (CeEt-110) a été rédigée par Daniel Simoneau, de la Ville de Québec, en 2008. Cette étude retrace l'histoire de ce riche site à travers les découvertes archéologiques qui y ont été réalisées entre 1982 et 2001. Les vestiges associés à la batterie Dauphine et son évolution y sont présentés dans le détail. Ainsi, les modes de construction et l'évolution de la batterie au cours de ses quatre phases de réaménagement sont connus. En effet, la batterie fut construite en deux temps, soit en 1707 par Beaucours, puis en 1709 par Levasseur de Neré, elle fut ensuite remise en état en 1729, en 1741 et en 1744 (Simoneau, 2008).

À l'ouest de la batterie Dauphine, se trouvait la batterie Royale. Construite en 1691, elle demeura en service jusqu'en 1759 (Picard, 1978 : 3). En 1972, le gouvernement du Québec y entreprit une importante campagne de fouilles dans le cadre de la restauration du quartier de la Place-Royale. Sur plus de cinq ans, des travaux de recherches historiques ont été réalisés par Michel Gaumond et Jean-Claude Hébert. Parallèlement, les travaux de restauration ont été réalisés par les architectes Jean-Louis Boucher et Germain Courchesne. En 1978, l'archéologue François Picard publia une importante synthèse présentant les résultats de ces recherches multidisciplinaires.

L'archéologie des portes

En 1979, une fouille de sauvetage a été réalisée par Daniel LaRoche dans le secteur de l'ancienne porte Saint-Jean (CeEt-33). Cette fouille a permis de découvrir des vestiges de la palissade construite en 1693. À cette époque, la porte Saint-Jean se trouvait à l'est de l'actuelle porte du même nom. Une surveillance archéologique, réalisée en 2004 par la Ville de Québec (Rouleau, 2005), a aussi permis la mise au jour de vestiges associés à l'ancienne porte Saint-Jean. En 1987 et en 1999, la surveillance de travaux d'excavation en vue de l'enfouissement d'un réseau d'Hydro-Québec sous l'actuelle porte Saint-Louis, a permis de localiser des vestiges associés à des phases antérieures à la porte (Moss et Rouleau, 1998 : 19 et Simoneau, 2000 : 19). Puis, en 1988, la Ville de Québec a procédé à une fouille dans le secteur de la porte du Palais (CeEt-38) (Simoneau, 1989). Cette intervention a permis de localiser les vestiges des deux portes du Palais et d'un corps de garde. Cette porte fut démolie en 1873. Des surveillances effectuées par Cérane en 1990, pour le compte d'Hydro Québec, et par la Ville de Québec en 1996 ont aussi permis la mise au jour de vestiges associés à cette porte, construite en 1749 puis reconstruite entre 1790 et 1794 (Simoneau, 1997 : 23 et 24).

L'archéologie au Parc du Cavalier-du-Moulin

En 1692, l'ingénieur Beaucours renforça les défenses de Québec en y construisant une nouvelle enceinte palissadée. Il ajouta aux défenses plusieurs ouvrages, dont le **cavalier** du moulin, situé sur l'îlot Mont-Carmel (Charbonneau *et al.* 1982 : 36). Le cavalier perdit son utilité défensive au début du siècle suivant, lorsque les travaux de construction de la nouvelle enceinte de la ville ont débuté. Le parc (CeEt-19), actuellement administré par la Commission de la Capitale Nationale et l'îlot Mont-Carmel (CeEt-748) (<http://www.capitale.gouv.qc.ca/realisations/parcs-espaces-verts/parc-du-cavalier-du->

[moulin.html](#)), ont fait l'objet de quelques interventions archéologiques qui n'ont pas généré de résultats (Cloutier, 1997; Simoneau, 1998 et 2001). L'archéologue Michel Gaumond a réalisé un dossier rassemblant la documentation historique portant sur le site du Cavalier du Moulin (Gaumond, s.d.).

L'archéologie du mur nord-est et des défenses du côté du fleuve

Les remparts des fortifications de Québec sont complétées au nord-est, entre le parc Montmorency et le Parc-de-l'Artillerie, en passant par la rue des Remparts, par un haut mur surmonté, au cours de différentes époques, par panoplie d'ouvrages défensifs dont des batteries, des redoutes et des corps de garde. Du côté du fleuve, les défenses de la ville étaient constituées du fort Saint-Louis ainsi que de plusieurs aménagements défensifs permettant de couvrir le fleuve. Ces ouvrages ceinturant le plateau de Québec renforçaient la falaise qui constituait un véritable rempart naturel. Tel qu'il a été mentionné précédemment, plusieurs campagnes de fouilles ont été réalisées sur le site des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. D'autres campagnes de fouilles ont été réalisées sous la terrasse Dufferin et fournissent de précieuses informations en ce qui concerne les défenses de la haute ville face au fleuve. Les fouilles archéologiques effectuées dans le secteur du Bas-Jardin et du parapet nord ont permis de retracer l'évolution des défenses de la ville dans ce secteur (Moss, 1994). Une synthèse des découvertes a été réalisée en 1994 par l'archéologue William Moss.

En ce qui concerne le rempart nord-est, une étude de potentiel archéologique a été réalisée en 1981 par Parcs Canada (Moss, 1981) et quelques interventions ponctuelles ont été effectuées le long de ces remparts et dans le secteur de la batterie du Clergé, au parc Montmorency (Piédalue, 1972).

3.2.3 L'ensemble des fortifications de la ville de Montréal

En 1645, trois ans après la fondation de Ville-Marie, Maisonneuve fit construire un fort sur le site actuel de la pointe à Callière. Ce fort fut remplacé, quelques années plus tard, soit en 1695, par un château-fort de maçonnerie flanqué de quatre bastions aux coins (Johnson, 1998 : 12-22). Plusieurs campagnes de fouilles ont été réalisées sur le site. Le fort de pieux de Maisonneuve n'a toujours pas révélé ses secrets. Des vestiges du château-fort ont été découverts, dont ceux de l'un des bastions (Johnson, 1998 : 3). Une palissade aurait aussi ceinturé ce château et ce, jusqu'en 1760, mais aucune trace de cette enceinte n'a été découverte à ce jour (Jacob, 2004 : 12). Depuis 2002, l'Université de Montréal effectue son chantier école sur le site du Lieu de fondation de Montréal. Des découvertes concernant le pavillon nord-ouest du château Callière ont été réalisées en 2002 (Bélanger et Loewen, 2008 : 18). En 2005, les fouilles ont révélées quelques éléments associés au fort de Ville-Marie, dont une tranchée de clôture et un alignement de pieux (*Ibid.* 19).

Depuis sa fondation, en 1642, Montréal a été une destination commerciale et un centre de ravitaillement important. Lors de l'éclatement de la seconde guerre franco-iroquoise, la ville devint le point de départ de plusieurs expéditions militaires françaises en territoire ennemi. Une palissade y fut construite en 1687 afin de la protéger, ainsi que ses nombreux dépôts d'approvisionnement qui, auparavant, étaient défendus par de nombreux forts et réduits. « Ces réduits, qui sont plus souvent le fruit d'initiatives individuelles et ponctuelles, sont construits pour répondre aux besoins immédiats de sécurité de la population plutôt qu'aux impératifs stratégiques de défense à long terme » (*Ibid.* 19).

La palissade de Montréal se composait de huit fronts de fortification percés de cinq portes et de deux poternes. En 1688 et 1699, deux plates-formes à canons furent ajoutées aux défenses de la ville. De plus, un fortin palissadé flanqué de quatre bastions fut construit sur un coteau commandant la ville. Plus tard, ce fortin fut qualifié de citadelle de la ville

(*Ibid.* 20). Cette palissade fut agrandie à deux reprises, soit en 1700 et en 1708, avant de se voir transformer en une enceinte de maçonnerie (Arkhis, 2003 : 7).

Des sections de cette palissade furent mises au jour lors de différentes interventions archéologiques effectuées dans le Vieux-Montréal. Entre 1981 et 1983, des fouilles réalisées sur le site de Place-Royale (BjFj-3) ont notamment permis la découverte d'un alignement de pieux comprenant aussi les montants de bois d'une porte anciennement nommée la Porte du marché (Brossard, 1984 : 8 à 11). En 1989, d'autres traces de cette palissade ont été découvertes sur le même site (Cardinal, 1991). Sur le site du Champ-de-Mars (BjFj-21), en 1989, des fouilles ont permis de mieux documenter les modes de construction de l'enceinte de maçonnerie de Montréal et de retracer des pieux de la palissade de Ville-Marie (Arkhis, 2003 : 3-4). Lors d'un inventaire réalisé sur la rue de la Commune en 2003, la firme Ethnoscop a mis au jour des pieux de cette palissade, en plus de découvrir des éléments de la fortification de maçonnerie (Ethnoscop, 2009b, à paraître). Depuis les années 1990 plusieurs interventions effectuées dans le cadre de travaux d'enfouissement des réseaux câblés ont mené à la découverte de segments de palissade de Ville-Marie.

Alors qu'à Québec, en 1720, le projet de fortifications de Chaussegros de Léry fut laissé de côté en raison des finances précaires de la métropole, les dirigeants jugèrent tout de même à propos de renforcer les défenses de Montréal et de Louisbourg en Nouvelle-Écosse (Charbonneau, 2008 : 69). La palissade de bois de Montréal, construite en 1687, fut alors remplacée par une enceinte de maçonnerie. Les travaux débutèrent en 1717 et s'échelonnèrent sur 26 ans. Beaucours avait dessiné les plans d'une enceinte pour Montréal, mais les autorités, insatisfaites, demandèrent à Chaussegros de Léry de revoir le projet (Charbonneau *et al.* 1992 : 22). Il fut tenu compte du fait que l'on ne craignait pas véritablement que la ville soit assiégée. En effet, on considérait que les obstacles à franchir avant de parvenir à Montréal, notamment les forts de la vallée du Richelieu et les nombreux cours d'eau à traverser, ne permettaient pas à l'ennemi d'apporter de grosses pièces d'artillerie (*Ibid.* 22).

La fortification ceinturant Montréal était irrégulière et comprenait quatorze bastions (Arkhis, 2003 : 13). Les courtines étaient percées de seize portes, dont trois principales. Du côté du fleuve, l'enceinte se composait de murs de maçonnerie surmontés d'un parapet et renforcés d'un terre-plein. (*Ibid.* 13). « Un chemin de ronde formé d'une banquette » longeait l'intérieur du parapet du côté du fleuve (Charbonneau *et al.* 1992 : 25). Vers la campagne, les murailles étaient renforcées « d'une grosse banquette supportant le chemin de ronde afin de contrer le tir de canon de petit calibre » (*Ibid.* 25). L'ensemble était doublé d'un glacis et d'un fossé. « Une tenaille flanquait la porte de Québec à l'ouest » (Arkhis, 2003 : 13). Les défenses de Montréal étaient complétées par un cavalier et une batterie sur le coteau du fort (Charbonneau *et al.* 1992 : 22).

Tel qu'il a été mentionné précédemment, les fortifications de Montréal n'étaient pas conçues pour soutenir un siège en règle. Le fait que le parapet soit percé de meurtrières sur le pourtour assurait, par contre, beaucoup de puissance de tir au mousquet, advenant une attaque surprise et un assaut sur l'enceinte (*Ibid.* 25).

En 1760, à l'aube de la Conquête, les défenses de Montréal furent renforcées par la construction de batteries et de retranchements temporaires sur la pointe sud de l'île Sainte-Hélène (Royer, 2004 : 77). Au début du Régime anglais, le système de défense de la colonie fut repensé. Sorel, sur la rive sud de Montréal, devint un camp retranché et un centre de ralliement et de ravitaillement important. Montréal conserva son rôle de centre de distribution, mais ne fut plus comptée parmi les places-fortes de la colonie. Les fortifications de Montréal furent démantelées à partir de 1801.

Plusieurs interventions archéologiques furent réalisées dans différents secteurs des fortifications de Montréal et nous fournissent de précieuses informations sur ses composantes. Les vestiges du **front de fortification** formé entre le bastion des Jésuites et le bastion Saint-Laurent ont été dégagés lors de campagnes de fouilles menées sur le Champ-de-Mars en 1990 et 1991 (Arkhis, 2003). Il s'agit là de la plus grande portion des fortifications de Montréal à avoir été mise au jour. Sept interventions archéologiques avaient préalablement eu lieu sur le site (*Ibid.* 3). Les plus importantes furent la surveillance d'une tranchée mécanique en 1986 qui permit de localiser des éléments de

l'enceinte de la ville et leur état de conservation. Des fouilles y furent effectuées l'année suivante et permirent de documenter l'intérieur du fossé, ainsi que l'arrière du mur d'escarpe.

Plusieurs autres vestiges associés aux fortifications ont été découverts lors d'interventions effectuées dans d'autres secteurs du Vieux-Montréal. C'est le cas notamment du front ouest des fortifications (BjFj-61) où les firmes Arkéos (2002) et Archéotec (2003) ont mis au jour une grande portion des fortifications donnant sur la rue McGill, entre les bastions du Moulin et des Récollets.

3.2.4 La palissade de La Prairie

La mission jésuite de La Prairie fut fondée en 1667 et dès lors, l'endroit devint un véritable village. La palissade le ceinturant n'aurait cependant pas été construite avant 1684 (Jacob, 2004 : 121-122). Certains auteurs soutiennent par contre que les habitations des gens y vivant devaient tout de même être ceinturées d'une palissade, aussi rudimentaire soit-elle, avant cette date (*Ibid.* 126). Ce qui est certain, c'est qu'un moulin à vent fut construit en 1670 et que ce dernier aurait servi de redoute, afin de renforcer les défenses du village. Le fort était à ce moment l'un des plus près du territoire iroquois et en plus d'être une mission, les autorités de la colonie s'en servaient afin de remplir leurs visées militaires. En effet, « les missions servaient à protéger d'éventuelles attaques par un système d'otage et de garantie. Celles-ci étaient également utilisées comme des sortes de réserves militaires par les officiers français en cas de guerre, ainsi qu'à la façon d'avant-poste permettant de coloniser le territoire plus profondément à l'intérieur des terres » (*Ibid.* 123).

À la reprise des hostilités que la paix de Tracy avait momentanément calmées, le gouverneur de la Nouvelle-France, Denonville, envoya en France des requêtes demandant les fonds nécessaires pour fortifier Montréal. La métropole accéda aux demandes du gouverneur en vue de renforcer les défenses de Ville-Marie et de ses principales voies

d'approvisionnement. Par la même occasion, l'on décida de réparer le fort de Chambly et de fortifier La Prairie. C'est donc en 1685 qu'une première véritable palissade ceintura le village et qu'une garnison y fut postée en permanence (*Ibid.* 131). Cette enceinte avait été dessinée par l'ingénieur de Villeneuve qui, malgré ses talents incontestables de dessinateur et de théoricien, n'avait pas les qualités d'un dirigeant requises lors la supervision de la construction des ouvrages. Il fut alors remplacé par le sous-ingénieur du roi, Gédéon de Catalogne (*Ibid.* 132).

Le premier tracé de cette enceinte avait une forme trapézoïdale qui épousait *grosso modo* le relief du terrain (*Ibid.* 138). Elle faisait le tour de la ville en y incorporant les bâtiments principaux et des bastions en occupaient les angles. La situation de La Prairie en faisait un poste avancé accentuant les défenses de Ville-Marie, mais aussi en tant que pivot entre cette dernière et les postes de la vallée du Richelieu (*Ibid.* 149-150).

Lors de l'éclatement de la guerre de Succession d'Espagne, en 1702, les stratégies de défense de la Nouvelle-France furent révisées. On assista alors à « un renouvellement presque complet de toutes ses enceintes, qu'elles fussent villageoises, citadines ou militaires » (*Ibid.* 157). Les défenses de Québec et de la région de Montréal furent donc confiées à Levasseur de Néré. Les fortifications de Chambly, de Sorel, de Saint-François et de La Prairie furent aussi restaurées (*Ibid.* 157). Lors de ces travaux, une partie de la palissade de La Prairie fut redessinée afin de permettre la construction d'une nouvelle église. Des fouilles archéologiques effectuées dans ce secteur en 1998 et 2000 par la firme Arkéos ont d'ailleurs confirmé ces données historiques (*Ibid.* 18). L'ensemble de la palissade aurait aussi été redessiné, puisque l'espace à l'intérieur de l'enceinte était devenu insuffisant (*Ibid.* 158-159). La palissade aurait donc été agrandie dans le secteur des bastions nord-est et sud-est. L'emplacement des trois portes existantes aurait lui aussi été modifié et une nouvelle porte aurait été ajoutée.

Malgré ces transformations, Josiane Jacob (2004 : 161) souligne que La Prairie avait déjà « perdu son rôle de fort frontalier qu'il avait connu à la fin du XVII^e siècle. Bien que son plan plus régulier lui permette une meilleure défense, cette palissade ne semble plus incarner le symbole d'un avant-poste fortifié pour la protection de Ville-Marie ». La paix

signée à Utrecht en 1713, mettant un terme à la guerre de Succession d'Espagne, donna à la Nouvelle-France une période de paix relative qui dura jusqu'au déclenchement de la guerre de Sept Ans.

Au cours de cette période, une menace bostonnaise, en 1724, fit en sorte que l'on procéda à des travaux de réparation de « 21 forts de pieux » dans les environs de Montréal (Choquet, 1935 : 66, tirée de Jacob, 2004 : 165). Une demande d'agrandissement de l'enceinte de La Prairie avait alors été placée, mais à ce jour, tout porte à croire que la palissade ne fut pas agrandie une seconde fois. Par la suite, malgré le déclenchement de la guerre de Succession d'Autriche suivie de la guerre de Sept Ans, la palissade de La Prairie ne fut que réparée à quelques endroits et son grand état de décrépitude ne fut pas amélioré (Jacob, 2004 : 171). La construction d'un rempart de pierres reliant les maisons entre elles, aurait été tentée en 1754 et ces murs auraient été détruits lors des invasions américaines de 1775. Aucune fouille archéologique n'a cependant permis de trouver les traces de ces murs de pierres. Ce qui est certain, c'est qu'à la suite de la Conquête, la palissade de La Prairie sombra dans la désuétude et fut progressivement démantelée.

L'enceinte de La Prairie est certainement l'une des constructions de pieux les plus étudiées au Québec. Elle est le témoin par excellence de ces forts de pieux qui jalonnaient le territoire de la Nouvelle-France au début de la colonisation. Sur le plan archéologique, plusieurs campagnes de fouilles réalisées dans l'arrondissement historique de La Prairie ont permis la découverte de sections de cette palissade et de ses agrandissements, ce qui permet d'en reconstituer le tracé. En 1976, une équipe d'archéologues dirigée par Roxanne Renaud (1977) avait mis au jour un alignement d'une dizaine de pieux sur le site BiFi-3. Deux ans plus tard, lors de travaux d'excavation, un autre alignement de pieux fut découvert et l'archéologue Michel Gaumond (1978) se rendit sur les lieux pour étudier les vestiges qui avaient été grandement endommagés.

Plus tard, en 1994, la Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec (1994) réalisa une fouille de sauvetage dans le secteur du bastion sud-est (BiFi-11). Ces fouilles ne furent cependant réalisées qu'une fois la palissade détruite par les excavations. Les traces laissées dans le sol par les pieux purent cependant être étudiées. En 1997, 1998 et 1999,

la firme Arkéos effectua plusieurs interventions dans le secteur des bastions nord-est (BiFi-15) et sud-ouest (BiFi-16). Ces travaux suivaient une étude de potentiel réalisée en 1996. Les archéologues d'Arkéos se questionnaient alors sur les modes d'assemblage et de construction de la palissade. Les données recueillies à ce moment sur la construction du bastion nord-est et son mode de construction étaient alors les seules informations de ce type connues sur la palissade de La Prairie. En 1999, lors d'une intervention de sauvetage, Arkéos découvrit une petite section de la palissade sur le site BiFi-4. Cette découverte soulevait de nouvelles questions quant au tracé de la palissade (Jacob, 2004 : 18).

De 2001 à 2003, l'Université Laval procéda à des fouilles dans plusieurs secteurs du Vieux-La Prairie. Ces fouilles permirent de localiser quelques nouvelles sections de la palissade et de documenter ses modes de construction. Des vestiges du bastion nord-ouest (BiFi-12, Côté, 2003) et une portion de la courtine nord (BiFi-15, Vincelli, 2005) ont été découverts. Il est à noter que d'autres interventions ont été réalisées dans l'arrondissement historique de la Prairie, mais que les découvertes concernant la palissade étaient mineures (Cardinal, 1980 et Ethnoscop, 1996).

Toutes ces interventions archéologiques avaient révélé des sections de la palissade, mais aucune étude n'avait alors tenté de la comprendre dans son ensemble et ce, en lien avec son contexte historique. Le mémoire de maîtrise de Josiane Jacob (2004) fait pertinemment le point sur les données historiques et archéologiques recueillies à ce jour sur la palissade de La Prairie et cet ouvrage dresse le portrait le plus complet de ce fort. Il s'agit là de la contribution archéologique la plus importante à ce jour sur la palissade de La Prairie.

Enfin, à l'été 2008 et au printemps 2009, un inventaire de grande ampleur et une surveillance ont été réalisés dans le cadre d'un projet d'enfouissement du réseau câblé de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie (Arkéos, 2009, à paraître). Cette intervention a permis la mise au jour de plusieurs nouvelles sections de la palissade et, à la lumière de ces données, les connaissances sur cette enceinte seront grandement améliorées, notamment en ce qui concerne son tracé.

3.2.5 Les fortifications de Trois-Rivières

Au tout début, Trois-Rivières était principalement un poste commercial dont le magasin principal était protégé de deux bastions, d'une palissade, d'un pont-levis et armé d'une plate-forme à canons (Trépanier, 1988 : 101-102). À la suite de l'implantation de colons dans la région, on décida de fortifier la ville en la ceinturant d'une palissade. Peu de données concernant les fortifications de Trois-Rivières sont connues à ce jour. Construites en pieux vers 1651, elles ne furent jamais reconstruites en pierre. La première palissade de la ville était équipée de deux redoutes et d'un corps de garde (*Ibid.* 103). L'enceinte, désuète, fut reconstruite en 1685 mais n'était alors flanquée que de deux tourelles et défendue par une batterie près du fleuve. La palissade fut à nouveau reconstruite en 1691 alors que le projet d'une enceinte bastionnée fut ordonné par le gouverneur Ramsay. La palissade fut ensuite agrandie à deux reprises, soit en 1693 et en 1709 (*Ibid.* 108). Elle ne contenait alors pas de redoutes ni de bastions. Les défenses de la ville demeurèrent ainsi jusqu'en 1752, alors qu'elles furent détruites par un incendie (Gauthier, 1978 : 1). En 1760, les défenses de la ville auraient été reconstruites pour y intégrer de nouvelles habitations (Ethnoscop, 2003b : 15).

Une étude historique et de potentiel archéologique fut réalisée par Guy Trépanier en 1988. Cette dernière ne traite que brièvement des fortifications de la ville pour lesquelles les données historiques sont lacunaires. Quelques vestiges associés aux défenses de la ville ont cependant été découverts. C'est le cas notamment des possibles vestiges d'un bastion, mis au jour sur le site de Platon (CcFd-18), et des éléments du système de fortifications construit vers 1703, sur le site du jardin des Ursulines (CcFd-22).

3.2.6 Les forts de la vallée du Richelieu

Avant l'arrivée du régiment de Carignan-Salières, un fort, nommé Richelieu (ou Sorel) fut construit à l'embouchure de la rivière Richelieu et du fleuve. Ce poste se révéla « totalement impuissant à freiner les courses des Iroquois » (Gélinas, 1983 : 12). Il fut abandonné en 1646, quatre ans après sa construction, et fut incendié l'année suivante (*Ibid.* 12). Quelques années plus tard, les troupes du régiment de Carignan-Salières arrivèrent en Nouvelle-France. Dès 1665, ces hommes devaient permettre à la colonie de lutter plus efficacement contre les Iroquois (Beaudet et Cloutier, 1989 : 9). Les hommes de ce régiment entreprirent alors la construction de forts le long de la rivière Richelieu. Cette vallée constituait à l'époque l'une des principales voies d'invasion de la Nouvelle-France en direction de Montréal, en partance d'Albany et du nord de l'actuel état de New York (*Ibid.* 7).

Le premier des forts construits fut le fort Saint-Louis (ou Chambly). Un second fort fut érigé à l'emplacement du fort Richelieu dont il reprit le nom, avant que celui de Sorel ne devienne plus populaire (Gélinas, 1983 : 13). Le troisième fort construit la même année fut nommé Sainte-Thérèse. L'été suivant, la chaîne de forts du Richelieu fut complétée par l'ajout de ceux de Saint-Jean et de Sainte-Anne (actuellement sur le territoire de l'état de New-York). Selon Georges Bellemare (1994 : 31 à 42), un autre fort aurait été construit en 1666, il s'agirait du fort de l'Assomption. Cependant, si ce fort a bel et bien existé, il ne fut pas utilisé plus d'un mois et demi⁴ (*Ibid.* 65).

Selon certains auteurs, « la série de postes défensifs établis sur la voie d'entrée de l'Iroquoisie » suffit à inquiéter les Iroquois qui demandèrent la paix aux Français. C'est ainsi qu'un traité fut signé à Tracy en 1667. Cette paix dura dix-sept ans. Lorsque les conflits recommencèrent, en 1684, les forts de la vallée du Richelieu étaient en très

⁴ Selon Bellemare (1994 : 31 à 42), une méprise dans l'interprétation des documents historiques serait à l'origine de l'oubli de ce fort par plusieurs historiens qui croyaient que le fort de l'Assomption aurait été rebaptisé Saint-Jean. Des fouilles archéologiques ont été réalisées en 1968 à Saint-Marc-sur-Richelieu, à l'endroit où Bellemare croyait que le fort l'Assomption avait été construit. Ces fouilles ne générèrent pas de résultats concluants (Bellemare, 1994, chapitre IV). De plus, en 1996 la firme Archéobec a procédé à un inventaire archéologique dans le même secteur sans trouver de traces de ce présumé fort.

mauvais état. En plus de leur mauvaise condition, le fait que les Anglais participaient davantage au conflit accentuait la vulnérabilité de ces postes (Beaudet et Cloutier, 1989 : 9). Les forts de pieux de Chambly et de Sorel furent alors refaits (Gélinas, 1983 : 26). Depuis déjà un certain temps, les forts Saint-Jean et Sainte-Anne étaient abandonnés et tout porte à croire que celui de Sainte-Thérèse l'était aussi (*Ibid.* 19).

La paix revint graduellement dans la colonie et le traité de Ryswick mit un terme à la guerre de la ligue d'Augsbourg; quelques années plus tard, soit en 1701, la Grande Paix fut signée entre les Français et les Iroquois. La guerre de Succession d'Espagne (1701-1713) fit toutefois en sorte que les forts Chambly et Sorel reprirent du service. Par contre, les Iroquois s'étant retirés des conflits, c'était contre les Anglais et par le fait même, contre une artillerie et des techniques de guerre à l'europpéenne que devaient désormais se défendre les Français. Dès lors, les enceintes de pieux n'avaient plus la même utilité (*Ibid.* 27). L'efficacité de ces postes ne fut cependant pas mise à l'épreuve, puisque le traité d'Utrecht mit un terme au conflit.

Fort Sainte-Thérèse

Le fort Sainte-Thérèse aurait fait l'objet de trois phases de construction. Un premier fort fut construit en 1665, lors de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières. Il avait alors une forme rectangulaire et un bastion se trouvait aux quatre coins. Il se composait d'une double palissade et d'une banquette (Fortin, 2003 : 20). Il fut abandonné deux ans plus tard à la suite de difficultés d'approvisionnement et de sa relative inefficacité. En effet, il était facilement contournable par les Iroquois. Cyrille Gélinas (1983 : 26) explique que le fort Sainte-Thérèse, s'il ne fut alors pas abandonné, ne devait pas être bien important puisqu'il n'est pas mentionné dans la documentation historique.

Au déclenchement de la guerre de Succession d'Autriche, le fort Sainte-Thérèse, qui était alors en très mauvais état, reprit du service. Une garnison permanente fut alors établie au fort en 1746-1747 et l'on entreprit sa reconstruction (Fortin, 2003 : 36). Il fut cependant

abandonné l'année suivante puisque l'on jugea plus important de fortifier Saint-Jean (*Ibid.* 38). Lors d'une visite en 1752, Franquet décrivit le poste de Sainte-Thérèse comme étant une enceinte de pieux irrégulière à l'intérieur de laquelle se trouvaient une maison et un magasin en bon état (*Ibid.* 41). En 1740, un hangar à bateaux y fut construit et ce n'est que sept ans plus tard, lors de la guerre de la Conquête, que le fort connut un bref épisode d'activité.

Très peu de travaux, autant historiques qu'archéologiques ont été réalisés sur ce fort. L'étude de Réal Fortin (2003), intitulée *Le fort Sainte-Thérèse et la Nouvelle-France* est sans doute la plus complète à ce sujet. En 2008, une équipe de Parcs Canada a procédé à deux semaines de fouilles sur le site présumé de la construction du fort. Les découvertes y ont été suffisamment prometteuses pour que les travaux se poursuivent dans le futur. Les fouilles de 2008 ont notamment révélé le flanc gauche de l'un des bastions, les vestiges d'une banquette de bois et les traces de deux palissades, dont l'une remonterait à la construction du fort de 1665 et l'autre à sa reconstruction lors de la guerre de Sept Ans (Pierre Cloutier, communication personnelle, 2009). Le fort est actuellement sous la juridiction de Parcs Canada et il possède le statut de Lieu historique national du Canada. Il se situe sur le site du LHNC du Canal-de-Chambly (http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/chambly/index_F.asp).

Fort Chambly

Le premier fort de pieux de Chambly, nommé fort Saint-Louis, fut construit en 1665. Il était alors décrit comme étant un carré de 144 pieds de côté défendu sur trois de ses faces par des **redans** triangulaires et sur la quatrième par un **tambour** (Beaudet et Cloutier, 1989 : 33). Mal entretenu, le fort dut être reconstruit vers 1690. Lors de cette reconstruction, toujours de pieux, l'enceinte formait un rectangle flanqué de quatre bastions aux coins (*Ibid.* 11). Ce second fort fut incendié accidentellement en 1702 et reconstruit une troisième fois, toujours en pieux, la même année (*LHNC du Fort-Chambly*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/fortchambly/index_f.asp).

En 1709, lors de la guerre de Succession d'Espagne, les Anglais devinrent de plus en plus menaçants, forçant les autorités à renforcer les défenses de la vallée du Richelieu. C'est ainsi que le fort Chambly fut réaménagé, complètement en pierre. Ce fort de pierres, carré et flanqué de bastions aux angles, fut dessiné par l'ingénieur Beaujours et les travaux furent supervisés par Gédéon de Catalogne (Gervais, 1983 : 31-32). Un mur intérieur, parallèle au précédent, créait un espace qui fut divisé par des murs de refend, formant ainsi un édifice de deux étages entourant une cour (Miville-Deschênes, 1987 : 8).

La guerre de Succession d'Espagne se termina en 1713 sans que le fort Chambly ne soit véritablement mis à l'épreuve (Beaudet et Cloutier, 1989 : 7). En 1717, des travaux y furent exécutés sous les recommandations de Chaussegros de Léry. La courtine nord fut élevée et on y aménagea une batterie couverte. Les créneaux du fort furent tous refaits et les embrasures furent réaménagées afin d'augmenter leur efficacité sur la capitale des bastions (Gélinas, 1983 : 41).

Plus tard, la construction des forts Saint-Frédéric (1738, actuellement sur le territoire de l'état de New-York) et Saint-Jean (1748) fit perdre l'importance stratégique de Chambly (Gélinas, 1983 : 42). Une garnison y fut tout de même laissée pour surveiller le commerce illicite sur le Richelieu. Lors de la guerre de Succession d'Autriche, il fut utilisé en tant que dépôt d'approvisionnement et de relais pour les soldats. Puis, lors de la guerre de Sept Ans, il servit d'entrepôt et de lieu de ralliement.

Plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu au fort Chambly sous la supervision de Parcs Canada. Le site est aujourd'hui un Lieu historique national du Canada (*LHNC du Fort-Chambly*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/fortchambly/index_f.asp). La première intervention archéologique remonte à 1967, alors que des travaux de restauration étaient effectués sur le fort (Lee et Wylie, 1967). Plus tard, en 1971, trois sondages ont été effectués sur le site, dont un situé tout près de la courtine est (Long et Gusset, 1972). Quelques années plus tard, avant de procéder à d'importants travaux de restauration et de mise en valeur du site, des fouilles intensives ont été programmées. Supervisées par l'archéologue Gisèle Piédalue, elles se sont échelonnées sur trois saisons, soit de 1976 à 1978. Aucun rapport d'intervention n'a été produit pour ces fouilles, mais les découvertes

figurent dans la synthèse de Pierre Beaudet et Céline Cloutier (1989). Par la suite, plusieurs surveillances ponctuelles ont été effectuées lors de travaux d'entretien, notamment en 1980 et 1981 (Cloutier-Nadeau, 1981).

Trois études réalisées sous la tutelle de Parcs Canada dressent un portrait plutôt complet du fort Chambly. Il s'agit de celle portant sur le quotidien des militaires au cours du Régime français et ce, à partir des artefacts trouvés sur le site (Miville-Deschênes, 1987), d'une étude historique traitant spécifiquement du Régime français (Gélinas, 1983) puis d'une synthèse portant sur l'ensemble des découvertes archéologiques (Beaudet et Cloutier, 1989). Cette dernière est la plus détaillée en ce qui concerne les vestiges architecturaux, témoins des différentes phases de construction de ce fort. Par contre, depuis cette étude, une relecture des données a permis de confirmer la construction de trois forts de pieux au lieu de deux.

Fort Saint-Jean

Le fort Saint-Jean fut l'un des cinq postes établis par le régiment de Carignan-Salières le long du Richelieu. Il fut construit en 1666 et aurait eu le mandat de soutenir le fort Sainte-Anne et de bloquer l'avancée à l'ennemi (Castonguay, 1965 : 19). Son inefficacité sur la frontière franco-iroquoise fut rapidement constatée, d'autant plus que, tout comme celui de Sainte-Thérèse, il était difficile à approvisionner. C'est donc après une courte période de paix relative en Nouvelle-France que le fort fut abandonné (*Ibid.* 22).

À la suite du traité d'Aix-la-Chapelle, mettant fin à la guerre de Succession d'Autriche, l'on désirait ravitailler plus efficacement les postes du lac Champlain, tel que Saint-Frédéric. Pour ce faire, l'on reconstruisit le fort Saint-Jean (Gélinas, 1983 : 45). Selon une description de Franquet en 1752 (1889 : 125), le fort de pieux formait un carré flanqué de quatre bastions. La palissade était, quant à elle, percée de créneaux et une banquette se trouvait tout juste derrière. Des édifices de maçonnerie et de pièces sur pièces étaient construits dans les bastions et servaient d'entrepôt, de logement et de

magasins. La palissade du fort n'était cependant pas en très bon état et plusieurs réparations y furent exécutées au cours des années suivantes (Castonguay, 1965 : 29). L'ingénieur Desandrouins vint sur les lieux afin de proposer des plans d'amélioration. L'endroit fut cependant incendié par les troupes françaises retenant de l'île aux Noix vers Montréal, en 1760 (Santerre, 2008 : 62).

Le fort Saint-Jean, un Lieu historique national du Canada, a fait l'objet de fouilles archéologiques entre 1980 et 1982 (Piédalue, 1982 et 1983). Par la suite, plusieurs interventions ponctuelles, dont des surveillances discontinues, ont été réalisées lors de travaux d'entretien sur le site. Toutes ces interventions ont été réalisées par l'agence Parcs Canada, sauf une, qui fut réalisée par Ethnoscop en 2005. Aucun élément du fort de pieux construit par le régiment de Carignan-Salières n'a été découvert à ce jour.

L'Université Laval, en collaboration avec Parcs Canada et le Collège militaire royal de Saint-Jean, projette d'y conduire un chantier école dès l'été 2009 et ce, pour une période de cinq ans. L'objectif principal de ce projet est d'étudier les différents systèmes défensifs établis à Saint-Jean. De plus, Parcs Canada y effectuera aussi une intervention à l'été 2009. Un projet de recherche portant sur les différentes fortifications établies par le régiment Carignan-Salières dans la vallée de la Richelieu pourrait découler des résultats de ces interventions (Université Laval, 2009 : 2).

3.3 La guerre de Sept Ans

3.3.1 L'évolution de la fortification à la fin du XVIII^e siècle.

Les conflits du début du XVIII^e siècle étaient des guerres de position au cours desquelles la défense des places avait pris le dessus sur l'attaque : « non pas que les places fortes étaient devenues imprenables, mais elles réussissaient à retarder et affaiblir l'ennemi tout en servant de point de ravitaillement » (Charbonneau *et al.* 1982 : 104). Au milieu de ce siècle, particulièrement lors des guerres de Succession d'Autriche et de Sept Ans, certains tacticiens tentèrent d'équilibrer l'offensive et la défensive. L'offensive fut alors de plus en plus utilisée et les forts devinrent graduellement des lieux de ralliement et de ravitaillement, plus que de véritables places fortes (Sailhan, 1991 : 175).

« L'artillerie était devenue plus manœuvrable et on avait amélioré la cadence de tir [et la portée] du canon » (Charbonneau *et al.* 1982 : 104-105). Les théoriciens cherchèrent alors des moyens de mieux protéger l'intérieur des places fortes. Pour ce faire, plusieurs proposèrent de multiplier et de distancer les ouvrages avancés devant le corps de la place (Sailhan, 1991 : 177). Ces idées évoluèrent graduellement au cours du XVIII^e siècle et les ouvrages se distancèrent de l'enceinte, tant et si bien qu'ils devinrent de véritables forts détachés. Cette pratique se généralisa au XIX^e siècle.

Au cours du XVIII^e siècle, relativement pauvre quant à l'évolution de la fortification, « quelques ingénieurs [ont publié] des ouvrages ou traités qui [ont eu] pour objectif d'offrir des textes de référence à leurs contemporains, sur des secteurs de leur art moins discutés par les textes officiels » (Charbonneau, 1994 : 35). C'est qu'auparavant, les traités sur les fortifications étaient essentiellement consacrés aux constructions permanentes. Dans la foulée des traités abordant des aspects plus marginaux de la science de la fortification, Béliador (1755) rédigea un ouvrage essentiellement consacré aux revêtements. Un autre traité du même ordre fut celui de Clairac (1746), dédié à la fortification de campagne. Clairac soulignait que, « quoique la plupart de ceux qui ont

écrit sur la fortification aient parlé de ce qui concerne la guerre de campagne, je ne sais si c'est outrer l'expression que d'avancer qu'ils n'en ont rien dit » (Clairac, 1757 : xi). L'ouvrage de Clairac, intitulé *L'ingénieur de campagne ou traité de la fortification passagère*, devint dès lors un document indispensable dans la bibliothèque des ingénieurs militaires, particulièrement en Amérique du Nord où ce type de fort était monnaie courante (Santerre, 2008 : 71-72).

3.3.2 Les frontières de la Nouvelle-France

À l'aube de la guerre de Sept Ans, les défenses de la Nouvelle-France étaient principalement localisées dans les régions éloignées du cœur du pays. Ces zones tampons consistaient d'abord en la région des Grands Lacs et de l'Illinois à l'ouest. Au sud, c'était l'Ohio et le nord de l'actuel état de New-York qui faisaient office de frontière. Vers l'est, ce rôle était joué par l'Acadie et la Nouvelle-Écosse. Ces régions subirent les premières années de la guerre. Les postes et les forts de ces territoires furent grandement mis à contribution entre 1754 et 1758. Cette dernière année marqua toutefois un retournement de situation important dans le conflit. L'étau commençant ensuite à se resserrer sur le cœur de la Nouvelle-France.

À l'annonce de la guerre de Sept Ans, les fortifications protégeant le cœur de la colonie comprenaient le système de défense de la ville de Québec, dont les fortifications avaient été réorganisées en 1745 à la suite de la prise de Louisbourg. Par contre, à l'arrivée de l'armée anglaise dans la région de Québec en 1759, les travaux n'étaient toujours pas complétés. Plus à l'ouest se trouvaient les fortifications de Montréal, dont les travaux entrepris vers 1720 n'étaient pas tout à fait terminés. Les postes de la vallée du Richelieu se limitaient aux forts Chambly, rénové en 1717, et Saint-Frédéric, construit en 1738. La palissade de Trois-Rivières avait été incendiée en 1752. Quelques forts palissadés subsistaient toujours dans la région de Montréal, dont celui de La Prairie. Cependant, ces enceintes étaient en très mauvais état et ne figuraient plus dans les plans de défense de la colonie.

Le gouverneur de la Nouvelle-France, le marquis de Duquesne, voulut prendre possession de la vallée de l'Ohio et en chasser les commerçants et les colons anglais. Pour ce faire, il y entreprit la construction de quatre forts nommés Presqu'île, Le Bœuf, Machault (ou Venango) et Duquesne (Santerre, 2008 : 32). Cette prise de possession du territoire déplut grandement aux autorités britanniques et aux Iroquois, ce qui déclencha la guerre de Sept Ans en sol américain.

En 1755, les plans britanniques visaient à réduire les frontières de la Nouvelle-France en chassant les Français de l'Ohio par la prise du fort Niagara près des Grands Lacs, du fort Saint-Frédéric au lac Champlain et du fort Beauséjour en Nouvelle-Écosse (Fowler, 2005 : 52). Le seul objectif qu'ils purent atteindre cette année-là fut de s'emparer des forts Beauséjour et Gaspereau, ce qui coupait la communication entre Québec et Louisbourg (Borneman, 2006 : 58). Au lac Champlain, l'avancée britannique fut arrêtée au lac Saint-Sacrement (*Lake George*) où, à la suite d'une bataille, Français et Anglais se fortifièrent sur leurs rives respectives du lac. Le fort construit par les Français fut nommé Carillon (Santerre, 2008 : 34).

L'année suivante, les troupes françaises parvinrent à s'emparer des forts Bull et Oswego, au sud du lac Ontario, ce qui contrecarra les plans britanniques. De plus, les garnisons des forts Niagara, Saint-Frédéric et Carillon furent renforcées (Santerre, 2008 : 35).

En 1757, le plan de William Pitt visait le cœur de la Nouvelle-France. L'on prévoyait notamment un blocus sur Louisbourg qui fut abandonné à l'annonce de la nouvelle de la perte du fort William-Henry, avant-poste d'Albany (Fowler, 2005 : 118). Les projets de Pitt furent repoussés à l'année suivante.

L'an 1758 marqua le tournant de cette guerre. D'abord, faute de ressources provenant d'outre-mer, Montcalm opta pour une stratégie défensive visant à protéger le cœur de la colonie. Ainsi, les forts de la vallée de l'Ohio, à l'ouest, et même Louisbourg, à l'est, ne devaient plus espérer de renforts (Santerre, 2008 : 37). Le plan anglais de 1758 consistait à reprendre l'expédition sur Louisbourg, à réduire Carillon et Saint-Frédéric et à s'emparer du fort Duquesne en Ohio (Fowler, 2005 : 141). Les troupes de la Nouvelle-France ne parvinrent qu'à intercepter les avancées anglaises sur les forts Carillon et

Saint-Frédéric. Cette année là, Louisbourg fut prise, ouvrant ainsi le Saint-Laurent à la marine britannique. De plus, au lac Ontario, le fort Frontenac tomba, ce qui isolait les postes de l'Ohio et fit en sorte que le fort Duquesne fut abandonné (Santerre, 2008 : 39-40). Québec et Montréal devenaient ainsi les cibles des campagnes à venir.

Ce bref compte rendu des campagnes précédant celle de 1759 témoigne de l'effondrement des frontières de la Nouvelle-France et ce, en une seule saison, celle de 1758. Dès lors, le système de défense de la vallée du Saint-Laurent, qui avait été épargné jusque là, reprit du service.

3.3.3 Les défenses de Québec lors du siège de 1759

Tel qu'il a été mentionné précédemment, les défenses de la ville de Québec étaient incomplètes lors de l'arrivée de l'armée britannique. Les parapets n'étaient pas terminés et l'aménagement des ouvrages extérieurs, tels que les fossés, avait à peine été entamé (Charbonneau, 2008 : 72). Une palissade fut alors érigée, en haute-ville, pour renforcer les sections de l'enceinte non complétées. Les batteries existantes furent restaurées et réarmées, en haute-ville comme en basse-ville, et de nouvelles batteries furent aménagées, dont la batterie Samos, au-dessus de l'anse aux Foulons (*Ibid.* 108). Montcalm craignait beaucoup un débarquement anglais en amont et en aval de Québec, particulièrement dans la région de Beauport (Fowler, 2005 : 190). Afin de limiter les possibilités de débarquement, les troupes françaises construisirent un véritable barrage défensif entre les rivières Saint-Charles et Montmorency (Comité de sauvegarde du site historique de la villa et redoute Montcalm, 2002 : 4). Puis, à l'ouest de la ville, des troupes furent dispersées entre Québec et Trois-Rivières (Santerre, 2008 : 42).

Au début de l'été 1759, les troupes de Wolfe remontèrent le Saint-Laurent et s'installèrent sur l'île d'Orléans, d'où furent reconnues les positions françaises (Dale, 2004 : 55). Après avoir établi leur campement sur la rive sud de l'île d'Orléans, ils aménagèrent un autre camp et des batteries de canon à la pointe de Lévis, d'où ils

entreprirent de bombarder la ville de Québec (Santerre, 2008 : 42). Afin de parvenir à ses fins et se saisir de Québec, Wolfe avait besoin d'un pied-à-terre sur la rive nord. Avec l'aide de sa flotte, il parvint à débarquer et à installer un campement sur les hauteurs de Montmorency (Fowler, 2005 : 191). Non loin de là, le marquis de Montcalm avait fait construire la redoute Johnstone. Le 31 juillet, les Anglais tentèrent en vain de s'emparer de cette redoute. L'échec de cette attaque rendit Wolfe un peu plus anxieux; il savait désormais que prendre Québec en amont serait impossible, d'autant plus que la redoute Johnstone n'était pas le seul poste de cette ligne établie entre Québec et Beauport.

En plus de ces constructions principales, les écrits de Montcalm faisaient état de plusieurs redoutes, batteries et redans dans les environs de Beauport. Les batteries Saint-Louis et de la Pointe-à-Roussel, Pasquet et de la Canardière étaient flanquées de deux redans. Plusieurs redans individuels étaient aussi dispersés sur les plages, dont ceux de la Morille, Chalifour, Vienne, des Tours, de la gauche, de Chesnay, de Salaberry et les redans du vieux camp et Paraut, équipés de batteries. De plus, deux redoutes protégeaient les environs, soit la redoute du Sault et celle sous l'église (Casgrain, 1895 : 559).

Un ouvrage en tête de pont avait aussi été construit un peu en amont de l'embouchure de la rivière Saint-Charles afin de prévenir tout débarquement dans ce secteur (Charbonneau, 2008 : 118). Cette imposante fortification était composée « de vastes retranchements de terre, défendant à tout le moins la chaussée ou le passage à gué entre les deux rives » (Cloutier, 2002 : 4). Une intervention archéologique réalisée sur le site par la Ville de Québec n'a pas révélé la présence de vestiges associés à la tête de pont de la rivière Saint-Charles (Cloutier, 2002).

Sur le site du Domaine Maizerets, les troupes françaises avaient construits une batterie de canons ainsi qu'une redoute. La batterie Saint-Charles et la redoute des Prêtres n'ont toujours pas été découvertes bien que plusieurs campagnes de fouilles aient été réalisées sur le site (CfEu-1), notamment celles du chantier-école de l'Université Laval (de 1996 à 1999) qui tentaient, entre autres, de localiser la redoute (Douville, 2005 : 13 et 101).

Ailleurs sur la ligne de fortifications de Beauport, seuls quelques sondages ont été effectués en 1965 par l'archéologue Michel Gaumond sur le site de la redoute Johnstone

(CfEs-3). Le site de la redoute Wolfe (CfEs-22) a, quant à lui, fait l'objet d'une surveillance en 1992 (Cérane, 1993), d'inventaires et de fouilles la même année (Slater, 1993) ainsi que de surveillances en 1995 (Giroux, 1995) et 2004 (Fiset, 2004). Aucune découverte probante sur les aménagements défensifs construits sur ces sites n'a cependant été faite. En fait, l'ensemble des fortifications de la ligne de Beauport n'a pas véritablement fait l'objet de recherches archéologiques. Un inventaire archéologique, réalisé en 2004 sur le site de la Villa Montcalm et d'une redoute aménagée tout près en 1759 (CfEt-23), n'a pas permis de retracer les vestiges de cette fortification. La cause en serait de forts bouleversements subits par le site au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle (Rouleau, 2005 : 10). Une photographie aérienne réalisée en 1950 illustre le contour de cette redoute de forme trapézoïdale. À partir de cette photographie et de deux plans anciens, l'archéologue Serge Rouleau (2005) est parvenu à dresser une analyse pertinente de cette redoute, de sa configuration et de ses fonctions.

Les campements et les batteries britanniques situés sur la rive sud et sur l'île d'Orléans n'ont pas, non plus, fait l'objet de fouilles. Il est à noter que ces retranchements temporaires devaient être modestes et construits majoritairement en terre. Seuls quelques éléments, dont les plates-formes à canons, ont pu être de bois ou en pierre. Il est aussi important de spécifier que l'ampleur et la localisation exacte de ces ouvrages sont souvent inconnues. Une carte de la région de Québec et de Beauport, illustrant toutes les positions des deux armées, a été dessinée en 1759 par P. Mackellar, F. Gould, H. Debbing, S. Holland et J.F.W. Des Barres (Bibliothèque et Archives Canada, NMC-17023-2). De nouvelles découvertes archéologiques pourraient améliorer les connaissances sur le sujet.

En 1759, Wolfe, dont le plan consistant à débarquer à l'est de la ville échoua, se résolut à poser le pied plus à l'est. Dans la nuit du 13 septembre, les Britanniques débarquèrent à l'anse aux Foulons et cette manœuvre conduisit à la bataille des Plaines d'Abraham. L'armée française, vaincue, se retira en partie dans la ville de Québec et en partie au campement de Beauport. De là, on prit la décision de se replier à Jacques-Cartier (Cap-Santé), où se trouvait déjà un dépôt d'approvisionnement (Santerre, 2008 : 48-49). Sur les Plaines d'Abraham, l'armée britannique était occupée à la construction d'un campement

temporaire ceinturé de redoutes; ces travaux durèrent jusqu'à la capitulation de la ville (Rouleau, 2002 : 9). Une douzaine de redoutes construites avec des matériaux tirés des arbres et des maisons avoisinantes auraient été complétées (*Ibid.* 9).

« Au moins quatre redoutes protégeaient le chemin menant de l'Anse-au-Foulon au camp et trois autres couvraient le côté ouest. Le flanc nord et le centre étaient protégés par sept redoutes et de retranchements couronnaient quelques buttes du côté du fleuve. De plus, deux redoutes ont été construites près des fortifications de la ville pour soutenir les batteries des assiégeants. Enfin, une dernière a été mise en place dans le voisinage du moulin à tan situé à proximité de la maison Borgia afin de bombarder les vaisseaux français à l'ancre dans la rivière Saint-Charles » (Rouleau, 2002 : 12)

Le potentiel archéologique de ces ouvrages est donc relativement élevé. Au sud de la Grande-Allée, entre le collège de Mérici et l'avenue de l'Aune, pourraient se trouver des traces du campement temporaire britannique. Au sud du chemin Sainte-Foy, entre les avenues Moncton et De Bourlamaque, les vestiges des redoutes aménagées au lendemain de la bataille du 13 septembre et couvrant le flanc nord du camp pourraient être mis au jour. De plus, deux autres redoutes, protégeant le flanc ouest du camp, pourraient se trouver sur l'avenue Belvédère, au sud du boulevard René-Lévesque. Finalement, une autre redoute couvrait le côté est du camp et son emplacement chevaucherait l'actuelle avenue des Laurentides (Rouleau, 2002 : 15).

3.3.4 Le fort Jacques-Cartier 1759-1760

Le 18 septembre 1759, Ramezay, laissé en charge de la ville de Québec, céda la place aux Britanniques. La saison automnale étant avancée, on prit alors la décision de fortifier la pointe de Jacques-Cartier afin d'y passer l'hiver (*Ibid.* 49). C'est le chevalier de Lévis qui traça les ouvrages à construire.

Les objectifs de la construction de ce fort étaient d'abord de permettre aux troupes d'entrer en quartier d'hiver, mais aussi de couper le fleuve en direction de Trois-Rivières

et de Montréal (*Ibid.* 65-66). Le fort Jacques-Cartier était un ouvrage temporaire, construit principalement en terre et en **fascines**. Il comportait trois fronts de fortification, dont l'un donnait sur la rivière Jacques-Cartier située au bas du cap. Un second front donnait sur le fleuve et un troisième s'ouvrait, au nord, vers la campagne. Un parapet et une **berme**, possiblement utilisée en tant que **chemin de ronde**, ceinturaient la pointe du cap. De plus, des **abattis** auraient été disposés du sommet jusqu'à la base de la pointe de Jacques-Cartier. Du côté de la campagne, le fort était défendu par un **ouvrage à cornes** renforcé d'un petit fossé et possiblement d'une palissade ou de chevaux de frise.

Le fort fut occupé au cours de l'hiver 1759-1760 et servit de base pour les préparatifs de la bataille de Sainte-Foy, au cours de laquelle il fut utilisé en tant que poste de ravitaillement (*Ibid.* 66-67). Malgré la victoire française à Québec, le siège dut être levé et Montréal devint la cible de trois armées britanniques. La première de ces armées devait remonter le fleuve à partir de Québec, la seconde partait d'Albany, passait par Oswego et suivait le fleuve jusqu'à Montréal et la troisième désirait atteindre Montréal via le Richelieu (*Ibid.* 61). Le fort Jacques-Cartier ne parvint pas à couper le fleuve efficacement et, à la suite de la capitulation de Montréal, les troupes laissées au fort se rendirent. Le fort ne fut plus jamais réutilisé (*Ibid.* 62-63).

Le site du fort Jacques-Cartier est aujourd'hui un site historique classé par le gouvernement du Québec (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/detailBien.do?methode=consulter&bienId=92507>). Le site archéologique (CeEw-1) a fait l'objet de trois campagnes de fouilles. En 1962, l'archéologue Michel Gaumond (1962 et 1974) s'y rendit afin de procéder à un inventaire visant à confirmer la présence du fort. Gaumond retourna sur le site en 1977 afin d'observer des vestiges de pierres qui tombaient au bas de la pointe de Jacques-Cartier, dont l'érosion menaçait grandement l'intégrité du site. En 1999, Alain Chouinard et une petite équipe de deux techniciens se rendirent sur les lieux afin de procéder à la localisation des bâtiments intérieurs du fort. Cette campagne de fouilles ne permit pas de trouver de traces de ces constructions. Finalement, en 2004, une campagne de fouilles plus extensive eut lieu sur le site. L'objectif de cette intervention, exécutée par le ministère de la Culture et des Communications en partenariat avec l'Université Laval,

était de documenter les modes de construction du fort. De plus, les archéologues purent mettre au jour des vestiges de quelques bâtiments intérieurs du fort, dont les **baraqués** où logeaient les soldats (Santerre, 2005). Le mémoire de maîtrise de l'auteur de la présente étude porte sur ce même site. Ce mémoire constitue la synthèse des découvertes portant sur les modes de construction du fort, lequel fut analysé au regard de son contexte historique (Santerre, 2008). Il s'agit là de l'étude la plus complète sur le fort Jacques-Cartier.

3.3.5 Batteries de Deschambault, 1759-1760

À l'été de 1759, James Murray effectua un débarquement à Deschambault. Ses hommes incendièrent une maison servant d'entrepôt, tuèrent et volèrent du bétail, avant d'être repoussés par une vingtaine de cavaliers français (Chénier, 1976 : 10 à 12). À la suite de cet épisode, Montcalm soutint que Deschambault devait être mieux défendu, puisque la perte de ce poste ferait en sorte que l'accès vers Montréal et le centre de la colonie deviendrait libre à l'ennemi (Casgrain, 1895 : 592). Une nouvelle tentative de débarquement fut effectuée par les troupes britanniques deux jours plus tard, mais sans plus de succès (Chénier, 1976 : 14).

Au printemps de 1760, l'armée française renforça les défenses de Deschambault. D'après les plans anciens, l'ensemble du poste comportait « des dépôts d'artillerie et de vivres [...] une batterie de trois canons [...] ainsi que des retranchements, vraisemblablement constitués d'une ou de deux redoutes, et d'une ou de deux **flèches** » (Royer, 1999 : 20).

Le secteur (CdEx-11) a fait l'objet d'une étude, en 1976, par Rémi Chénier. Cette étude tentait d'établir l'ampleur et l'emplacement des ouvrages que l'armée française aurait effectués à Deschambault, sur le cap Lauzon. Plus tard, en 1999, l'archéologue Martin Royer se rendit sur les lieux afin de surveiller des travaux d'égout et d'assainissement. Aucun vestige relié aux retranchements n'y a cependant été découvert.

Les troupes françaises étaient aussi stationnées à la pointe aux Trembles (Neuville) et à Batiscan, en 1759 et 1760. Par contre, aucune mention des installations qui s'y trouvaient n'a été faite dans la documentation historique.

3.3.6 Le fort Lévis, 1759-1760

En 1759, le fort Niagara fut perdu et les forts Presqu'île, Le Bœuf et Machault furent abandonnés, ce qui fit en sorte que les possessions françaises de l'Illinois étaient désormais coupées du reste de la colonie (Anderson, 2000 : 338). À la suite de la perte du fort Niagara, le chevalier de Lévis tenta de trouver l'emplacement idéal pour y construire un nouveau poste qui défendrait la frontière à l'ouest de la colonie (Pouchot, 2003 : 129). On construisit alors, sur l'île d'Oracointon, un fort nommé Lévis (la Galette). Ce dernier fut assiégé pendant une semaine avant d'être évacué (Santerre, 2008 : 62). Il n'existe plus, puisque l'île fut engloutie lors de l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent (*Ibid.* 20).

Seuls quelques plans et de courtes descriptions du fort faites par Pierre Pouchot (2003), commandant de ce poste, sont parvenues jusqu'à nous. Dans *Histoire et archéologie du fort Jacques-Cartier*, nous avons comparé les forts Jacques-Cartier, Lévis et de l'île aux Noix. Ces trois fortifications de campagnes ont été aménagées en 1759, afin de protéger les frontières réduites de la colonie. Il s'agit là des seuls exemples de fortifications passagères établies lors de la guerre de Sept Ans. Le fort de Lévis a donc été analysé dans cette étude. Une reconstitution de son profil à partir de la documentation historique a été réalisée et une analyse de son tracé a été faite à partir des plans anciens (Santerre, 2008). Il n'y a que peu de probabilités pour que des découvertes archéologiques améliorent l'état de nos connaissances sur ce fort.

3.3.7 Le fort de l'île aux Noix et la vallée du Richelieu, 1759-1760

Malgré les commentaires défavorables de Montcalm qui qualifiait les forts de Chambly, Saint-Jean et Saint-Frédéric comme n'étant même pas dignes du nom de mauvais forts, ces derniers gardèrent leur utilité en tant que lieux de ralliement et de ravitaillement dans la vallée de la Richelieu (Gélinas, 1983 : 45). Le fort Saint-Jean, abandonné depuis plusieurs années, reprit du service et fut réaménagé. Des vestiges du fossé et de la palissade de ce fort, construit en 1748, ont été découverts lors d'interventions réalisées par Parcs Canada (Piédalue, 1982 et 1983). Le fort Chambly, quant à lui, joua notamment le rôle de pivot entre Montréal et les autres postes de la vallée du Richelieu (*Ibid.* 47).

En 1759, une armée britannique, commandée par Jeffrey Amherst, devait remonter le Richelieu, s'emparer ou détruire les postes qui s'y trouvaient et se présenter devant Montréal. François-Charles de Bourlamaque, qui commandait sur cette frontière avait, reçu le mandat de maintenir ses troupes entre Amherst et Montréal (Charbonneau, 1994 : 16). Il devait faire mine d'offrir une résistance aux forts de Carillon et de Saint-Frédéric, avant de se retirer au fort de l'île aux Noix (*LHNC du Fort-Lennox*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/lennox/index_f.asp), emplacement que l'on avait choisi afin d'y construire des fortifications susceptibles de ralentir l'ennemi. De plus, l'endroit étant plus près du cœur de la colonie et du fort Saint-Jean, il était plus facile à ravitailler (Charbonneau, 1994 : 16). Ainsi, tôt en 1759, une fortification temporaire y fut construite.

La même année, après une résistance symbolique à Carillon, puis à Saint-Frédéric qu'il détruisit, Bourlamaque et ses troupiers se retirèrent au fort de l'île aux Noix, que les Britanniques n'eurent pas le temps de conquérir cette année-là (Frégault, 1975 : 354). À la fin de la campagne de 1759, les frontières de la Nouvelle-France étaient comprises entre les forts de l'île aux Noix au sud, de Jacques-Cartier à l'est et de Lévis à l'ouest.

La campagne de 1760 vit le fort de l'île aux Noix être assiégé et abandonné après huit jours de résistance. Plutôt que de se replier vers Saint-Jean, Sainte-Thérèse ou Chambly, Bougainville ordonna la destruction de ces postes et se dirigea vers Montréal (Anderson,

2000 : 401). L'armée britannique établit tout de même son campement sur les ruines de Sainte-Thérèse (*Ibid.* 46 à 51).

Le fort français de l'île aux Noix se trouve actuellement sous les nombreux vestiges de forts britanniques qui se sont succédé sur le site à la suite de la Conquête. L'emplacement est maintenant occupé par le Fort Lennox (chap. 3.4.3), un lieu historique national du Canada géré par l'agence Parcs Canada. Plusieurs campagnes de fouilles ont été réalisées sur le site depuis 1958. Quelques-unes d'entre-elles, effectuées dans les fossés des premières fortifications britanniques qui reprenaient en partie le tracé des fortifications françaises, ont permis de localiser des traces de ce premier fort (Cloutier, 2001).

L'étude d'André Charbonneau (1994), intitulée *Les fortifications de l'île aux Noix*, consacre son premier chapitre (pages 15 à 63) aux fortifications françaises. En confrontant les plans anciens aux données historiques, André Charbonneau est parvenu à reconstituer hypothétiquement le profil et le tracé de ce fort. Ce dernier aurait été composé d'un double retranchement au tracé irrégulier fermé d'un ouvrage à cornes et ceinturant la portion sud de l'île. Au nord, deux redoutes et un blockhaus auraient complété les défenses du site. Le tracé du fort a pu être établi en fonction des descriptions réalisées par les autorités françaises. L'ouvrage était possiblement constitué d'un petit glacis, d'un fossé au fond duquel se trouvait une palissade et d'un parapet renforcé d'une **fraise**, derrière lequel il y avait une banquette. Les terres utilisées pour la construction du parapet, de la banquette et du glacis provenaient fort probablement de l'excavation du fossé. Aucune donnée archéologique clairement associée aux fortifications françaises ne contribue à cette analyse. En fait, le fort français fut arasé en 1760 et en 1778; lors de la construction des premières fortifications britanniques, certains vestiges, telle qu'une portion du fossé de l'ouvrage à cornes, auraient été réutilisés. La comparaison des plans des fortifications britanniques et françaises a permis à André Charbonneau de dresser un portrait des retranchements de l'île aux Noix. Il s'agit là de l'étude la plus complète portant sur les fortifications françaises établies sur l'île. Il n'est toutefois pas exclu que de nouvelles fouilles révèlent la présence de vestiges associés au fort français.

3.3.8 Les défenses de Québec lors du siège de 1760

En 1759, les bombardements de la ville de Québec par l'armée britannique débutèrent le 12 juillet pour se terminer à la veille de la bataille du 13 septembre. Ces tirs endommagèrent grandement les fortifications, tant et si bien que selon certains auteurs, en s'emparant de la ville, les troupes britanniques avaient troqué leur position d'attaquants pour celle d'assiégés et ne disposaient, pour se protéger, que des ruines de la ville (Borneman, 2006 : 224).

Afin de préparer Québec à l'inévitable assaut du printemps (la bataille de Sainte-Foy), Murray ordonna que l'on reconstruise le sommet des parapets afin de les rendre fonctionnels et que l'on construise une série de sept blockhaus répartis devant la ville. De plus, la porte Saint-Louis fut renforcée d'un ouvrage avancé. Un réduit fut aménagé en haute-ville; ce retranchement était composé de **gabions** et de barils remplis de neige. (Charbonneau, 2008 : 117-118). Pour compléter les travaux de renforcement des défenses de la ville, Murray prit position à Cap-Rouge, Lorette, Sainte-Foy (où se trouvait une redoute), Sillery et Pointe-Lévy. D'autres retranchements furent entrepris, mais le sol gelé en empêcha la complétion (*Ibid.* 118). Ce fut le cas notamment de la redoute Wolfe, située tout près de l'actuelle prison provinciale, à côté du Musée national des Beaux-Arts (Rouleau, 2002 : 13). À la suite de la bataille, les troupes françaises établirent des batteries et creusèrent des tranchées, dans « l'axe formé par l'alignement actuel des tours Martello 1 et 2 » (Rouleau, 2002 :13). Ce siège dura à peine sept jours et dû être levé faute de vivres et de munitions (Santerre, 2008 : 59).

Très peu de découvertes archéologiques permettent de vérifier quelle ampleur ont pris les travaux des Britanniques à la veille de la campagne de 1760. Les parapets de la ville ont été significativement modifiés au cours du Régime anglais et il semble probable que les traces des aménagements temporaires effectués en 1760 soient disparues. Des fouilles réalisées à l'extérieur de l'enceinte fortifiée, notamment sur les Plaines d'Abraham, pourraient révéler des vestiges des blockhaus et les redoutes temporaires, bien que les traces que ces constructions ont pu laisser doivent être fugaces. Sur les terrains de l'Hôtel

du Parlement de Québec et sur les Plaines d'Abraham, près de l'avenue Georges-VI, les plans anciens indiquent l'emplacement de quelques-uns de ces blockhaus. Puisque ces terrains semblent ne jamais avoir subi de bouleversements majeurs, il est possible que les vestiges de ces derniers soient intacts (Rouleau et Moss, 1998 : 19). D'ailleurs, près de la statue d'Honoré Mercier, sur le terrain du parlement, une dalle composée de cailloux noyés dans du mortier aurait possiblement servi de plate-forme afin d'assujettir la construction de l'un des blockhaus construits par Murray (Simoneau, 2000 : 22). De nouvelles fouilles dans ce secteur pourraient permettre de vérifier cette hypothèse.

Des fouilles archéologiques ouvertes au public et échelonnées sur trois ans ont eu lieu sur le site du Blockhaus de Murray (ou blockhaus numéro 1) situé sur les Plaines d'Abraham (Duchaine, 2009). Les fouilles, conduites par Commission des Champs de Bataille Nationaux ont permis de constater que le blockhaus était constitué de deux parties, dont une réservée aux officiers et la seconde, plus vaste mais moins spacieuse, réservée aux simples soldats (*Ibid.*) Plusieurs vestiges associés à ce blockhaus ont été mis au jour, témoignant des modes de construction de ce type d'ouvrage. Les fouilles se sont d'ailleurs poursuivies sur le site au printemps 2009 et une mise en valeur est prévue.

À l'ouest de la côte Gilmour et au Bois-de-Coulonge pourraient se trouver les vestiges d'une redoute britannique et de la batterie Samos, érigée par l'armée française. Puisque ce secteur n'a pas subi de transformations majeures, il est possible que les vestiges de ces aménagements soient toujours en place (Rouleau, 2002 : 15).

3.3.9 Batteries de Ristigouche, 1760

À l'automne 1759, les autorités françaises avaient envoyé des requêtes à la métropole dans l'espoir de recevoir des renforts et des ravitaillements pour la campagne suivante. Au printemps de 1760, les renforts demandés à la France ne rejoignirent jamais les troupes de la colonie. Des cinq navires marchands envoyés, trois furent interceptés dès leur départ par la flotte britannique de Boscawen. Le reste du convoi arriva à

l'embouchure du Saint-Laurent le 14 mai. Par contre, six jours plus tôt, des navires anglais avaient quitté Louisbourg en direction de Québec et, plutôt que de s'aventurer sur le fleuve dont les Anglais étaient maîtres, le *Machault*, le *Marquis de Malauze* et le *Bienfaisant* transportant quelque 200 soldats français mirent l'ancre à l'embouchure de la rivière Ristigouche, dans la baie des Chaleurs (*Lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche, Merveilles Naturelles et Trésors Culturels*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/ristigouche/natcul/index_F.asp). Là, selon Fred Anderson (2000 : 395), ils se joignirent à quelques réfugiés acadiens et formèrent une petite résistance armée.

L'étude de Judith Beattie et de Bernard Pothier (1996) relatant les combats de Ristigouche à travers la documentation historique révèle que les troupes françaises auraient construit quelques ouvrages, « retranchements et fortifications », dont trois batteries de canons (Beattie et Pothier, 1996 : 14, 16 et 17). L'une de ces batteries, construite le 24 juin, se situerait à un endroit judicieusement nommé pointe à la Batterie (*Ibid.* 24). Cette dernière, constituée possiblement d'un parapet de terre derrière lequel se trouvait une plate-forme de bois, fut abandonnée et incendiée le 2 juillet. À la suite de l'abandon de la pointe à la Batterie, les troupes françaises retraitèrent à la pointe à Bourdeau afin d'y construire deux nouvelles batteries. L'une fut construite à la pointe aux Sauvages (aujourd'hui Campbellton au Nouveau-Brunswick) et l'autre à la pointe de la Mission (*Ibid.* 32-33). Le 29 octobre, les Français se rendirent et les batteries furent détruites (*Ibid.* 38). La bataille de la Ristigouche fut le dernier affrontement de la guerre de Sept Ans.

La localisation exacte de certaines de ces batteries est toujours inconnue et aucune intervention archéologique n'a été effectuée à ce jour sur l'une d'entre elles. À l'été 2008, lors d'une inspection visuelle dans les environs de la municipalité de Pointe-à-la-Croix, l'archéologue Jean-Yves Pintal découvrit les vestiges d'une batterie qui serait celle de Pointe-à-la-Batterie (DaDp-4). Peut-être que de futures interventions archéologiques sur ce site pourraient nous révéler leurs modes de construction (Pintal, 2009).

3.4 Le Régime anglais 1760-1867

3.4.1 L'évolution de la fortification de la fin du XVIII^e siècle au XX^e siècle

Tel qu'il a été mentionné précédemment, la fortification connut une période de stagnation relative tout au long du XVIII^e siècle ainsi que dans la première moitié du XIX^e siècle. Des théories concernant les forts détachés commencèrent tout de même à émerger au cours de cette période, en réponse à l'artillerie, plus puissante et plus mobile. C'est l'ingénieur Marc-René de Montalembert qui, en 1776, fut le premier à proposer l'idée voulant que l'on agence « perpendiculairement les organes de flanquement » (Charbonneau *et al.* 1982 : 107). Cette théorie allait à l'encontre des idées proposées par Vauban, pratiquement un siècle auparavant. Montalembert proposait alors de supprimer les courtines et les bastions pour les remplacer par des « enceintes en lignes brisées dont les saillants ont des côtés perpendiculaires entre eux » (Sailhan, 1991 : 177). Montalembert alla jusqu'à suggérer de construire une ligne de forts qui se flanquent mutuellement (*Ibid.* 177). Il s'agit là des balbutiements d'un nouveau système, la fortification polygonale.

Ce furent les guerres Napoléoniennes, au début du XIX^e siècle, qui transformèrent la fortification traditionnelle. Les sièges n'avaient alors plus la cote. Les attaques surprises d'une artillerie puissante et manœuvrable prirent le dessus (Charbonneau *et al.* 1982 : 107). Les fortifications n'avaient plus la même utilité. Elles étaient toujours utilisées pour nuire à l'ennemi, mais surtout en tant que point de ralliement et de ravitaillement. À la suite de la guerre de Crimée (1853-1856), l'apparition de l'artillerie rayée fit en sorte que les fortifications bastionnées furent de plus en plus délaissées (*Ibid.* 108). Cette artillerie permettait notamment de tirer en plongée tout en causant des dommages aussi considérables qu'avec le tir direct. Les parapets ne mettaient plus les soldats à l'abri. Les forts détachés, plus éloignés du corps de la place, permettaient un flanquement mutuel. Les batteries de ces forts étaient alors placées dans des **casemates** ou des **caponnières**, afin de protéger les soldats et les pièces d'artillerie (*Ibid.* 109). L'utilisation de batteries destinées à protéger les ports et les voies navigables, ainsi que la dispersion de chapelets

de forts sur la terre ferme, assurèrent désormais la défense d'un territoire. La dernière tradition qui jusque là avait été tenace, celle de l'utilisation de la terre pour construire des remparts, fut quant à elle remplacée par l'emploi du béton et des cuirassements métalliques à la fin du XIX^e siècle (*Ibid.* 109). Cette étape compléta l'entrée de la fortification dans l'ère moderne.

3.4.2 L'ensemble des fortifications de la ville de Québec

Les défenses de la ville de Québec ont été réorganisées à la suite de la guerre de la Succession d'Autriche, plus précisément en réaction à la perte de Louisbourg en 1745. Les bombardements de 1759 et le siège de 1760 hypothéquèrent grandement plusieurs de ces ouvrages. Les finances difficiles de la nouvelle métropole firent en sorte que les défenses de la ville de Québec ne changèrent pas au cours des premières années du Régime anglais. Ce fut la tentative d'invasion par les Américains, en 1775-1776, qui confirma aux autorités la nécessité de construire une citadelle à Québec et de réparer les composantes des fortifications (Charbonneau, 2008 : 73 et 76).

Une première citadelle temporaire, composée de quelques ouvrages construits de chaque côté des remparts existants et de quelques blockhaus, fut construite entre 1779 et 1783 (*Ibid.* 76). Le potentiel archéologique de cette première citadelle est très fort. Les levées de terre en sont toujours visibles en surface et « il demeure indéniable que les vestiges des redoutes, traverses, batteries, tenailles, galeries de contre-mines et abris anti-bombes sont encore en place » (Rouleau et Moss, 1998 : 19). Plusieurs interventions archéologiques ont été menées, par Parcs Canada, sur le site de la citadelle actuelle et d'importants vestiges associés à la citadelle temporaire ont été découverts.

Plus tard, l'ingénieur Gotther Mann soumit un projet de réaménagement des défenses de la ville. Les idées de Mann furent toutes acceptées, soit celles de remplacer les palissades par des murs de maçonnerie, de construire une citadelle permanente et d'ajouter des ouvrages avancés sur les plaines d'Abraham.

Les tensions politiques de l'époque firent en sorte que l'on procéda rapidement aux travaux. En effet, des guerres révolutionnaires avaient éclaté en Europe, notamment en France, et la menace d'une invasion américaine se faisait toujours plus persistante (*Ibid.* 78). Ainsi, en 1786, des travaux qui s'échelonnèrent sur plus de vingt ans furent entrepris à Québec. Plusieurs nouvelles batteries furent alors construites et les anciennes furent restaurées. Le mur de maçonnerie ceinturant la haute ville fut complété, de nouvelles portes furent construites et plusieurs nouvelles **poudrières** furent disposées à des endroits stratégiques dans la ville (*Ibid.* 78 et 80).

Front ouest renforcé

Un immense ravelin fut construit devant la courtine Saint-Louis. Ce ravelin, dont la construction fut entreprise en 1808, était renforcé, au nord, par la tenaille et la contregarde des Ursulines et au sud, par la tenaille et la contregarde Saint-Louis (Simoneau, 1999 : 13). Devant la courtine Saint-Louis, l'importance des vestiges associés au ravelin fut constatée lors d'une prospection menée en 1997 (Savard, 1997). Ce ravelin était construit de terre recouverte de maçonnerie et fut complété en 1811 (Simoneau, 1999 : 3). Une fouille et une surveillance archéologiques, réalisées par la Ville de Québec en 1999 (*Ibid.* 8), ont permis de retracer des vestiges de cet ouvrage avancé qui aurait par ailleurs été appuyé sur la contrescarpe du Régime français. Ce ravelin permanent aurait notamment été construit sur les vestiges d'un ravelin plus ancien, construit par Murray à la veille de la bataille de 1760. Toutefois, aucune trace de ce dernier ne fut découverte (*Ibid.* 10). En ce qui concerne l'ouvrage permanent, plusieurs vestiges associés au ravelin, à la contregarde et à la tenaille Saint-Louis ainsi qu'à la tenaille des Ursulines ont été mis au jour en 1999 (*Ibid.* 14-18). Les vestiges des angles nord-est et nord-ouest ainsi que le mur de soutènement de la tenaille, située tout près du flanc gauche du bastion des Ursulines, ont été mis au jour en 1986 (Arkhis, 1986 et Piédalue, 1987 tiré de Rouleau et Moss, 1998 : 18). Ces découvertes ont notamment permis de mieux connaître les modes de construction de ces ouvrages, ainsi que leur évolution dans le temps. La contregarde

des Ursulines n'a, quant à elle, fait l'objet d'aucune découverte, puisqu'elle fut détruite lors de la construction du stationnement d'Youville dans les années 1970 (Ibid. 16).

En plus des travaux de construction et de réaménagement des fortifications, certains secteurs existants changèrent de vocation. C'est le cas notamment des Nouvelles Casernes, utilisées en tant que logement au Régime français, que l'on réserva à l'Artillerie royale. L'ensemble fut rebaptisé Parc de l'Artillerie.

Mann avait aussi prévu la construction d'un **camp retranché** sur les Plaines d'Abraham. L'ingénieur Bruyère, qui le remplaça, opta plutôt pour la construction de quatre tours Martello. De ces quatre tours, trois existent toujours et se trouvent actuellement sous la tutelle de la Commission des champs de bataille nationaux. En 1991, des fouilles ont été réalisées au pied de la tour numéro 2 et les traces d'un fossé la ceinturant ont alors été mises au jour (Picard et Roy, 1995 : 417, tirée de Rouleau et Moss, 1998 : 21).

La citadelle de Québec

Les travaux proposés par Mann furent complétés vers 1812. Le seul élément toujours manquant était la construction d'une citadelle permanente. Cette dernière fut entreprise en 1820 d'après les plans de l'ingénieur Durnford. Les travaux s'échelonnèrent sur plus de dix ans. La nouvelle citadelle reprenait alors des éléments des fortifications existantes de la ville et se composait de cinq fronts réguliers de fortification. Du côté de la campagne, des ouvrages avancés en renforçaient les défenses. À l'intérieur de son enceinte se trouvaient des entrepôts et des poudrières, ainsi que des casernes pour abriter les troupes (Charbonneau, 2008 : 82).

À la suite de la rébellion des Patriotes de 1838-1839, les autorités jugèrent bon de renforcer quelque peu les défenses de la citadelle, advenant un soulèvement de la population locale. Pour ce faire, on fortifia la gorge du bastion du Roi et on y construisit une nouvelle prison percée de meurtrières. Au fil des années, certains éléments furent améliorés, telle que la profondeur des fossés, que l'on augmenta.

La citadelle fut complétée vers 1850 et prit la forme que nous lui connaissons actuellement (*Ibid.* 83). Aujourd'hui, la citadelle est une base militaire active et la Défense nationale, en collaboration avec Parcs Canada, y procède à des interventions archéologiques (*Citadelle de Québec*, <http://www.lacitadelle.qc.ca/>). Depuis 1980, Parcs Canada exécute régulièrement des interventions archéologiques, soit des fouilles ou des surveillances, lors de travaux de réfection de ses installations. Des vestiges associés à tous les systèmes défensifs de maçonnerie y ont été découverts, en plus de vestiges associés à la citadelle temporaire et aux enceintes de Levasseur de Neré et de Chaussegros de Léry, qui passaient dans ce secteur. Une synthèse récente des découvertes effectuées entre 2001 et 2005 a été réalisée par Pierre Cloutier, Anne Desgagné et Robert Gauvin (2006).

Lors de la période comprise entre la fin de la Guerre de 1812-1814 et la Guerre de Sécession américaine (1861-1865), le Canada jouit d'une relative période de paix, au cours de laquelle les menaces d'une invasion américaine ne s'estompèrent toutefois jamais. Pendant ce laps de temps, certaines portions des défenses de la ville de Québec furent restaurées. Ce n'est cependant qu'au déclenchement de la guerre de Sécession américaine que la stratégie défensive de Québec fut repensée. Parallèlement à cette période, l'artillerie connut de grands changements, ce qui amena l'apparition des forts détachés. De plus, la menace d'une attaque américaine pouvant provenir de la voie ferrée qui mène jusqu'à Lévis modifia la tactique défensive de Québec (Desloges, 1991 : 13). L'ingénieur alors en poste, William Drummond Jervois, proposa la construction de forts permettant d'occuper les hauteurs de la Pointe-Lévy.

Les forts numéros 1, 2 et 3 de la Pointe-Lévy

Un projet comprenant cinq forts fut alors soumis et les autorités accédèrent à la construction de trois d'entre eux (Desloges, 1991 : 21). Les forts numéros 2 et 3 furent construits entre 1865 et 1869, alors que le fort numéro 1 l'a été de 1865 à 1872 (*Ibid.* 37 à 62). Ces trois forts polygonaux étaient flanqués de caponnières perpendiculaires et

comportaient des locaux casematés (Charbonneau, 2008 : 86). Ils ne furent par contre jamais occupés par une garnison. En 1871, alors que le fort numéro 1 n'était toujours pas terminé, des négociations entre Britanniques et Américains ont été entreprises. Ces négociations se conclurent la même année par la signature du traité de Washington, dissipant les craintes d'une attaque sur Québec. La Grande-Bretagne céda ensuite graduellement au gouvernement canadien la responsabilité de défendre son propre territoire. Dès lors, les forts de Lévis furent sous le contrôle de l'école d'artillerie et seuls quelques hommes y assurèrent la garde sans toutefois y résider (Desloges, 1991 : 65).

Au tournant du XX^e siècle, les autorités canadiennes ne craignaient plus d'attaque terrestre. C'était plutôt la voie maritime du Saint-Laurent qui inquiétait. Le système défensif de Québec fut alors déplacé un peu plus vers l'est, à la Pointe-de-la-Martinière, à Saint-Étienne-de-Beaumont, ainsi qu'à Saint-Jean sur l'île d'Orléans (*Ibid.* 67).

Lors des deux guerres mondiales du XX^e siècle, les forts de Lévis servirent d'entrepôts. À la fin des conflits, le fort numéro 2 fut démoli pour faire place à la construction de nouveaux édifices et le fort numéro 3 fut transformé en usine de fabrication de béton (*Ibid.* 67). L'étude historique d'Yvon Desloges (1991) est l'ouvrage le plus complet en ce qui concerne les forts de Lévis. Le fort numéro 1 un Lieu historique national du Canada (LHNC des Forts-de-Lévis, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/levis/index_f.asp), est sous la juridiction de l'agence Parcs Canada. Seules quelques interventions archéologiques mineures ont été réalisées au fort numéro 1 par Parcs Canada et puisque le fort existe toujours, les découvertes portaient principalement sur des aménagements secondaires, tel qu'un puits. Le fort numéro 2 n'a fait l'objet d'aucune expertise archéologique. Quant au fort numéro 3 (CeEt-855), l'archéologue Pierre Cloutier y a réalisé une intervention en 2002 (Cloutier, 2005).

3.4.3 La vallée du Richelieu

Le fort Saint-Jean

Au lendemain de la Conquête, l'importance stratégique de la vallée du Richelieu était tout aussi importante qu'elle ne l'était au cours du Régime français. Cette vallée constituait toujours une voie d'invasion efficace en provenance du sud, vers Montréal. L'ennemi avait toutefois changé, il s'agissait d'abord de rebelles désireux de libérer les colonies américaines de la domination britannique, puis d'Américain.

Entre 1760 et 1775, le fort Saint-Jean « connut la déchéance. Les ronces, les arbrisseaux et les folles herbes réapparurent ça et là à travers les palissades calcinées » (Castonguay, 1965 : 44). Alors que des menaces d'invasion du territoire par les Américains se firent de plus en plus persistantes, l'on construisit deux redoutes à l'emplacement du fort Saint-Jean. « La redoute sud, construite au centre du vieux fort français était longue d'environ deux cent cinquante pieds et large de deux cents. Elle contenait, en plus de plusieurs **traverses** ou cloisons protectrices, six bâtiments [...] La redoute nord [était] reliée à la redoute sud par une tranchée [...] Le fossé était muni de fascines et les canons étaient mis en place » (*Ibid.* 48). Après un long siège de l'armée américaine, les troupes britanniques rendirent Saint-Jean. Les troupes américaines reconstruisirent « tant bien que mal » le fort Saint-Jean pendant l'hiver de 1776 et quittèrent les lieux la même année (*Ibid.* 72-73).

L'importance stratégique du poste de Saint-Jean fut toutefois remise en question tout au long du siècle suivant. Chaque fois que l'on se penchait sur la question de la défense de la vallée du Richelieu, le débat entre l'importance stratégique de Saint-Jean et celle de l'île aux Noix en tant que principal poste de cette frontière refaisait surface. Quoi qu'il en soit, Saint-Jean se vit doté d'une nouvelle fortification bastionnée en 1776. Cette dernière servait alors à protéger l'important chantier naval (Université Laval, 2009 : 2).

En 1819, à la suite de la signature du traité de Gand mettant un terme à la guerre de 1812, le choix des autorités en tant que poste d'importance sur le Richelieu fut l'île aux Noix,

où l'on construisit le fort Lennox. Saint-Jean en devint le centre de ravitaillement après que ses casernes eurent été réparées (Castonguay, 1965 : 79). Le fort fut partiellement incendié en 1817 et, quelques années plus tard, lors de la rébellion des Patriotes, désaffecté depuis quelques années, il reprit du service en tant que centre de casernement. L'on y construisit plusieurs logis à l'intérieur des fortifications quasi en ruines (*Ibid.* 83-84). Au cours de cette période, le fort Chambly et La Prairie furent aussi dotés de nouveaux aménagements et un blockhaus fut construit à Phillipsburg, sur la baie Missisquoi (Charbonneau, 1994 : 266-267). Avec l'éclatement de la guerre civile américaine, le fort Saint-Jean accueillit à nouveau une garnison. Par la suite, il devint une école d'administration puis, des troupes du Royal 22^e régiment y furent postées lors de la guerre de Corée et une école de formation pour l'armée canadienne s'y installa en 1948. Finalement, depuis 1952, l'endroit est un collège militaire (Castonguay, 1965 : 87).

Des vestiges du fossé de la redoute sud, construite à Saint-Jean en 1775, ont été découverts lors des fouilles de 1980 à 1982 (Piédalue, 1982 et 1983). Les fouilles initiées par l'Université Laval au printemps 2009 ont pour objectif de mieux documenter ces redoutes en complétant les découvertes des années 1980 (Université Laval, 2009 : 4 et 5).

Les première et seconde fortifications britanniques de l'île aux Noix et le fort Lennox

À l'île aux Noix, où les autorités britanniques désiraient établir un avant-poste pour Saint-Jean, on opta pour la construction de quelques blockhaus en 1776. De plus, des batteries de canon y furent restaurées (Charbonneau, 1994 : 84). Deux ans plus tard, une portion des fortifications françaises, au nord-est de l'ancien fort, fut reconstruite à la façon d'un fort de campagne. La construction se composait alors d'un rempart principal doublé d'un fossé et d'un glacis. L'intérieur de la fortification comprenait deux casernes, deux poudrières et des entrepôts (*Ibid.* 88). En 1780, on renforça les défenses de l'île en y ajoutant un abattis ainsi qu'en construisant trois redoutes, lesquelles étaient capables de se défendre d'elles-mêmes (*Ibid.* 96 à 99).

Le traité de Paris de 1783 et l'établissement de la frontière canado-américaine modifièrent la stratégie défensive de la province. Bien que devenant le poste le plus avancé vers le lac Champlain, l'île aux Noix était devenue trop facilement contournable. En 1796, on proposa tout de même d'y établir un poste composé de batteries et de blockhaus, afin de remplacer les aménagements effectués précédemment qui n'étaient plus que des ruines. Un article de Pierre Cloutier (1998) résume les découvertes archéologiques effectuées en 1992 dans le secteur de la redoute ouest de ces premières fortifications britanniques. Près du bastion nord-ouest du fort Lennox, les vestiges d'un ancien fossé humide ayant servi d'ouvrage avancé à la redoute ouest ont été découverts lors d'une surveillance en 1992 (*Ibid.* 113). Plusieurs pièces de bois furent trouvées entre 1992 et 1995 dans ce fossé. Ces dernières provenaient vraisemblablement de la démolition, en 1812-1814, des casemates sous les remparts de la redoute. Les relevés stratigraphiques ont permis de retracer le profil du glacis. Des informations complémentaires ont aussi pu être obtenues en comparant les découvertes effectuées dans le secteur de la redoute nord, dans les années 1960. Cette redoute était, selon les données archéologiques, formée des casemates, situées sous le terre-plein du rempart. L'escarpe de ce même rempart était recouverte d'un parement de bois. Devant, se trouvait un fossé muni d'un chemin couvert. Le tout était complété d'un glacis (*Ibid.* 114).

Les découvertes de 1996 (Cloutier, 1996) ont permis de reconstituer le profil et la forme de la redoute ouest. Cette redoute a connu deux états. Au départ, elle était un ouvrage indépendant, alors que lors de son réaménagement en 1812, elle servit davantage d'ouvrage avancé au fort principal (Cloutier, 1998 : 114).

Lors de la guerre de 1812-1814, l'île aux Noix devint la plaque tournante pour la marine britannique sur la frontière et l'on opta pour la reconstruction des ses fortifications. En 1812, les premières fortifications britanniques de l'île furent restaurées, à l'exception d'une redoute démolie afin de faire place à un chantier naval (Charbonneau, 1994 : 149). La construction du fort et de ses redoutes fut similaire à celle établie lors des invasions américaines de 1775-1776. On remplaça un ravelin, construit du côté nord, par un redan et on modifia le profil des ouvrages. Le fort fut restauré à la hâte et ne servit que de support aux mouvements des troupes sur cette frontière (*Ibid.* 157).

La fin du conflit entre Britanniques et Américains, officialisée par le traité de Gand, ne mit pas du tout un terme à la méfiance entre les deux protagonistes. De part et d'autre, on s'attendait à une reprise des conflits et la guerre de 1812-1814 avait montré à chacun les forces et les faiblesses de leurs stratégies défensives. Du côté britannique, plusieurs stratèges soumièrent des recommandations quant à la défense du Canada. Parmi les questions débattues, celle de l'importance stratégique de l'île aux Noix et de Saint-Jean était l'un des plus récurrentes. Les avis étaient contraires quant aux rôles de ces deux postes, ainsi que sur les aménagements à y effectuer. Mais puisque l'île aux Noix servait encore de chantier naval, l'on jugea qu'il serait préférable de fortifier ce poste plutôt que celui de Saint-Jean qui deviendrait, quant à lui, son point de ravitaillement (*Ibid.* 175). Cette décision fut renforcée par le fait que les Américains, de leur côté de la frontière, construisaient une fortification à Rouse's Point, au nord du lac Champlain.

Les travaux de construction du fort Lennox débutèrent en 1819 et durèrent environ dix ans (*Ibid.* 198). Le fort prit alors la forme d'un rectangle, dont le front sud était protégé par un ravelin doté d'un fossé et d'une palissade. Deux tours maçonnées ont aussi été construites dans les bastions nord-est et sud-ouest et ces dernières furent utilisées en tant que logement casematé. Quelques casernes et entrepôts ont été aménagés le long des courtines, à l'intérieur (*Ibid.* 195-197 et 207).

Tel que le souligne André Charbonneau (*Ibid.* 255), le fort Lennox est toujours le témoin d'une période charnière, tant dans la stratégie défensive du Canada que dans le domaine de la fortification en tant que tel. Dès le début des travaux, la pertinence de fortifier l'île aux Noix à grands frais fut remise en question. L'éternel débat entre Saint-Jean et l'île aux Noix accentua ce questionnement. De plus, alors que le fort Lennox était construit selon le principe de la fortification bastionnée dite classique, de nouvelles théories faisaient leur apparition en Europe. Les forts détachés au tracé polygonal firent progressivement leur apparition. La fortification dite perpendiculaire vit alors les bastions disparaître et être remplacés par de nouveaux organes de flanquement, les caponnières.

Tout au cours du XIX^e siècle, plusieurs plans et stratégies de défense furent proposés pour le Canada. Quelques ingénieurs et stratèges militaires se penchèrent sur la question,

soumettant divers projets de sites à fortifier. Ces propositions ne s'entendaient généralement pas sur les rôles de l'île aux Noix ou de Saint-Jean et les travaux qui devraient respectivement y être effectués. Des projets furent aussi soumis concernant différents endroits que l'on jugeait pertinent de fortifier, tels que Chambly, Sorel et l'île des Sœurs (île Saint-Bernard). Faute de financement, ces projets ne virent jamais le jour. Malgré les discordances entre les stratégies de défense établies au XIX^e siècle, tous s'entendaient sur l'importance de Québec en tant que porte d'entrée (et de sortie) de la colonie, Montréal en tant que plus grand centre de commerce, Halifax en tant que port important et Kingston comme accès aux Grands Lacs. Ces lieux furent dotés de nouvelles infrastructures, notamment les citadelles de Québec et d'Halifax, le fort de l'île Sainte-Hélène à Montréal, le fort Henry à Kingston et les forts de la Pointe-Lévy à Québec. Avec la construction du fort Lennox, ce sont là les travaux les plus importants à être effectués pour la défense du Canada, après la guerre de 1812.

Au cours des années qui suivirent la construction du fort Lennox, des réparations furent effectuées sur ses revêtements et l'on profita de ces travaux (1842 à 1844) pour modifier le profil des remparts à l'extérieur de l'escarpe (Charbonneau, 1994 : 251). En 1857, le fort perdit sa vocation militaire et devint une école de réforme pour adolescents. Plus tard, lors de la guerre de Sécession américaine, en 1862, il fut temporairement réoccupé et l'on procéda à quelques travaux d'entretien, notamment la réparation des édifices, la reconstruction des plates-formes à canon et le nettoyage du fossé (*Ibid.* 312). Mises à part quelques restaurations effectuées sur le parapet quelques années plus tard, le fort Lennox ne fut pas transformé à nouveau et les troupes le quittèrent définitivement en 1870.

L'étude la plus complète concernant les fortifications de l'île aux Noix est sans contredit celle d'André Charbonneau (1994). Ce dernier traite des différentes fortifications qui y furent construites depuis le Régime français. André Charbonneau y recense quelques données archéologiques, mais se concentre davantage sur l'aspect historique et la remise en contexte des différents ouvrages construits.

En ce qui a trait aux fouilles archéologiques, Parcs Canada a conduit un certain nombre d'interventions sur le LHNC du Fort-Lennox (<http://www.pc.gc.ca/lhn->

[nhs/qc/lennox/index_f.asp](https://nhs.qc/lennox/index_f.asp)) entre 1958 et 1971. Ces interventions avaient pour objectif de mieux documenter le site et de former une génération d'archéologues (Cloutier, 1998 : 109). Au cours des années 1970 et 1980, seules quelques interventions de sauvetage y ont été effectuées. Une importante étude de potentiel, réalisée au cours des années 1980 par Gisèle Piédalue (1992), a permis de développer un programme d'interventions archéologiques réalisées au cours des années 1990, parallèlement à des travaux de consolidation des bâtiments du fort (Cloutier, 1998 : 109). Mais, puisque le site du fort Lennox existe toujours, les découvertes concernent principalement les vestiges des premiers forts britanniques et des redoutes, construites au nord de l'île. Un article rédigé par Pierre Cloutier (1998), qui a participé à une dizaine d'interventions au fort Lennox, résume les découvertes effectuées dans le secteur du bastion sud-ouest et de la cour des prisons du fort. Au bastion sud-ouest, les vestiges des fondations d'une tour à canons, dont la construction fut abandonnée en 1825, furent découverts en 1993 (*Ibid.* 109). Il s'agissait d'une base de maçonnerie de vingt mètres de diamètre « reposant sur un radier triple supporté par des pieux » (*Ibid.* 109).

Les postes fortifiés du sud de la province

Saint-Jean était le poste principal de la vallée du Richelieu et une fois la menace américaine passée, le nouveau gouverneur Haldimand désirait, selon son plan de défense, transformer l'île aux Noix en avant-poste et établir un camp retranché, assurant la protection de Montréal à Sorel (Charbonneau, 1994 : 72). En plus de l'avant-poste de l'île aux Noix, Haldimand comptait sur une série de petits postes et **corps de garde** situés à des endroits stratégiques au sud de la province. Ce fut le début de la prolifération des blockhaus sur le territoire canadien. Ces édifices isolés servaient généralement à protéger le passage d'une rivière, d'une route ou d'un canal. Ils étaient aussi utilisés en tant que postes avancés protégeant les principales fortifications du pays. Ces blockhaus, moins coûteux, permettaient également d'assurer la liaison sur les longues routes (Young, 1980 : 29).

Deux blockhaus furent construits afin de défendre la voie de communication de la Richelieu. Un premier fut aménagé, en 1778, sur la rive opposée au fort Saint-Jean. Il était encerclé d'un parapet de terre devant lequel se trouvaient un fossé et des abattis (*Ibid.* 29). Un second fut construit, en 1781, sur la rivière Lacolle⁵. Ce dernier devait protéger un moulin à planches, situé tout près. Un phare complétait aussi ce poste. Il permettait de transmettre des messages entre les postes de Pointe-aux-Fer et de l'île aux Noix (*Ibid.* 32).

En 1779, la menace d'une invasion américaine via la route de la baie Missisquoi et empruntant les rivières Yamaska et Saint-François fut prise très au sérieux et le gouverneur Haldimand ordonna la construction de deux blockhaus sur la rivière Yamaska. Ces fortins furent laissés aux soins de petites garnisons et le plus fort des troupes concentré à Sorel, où les éléments d'un camp retranché avaient été mis en place dès 1778. Le poste de Sorel était situé aux confluents des rivières Richelieu, Yamaska et Saint-François, en plus de se trouver le long du fleuve, donc facilement ravitaillé par Québec (*Ibid.* 75). De plus, de nouvelles routes terrestres permettant de contourner les postes du Richelieu et de joindre les autres rivières de la région conduisaient inévitablement l'ennemi vers Sorel (*Ibid.* 81).

La Guerre de 1812-1814 réenclencha les hostilités entre Américains et Britanniques. Le corridor du Richelieu/Lac Champlain reprit alors toute son importance. Cependant, les postes de cette frontière étaient en ruines et hors d'état de servir. De plus, plusieurs nouvelles routes terrestres accentuaient grandement la complexité de la défense de cette frontière (*Ibid.* 129). Les autorités jugèrent alors bon de parsemer le territoire au sud de Montréal, considérée alors comme le centre commercial de la colonie, par une série de petits postes. Les dépôts et la base de Sorel furent rétablis, le blockhaus de la rivière Lacolle reprit aussitôt du service et il fut jumelé à un avant-poste, construit sur l'île d'Ash, à la confluence des rivières Lacolle et Richelieu (*Ibid.* 135). À Burtonville, deux casernes furent construites, au fort Saint-Jean elles furent réparées et d'autres furent

⁵ Ce blockhaus, érigé en 1781, existe toujours. Il n'a cependant jamais fait l'objet d'une étude archéologique. Une étude historique effectuée par Mario Fillion (1998), intitulée *Le blockhaus de la rivière Lacolle : histoire et architecture*, est sans doute la plus complète sur le sujet.

construites à La Prairie. De plus, une caserne nommée Blairfindie⁶ fut construite pour la cavalerie entre La Prairie et Saint-Jean. Le fort Chambly devint, quant à lui, un important lieu de casernement et d'entreposage (*Ibid.* 143).

En 1813, une expédition américaine commandée par Hampton passa par une route longeant la rivière Châteauguay afin d'atteindre Montréal. Près de l'actuelle municipalité d'Ormstown, les Américains furent arrêtés par les troupes canadiennes commandées par de Salaberry, lequel avait aménagé des abattis et des épaulements à Allan's Corner, près d'un petit blockhaus construit là en 1812 (McKell, 1996 : 44). Le site de cette bataille est actuellement sous la juridiction de Parcs Canada et aucun vestige de ces retranchements temporaires n'a été retrouvé à ce jour. Leur nature très éphémère fait aussi probablement en sorte qu'il n'en reste tout simplement aucune trace.

Cette tentative d'invasion força les autorités britanniques à renforcer leurs positions le long de la Châteauguay et on y entreprit la construction d'un second blockhaus (McKell 1996 : 42). Ce blockhaus fut ensuite réutilisé lors de la rébellion des Patriotes, avant d'être détruit en 1887 (*Ibid.* 50). Les blockhaus de la rivière Châteauguay n'ont jamais fait l'objet d'interventions archéologiques, mais un article écrit par Wayne McKell, en 1996, dresse un portrait complet du second blockhaus.

L'ensemble de ces petits postes est, selon André Charbonneau (1994 : 148), très représentatif des tactiques militaires de l'époque. Tout d'abord, ils sont principalement des entrepôts et des habitations protégées par quelques éléments défensifs, tels que des palissades, des blockhaus et des batteries. Ils sont dispersés en des endroits clés, sur les routes, et chacun des ces postes mise sur des troupes capables de réagir rapidement à une situation de conflit en privilégiant l'offensive, contrairement aux grandes fortifications capables de retenir un ennemi en lui résistant le plus longtemps possible.

⁶ Le site de la caserne de Blairfindie (Bifi-1) est un site archéologique classé et des campagnes de fouilles y ont eu lieu. Il ne figure toutefois pas dans notre liste du patrimoine archéologique des fortifications au Québec, puisqu'aucun élément défensif n'y a été aménagé.

Le fort Chambly

Le fort Chambly fut lui aussi utilisé par les troupes britanniques à la suite de la Conquête. Il ne joua cependant pas un rôle aussi important qu’au cours du Régime français. Lors de la guerre d’Indépendance américaine, il leur servit de point de ravitaillement puis, au cours de l’invasion de 1775-1776, les Américains occupèrent le fort qui fut incendié à la fin du conflit. Lors de la Guerre de 1812-1814, Chambly devint un véritable complexe militaire. Le village, avec son camp, servit d’entrepôt de premier ordre où logèrent plusieurs corps de l’armée installés dans plus d’une quarantaine d’édifices construits entre 1812 et 1814 (Charbonneau, 1994 : 143). L’endroit occupa les mêmes fonctions lors de la rébellion des Patriotes. Il servit une fois de plus à loger une garnison lors des invasions fénien⁷ et par la suite, il fut laissé à l’abandon avant d’être restauré à partir de 1882 (Beaudet et Cloutier, 1989 : 7).

3.4.4 Le fort de l’île Sainte-Hélène

Malgré le fait que « des batteries et des retranchements en terre » ont été construits sur l’île Sainte-Hélène à la toute fin de la guerre de Sept Ans (Royer, 2004 : 77), il fallut attendre en 1816 pour que le commandant des ingénieurs royaux au Canada, E.W. Durnford, propose d’effectuer à Montréal, qu’il juge mal défendue, une fortification sur l’île Sainte-Hélène ainsi que sur la rive sud (Charbonneau, 1994 : 162-163). C’est que la guerre de 1812-1814 avait fait réaliser aux autorités l’importance de l’axe du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs (Royer, 2004 : 77). En 1817, le gouverneur Richmond prit en compte les recommandations de Durnford, mais croyait qu’il serait préférable d’aménager sur l’île Sainte-Hélène des entrepôts militaires fortifiés (Charbonneau, 1994 :

⁷ Le fénianisme est un mouvement de protestation initié par les irlandais immigrés aux États-Unis. Ces derniers réclamaient la libération de l’Irlande, sous domination anglaise. L’une de leurs principales stratégies visait à s’emparer du Canada, une colonie anglaise, en passant par les États-Unis. Ils désiraient ainsi utiliser le Canada en tant que point d’appui pour une éventuelle invasion sur l’Angleterre ou comme monnaie d’échange contre la libération de l’Irlande (McGee, 1967 : 3-5).

162-163). Les travaux de construction débutèrent en 1820 et s'échelonnèrent sur quatre ans. On y construisit « des remparts, un arsenal, un magasin, une caserne, une petite et une grande poudrière ainsi que de nombreuses dépendances » (Royer, 2004 : 77). Plusieurs aménagements améliorant l'aspect défensif de ces installations furent effectués au fil des années et ce, jusqu'au départ des troupes britanniques en 1870.

L'arsenal, la caserne et les deux poudrières à l'épreuve des bombes, un corps de garde, le mur d'enceinte, un lavoir, un blockhaus et un cimetière témoignent de cet important complexe militaire (Royer, 2004 : 79), auquel manquent les magasins, démolis en 1926 et qui fermaient à l'ouest le terrain de manœuvre. Des remparts à l'est, au sud et à l'ouest contribuaient à la défense du site.

À la suite de la réalisation d'un plan directeur (Ethnoscop, 2001a), 135 ressources archéologiques se trouvant potentiellement sur l'île Sainte-Hélène ont été identifiées, la plupart en périphérie du complexe militaire (Royer, 2004 : 79). Un programme d'intervention archéologique a été établi en fonction des travaux de restauration qui pourraient compromettre l'intégrité des vestiges. Quelques interventions archéologiques ont été réalisées sur le site (BjFj-84) par Ethnoscop depuis 1993, alors qu'une surveillance et un inventaire y ont été effectués (Ethnoscop, 1994). D'autres interventions ont été réalisées en 1995, alors que des « travaux d'interception sur le réseau d'élimination des eaux usées » étaient réalisés (Ethnoscop, 1997). En 1999, plusieurs vestiges associés au magasin et à la grande poudrière ont été mis au jour (Ethnoscop, 2001b). En 2000, des fouilles ont été accomplies sur le rempart sud et « contre l'épaule gauche de l'arsenal » (Ethnoscop, 2003a). Ces dernières ont permis d'identifier des sols anciens associés aux remparts. En 2001, un inventaire a été réalisé dans les environs de la caserne, au nord du lavoir, « à l'ouest du flanc droit et à l'est de l'épaule droite de l'arsenal ainsi que sur le terrain de manœuvre » (Royer, 2004 : 79). En 2002, une fouille et un inventaire ont été effectués dans le secteur de la petite poudrière (Ethnoscop, 2003a). D'autres interventions ont été pratiquées en 2004, 2008 et 2009. L'archéologue Martin Royer, qui a supervisé les fouilles réalisées sur le site, a rédigé un mémoire de maîtrise portant sur le fort et les poudrières (Royer, 2009). Cet ouvrage constitue l'étude la plus complète portant sur ce site.

3.4.5 Le fort de Coteau-du-Lac

Dès le début des hostilités entre Britanniques et Américains, le plan de défense des autorités canadiennes prévoyait une communication efficace entre Kingston et Montréal via un réseau de canaux. Cependant, quelques rapides, dont ceux de Coteau-du-Lac, en amont de Montréal, nuisaient considérablement au transport sur cette voie. Le gouverneur Haldimand confia donc à l'ingénieur William Twiss le mandat de canaliser ces rapides. Les travaux débutèrent en 1779 et durèrent trois ans. Un canal à écluse ainsi que deux grands entrepôts y furent terminés en 1781 et, dès les premiers temps, il était évident que le site devait être défendu adéquatement. La guerre de 1812 confirma cet état de fait et l'on entreprit la construction d'un poste fortifié afin d'y loger une importante garnison.

Des casernes, un corps de garde et une poudrière furent construits du côté ouest du canal. Ces bâtiments étaient défendus par un imposant rempart au tracé irrégulier permettant un meilleur flanquement. L'ensemble était complété par une batterie et un blockhaus octogonal situé sur la rive est du canal. Ces derniers assuraient un contrôle de la voie navigable. Malgré des menaces arrêtées à Chrysler's Farm et à Allan's Corner, les troupes américaines n'atteignirent jamais Coteau-du-Lac. Au lendemain de la guerre de 1812, les activités militaires diminuèrent sur les lieux pour ne reprendre partiellement que lors des soulèvements de 1838-1839.

Par la suite, le site ne fut occupé que par une petite garnison et ce, jusqu'en 1856 (site Internet de Parcs Canada : *LHNC du Canada de Coteau-du-Lac*). Lors de la construction du canal de Beauharnois, Coteau-du-Lac perdit son importance. Il devint le site d'un moulin à scie au milieu du XIX^e siècle et en 1923, le gouvernement fédéral le désigna comme lieu historique d'intérêt.

L'agence Parcs Canada effectua trois campagnes de fouilles importantes sur les lieux du LHNC du fort de Coteau-du-Lac (http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/coteaudulac/index_F.asp) révélant les vestiges des installations militaires et des

objets témoignant du quotidien des gens qui occupaient les lieux. Le site fut finalement restauré en 1982 et est depuis ouvert au public (*Ibid.*). Une seule étude historique a été effectuée (Villeneuve, 1967) et elle est intitulée : *Le fort de Côteau-du-Lac ou les vicissitudes d'un site*. De nouvelles campagnes de fouilles et un second regard historique pourraient améliorer l'état des connaissances portant sur ce site.

3.4.6 Le fort Ingall

La région du Témiscouata se trouva, vers le milieu du XIX^e siècle, au cœur d'un autre conflit entre Britanniques et Américains. Cette mésentente résultait du tracé flou de la frontière établie lors du traité de Versailles, au lendemain de la Guerre d'Indépendance américaine (Belzile, 1992 : 6). Du côté britannique, ce secteur était primordial, puisqu'il comprenait une importante route conduisant de Québec à Halifax, que l'on nommait alors le sentier du portage. De plus, cette région riche en bois permettait l'exploitation forestière dont l'Angleterre avait tant besoin en raison du blocus imposé par Napoléon. Ainsi, dans le but de prévenir une tentative d'invasion américaine, quatre forts furent construits. Deux d'entre eux, situés au Grand et au Petit Sault, se trouvaient au Nouveau-Brunswick. Les deux autres, le fort Dégelé (ou poste de Dégelis) et le fort Ingall étaient au Québec (*Ibid.* 9).

Deux cents militaires occupaient le poste d'Ingall. Ce dernier se composait de onze bâtiments ceinturés d'une palissade et avait pour objectif la surveillance de l'extrémité sud du sentier du portage (*Ibid.* 9). Il ne fut cependant pas mis à l'épreuve, puisqu'en 1842, le traité de Webster-Ashburton mit un terme au conflit (*Fort Ingall*, <http://www.fortingall.ca/>).

En 1967, la Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata redécouvrit les vestiges du fort lors de fouilles archéologiques (CkEf-4). Le fort est actuellement reconnu comme étant un site à la fois historique et archéologique. À la suite des sondages effectués en 1967, cinq saisons de fouilles ont eu lieu sur le site, soit en 1968, de 1973 à 1975 et en

1978. Ces fouilles menèrent à la reconstitution, entre 1972 et 1978, de huit des onze bâtiments (Samson, 1969 : 1). Le fort Dégelé (CjEd-2) n'a, quant à lui, fait l'objet d'aucune étude historique étoffée et seuls quelques sondages ont été réalisés en 1979 (Plourde, 1979), ainsi qu'une inspection visuelle en 1986 (Desrosiers, 1986).

3.5 *La période Canadienne (1867 à nos jours)*

3.5.1 Changement de vocation pour les anciennes fortifications

L'arrivée au Canada du gouverneur général Elgin en 1847 témoignait d'une préoccupation des autorités de la métropole, à savoir que Londres devait toujours s'occuper de la défense de sa colonie à ses propres frais. Lord Elgin avait alors pour mandat de créer au Canada un gouvernement responsable et l'on encourageait fortement les autorités coloniales à participer à la défense du pays que Londres assurait jusque là par obligation morale (Charbonneau, 1994 : 306). Alors que la guerre de Sécession américaine, suivie de la menace féniennne, donnèrent de l'élan au questionnement portant sur la défense du Canada, la fédération des provinces britanniques d'Amérique du Nord occupait toutes les pensées des autorités coloniales. Ces dernières n'assumèrent alors pas leur rôle en matière de défense et investirent plutôt dans le réseau ferroviaire du pays (*Ibid.* 321, 324 et 329). Malgré tout, une fois les menaces féniennes estompées, les troupes britanniques quittèrent définitivement le pays, laissant au nouveau gouvernement canadien le soin d'organiser sa propre défense.

En ce qui concerne l'état des fortifications du pays à la suite du départ des troupes britanniques, il faut savoir qu'aucune menace de conflit ne vint véritablement menacer le territoire canadien. Ainsi, plusieurs sites furent laissés à l'abandon ou furent carrément démolis alors que d'autres ont été réaffectés, donnés ou vendus. Certains d'entre eux devinrent des sites historiques ouverts au public; c'est le cas notamment du fort Chambly, restauré à partir de 1882 (Beudet et Cloutier, 1989 : 7) et de Coteau-du-lac, en 1923.

Quelques autres sites remplirent à nouveau un rôle militaire lors des guerres mondiales du XX^e siècle. Ce fut le cas notamment des forts de la Pointe-Lévy à Québec, qui servirent d'entrepôts lors de la Première Grande Guerre. Le fort Lennox, quant à lui, servit de camp de réfugié pour les juifs allemands avant de devenir un lieu historique national en 1940. Le fort de l'île Sainte-Hélène fut restauré en 1882 et à la fin des années

1930. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, il servit de prison pour des ressortissants allemands et italiens. Depuis les années 1960, le fort accueille le musée Stewart (Royer, 2004 : 79).

À Québec, la citadelle est toujours occupée par l'armée canadienne et son Royal 22^e régiment. Une partie du site, déclarée monument historique national du Canada, est aujourd'hui ouverte au public et ce, depuis 1950. Les Nouvelles Casernes furent, quant à elles, transformées en cartoucherie à la suite du départ des troupes britanniques (Bernier et Castonguay, 2008 : 246). Les fouilles réalisées de 1995 à 1997 dans le secteur de la Tenaille des Nouvelles Casernes ont permis de mettre au jour quelques vestiges associés à l'Arsenal de Québec. Un article de Mario Savard (1998) résume ces découvertes.

L'ensemble des fortifications de la ville était plutôt désuet et en mauvais état au dernier quart du XIX^e siècle. Plusieurs sections des fortifications furent partiellement démolies au lendemain du départ des troupes britanniques. Certaines personnes soutenaient qu'elles nuisaient au développement urbain alors que d'autres croyaient, au contraire, qu'elles ajoutaient du cachet à la ville. Des portes furent malgré tout démolies, alors que des murs furent abaissés et d'autres percés. Le nouveau gouverneur Dufferin arrêta cependant cet élan de démolition des fortifications de la ville et proposa un programme de sauvegarde et de restauration qui donna aux fortifications de la ville de Québec l'aspect que nous leur connaissons aujourd'hui (Charbonneau, 2008 : 292).

Alors que quelques sites occupent de nouvelles fonctions et que d'autres sont devenus ou en voie de devenir des sites touristiques, de nouveaux ouvrages à caractère défensif furent construits au Québec. Il s'agit du fort de la Martinière, construit au cours de la Première Guerre mondiale, et du fort HMCS Fort Ramsay, situé à Gaspé et aménagé lors de la Seconde Guerre mondiale. Dans l'avenir, des fouilles pourraient nous renseigner davantage sur ces sites.

3.5.2 Nouveaux éléments défensifs au XX^e siècle

Fort de la Martinière

Avant même le déclenchement de la Première Guerre mondiale, la défense de la ville de Québec et son port inquiétaient les autorités canadiennes. On craignait notamment que des sous-marins allemands tentent d'atteindre le port de la ville, afin de s'en prendre aux nombreux navires de fort tonnage qui y mouillaient fréquemment.

Pour prévenir cette menace, on installa des batteries au sommet et au bas de la Pointe-de-la-Martinière, un peu à l'est de Lévis. La batterie du haut était armée de deux pièces d'artillerie de 7,5 pouces, alors que celle d'en bas était équipée d'autant de canons de 12 livres. Au déclenchement de la guerre, une nouvelle batterie fut installée à Saint-Étienne-de-Beaumont et une autre à Saint-Jean sur l'île d'Orléans. Québec ne fut cependant pas véritablement menacée au cours de cette guerre et ces installations ne furent pas mises à l'épreuve. Ces aménagements furent ensuite temporairement remis en état de servir lors de la Seconde Guerre mondiale (Bernier et Castonguay, 2008 : 258 et 268). Depuis 1981, le site est la propriété de la ville de Lévis qui en assure la conservation et le rend accessible à la population. Une portion du fort d'en bas a été démolie afin de faire place à une maison unifamiliale (BPH Environnement, 2004 : 65).

HMCS Fort Ramsay

Au déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale, on craignait à nouveau que des sous-marins ennemis n'entrent dans le Saint-Laurent. De plus, on cherchait un endroit où l'on pourrait abriter les navires des flottes canadienne et britannique. En effet, les côtes de la Grande-Bretagne faisaient l'objet de rumeurs d'attaque et il fallait trouver un lieu de repli pour la marine britannique. Le choix de ce lieu fut celui de la baie de Gaspé, à l'entrée du Saint-Laurent. Des installations construites à cette fin, on dénote un filet à sous-marins,

installé entre Sandy Beach et Penouille et trois batteries nommées fort Prével, fort Haldimand et fort Péninsule. Environ 2000 hommes et 19 navires y furent postés (*Parc national du Canada Forillon*, http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/forillon/index_F.asp). La marine contrôlait l'entrée de la baie, l'armée de terre opérait les trois batteries côtières et à cette protection s'ajoutait celle de l'aviation canadienne survolant fréquemment la région. Le site fut utilisé jusqu'à sa démobilisation le 1^{er} octobre 1944 (site Internet du Musée naval de Québec). Il s'agit là du dernier poste fortifié aménagé au Québec.

La batterie du fort Péninsule se trouve actuellement sur les terres du parc national du Canada de Forillon (*Parc national du Canada Forillon*, http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/forillon/index_F.asp). Le fort Prével est aujourd'hui la propriété de la SÉPAQ (Société des établissements de plein air du Québec) et une auberge a été construite tout près. Le fort Haldimand, quant à lui, a été transformé en camp de jeunes et ses bâtiments n'existent plus, à l'exception de la maison des officiers (Diocese of Quebec, *Camp Fort Haldimand*, <http://www.quebec.anglican.org/Front%20page/Parishes%20congregations/Gaspe%20Deanery/FortHaldimand.htm>). Aucune intervention archéologique n'a été réalisée sur ces sites.

4- Retour sur l'état des connaissances archéologiques et historiques

Les connaissances dans le domaine de la fortification et de l'architecture militaire défensive au Québec sont très riches. Bien que quelques sites sont toujours peu ou pas connus, la plupart d'entre eux ont fait l'objet de recherches historiques et archéologiques étoffées. Si les connaissances historiques puisées des documents et des plans anciens fournissent plusieurs informations qui permettent de reconstituer hypothétiquement les sites fortifiés, les fouilles archéologiques permettent quant à elles, de vérifier ces informations. Plus encore, elles livrent une multitude de données qui ne figurent tout simplement pas dans les textes d'époque. Bien au-delà de la simple validation des documents, l'archéologie permet une véritable compréhension des modes de construction, de l'évolution physique des sites et des conditions de vie des gens qui les ont occupés. Ainsi, en lien avec le contexte historique et ses variations dans le temps, les archéologues peuvent dresser un portrait sans égal des sites fortifiés au Québec.

La réalisation de telles études n'est cependant pas systématique. Plusieurs sites ont fait l'objet de fouilles archéologiques sans que les comptes rendus ne s'étendent au-delà de la simple description et de l'association des découvertes à des événements et des contextes précis. D'autres études poussent la démarche un peu plus loin en optant pour une démarche fonctionnelle, systémique et évolutive, c'est-à-dire en dressant le portrait d'un site d'après les vestiges découverts et leur fonction dans un système défensif et ce, en lien avec leur contexte historique. Mais la démarche peut aller encore plus loin. L'archéologie contextuelle peut notamment permettre au chercheur de se mettre dans la peau des autorités qui ont choisi d'établir un poste à un endroit précis ainsi que dans la tête de l'ingénieur même chargé de la construction de ce poste fortifié. Il devient alors possible de parcourir à nouveau le raisonnement qui fit en sorte que la fortification prit la forme que nous lui connaissons. L'analyse du terrain sur lequel elle repose, du tracé, du profil, des modes de construction, des matériaux utilisés et du contexte historique en utilisant les données historiques, archéologiques, ethnographiques, iconographiques et géographiques, permet de dresser le portrait le plus complet possible d'un fort ou d'un ensemble de forts.

La première des périodes abordée dans cette étude portait sur les tentatives d'établissement d'une colonie par Jacques Cartier et François de la Rocque de Roberval entre 1541 et 1543. Deux sites archéologiques représentent cette période, soit les forts d'en-haut et d'en-bas à Cap-Rouge (tableau 1). Tel que nous l'avons vu au chapitre précédent, les interventions archéologiques réalisées sur ces sites avant la découverte d'artefacts datant bel et bien du XVI^e siècle sur le promontoire de Cap-Rouge n'avaient révélé que quelques vestiges, dont les interprétations étaient incertaines. De 2006 à 2008, des fouilles extensives ont été menées par la Commission de la Capitale Nationale sur le site du fort d'en haut et à l'été 2008, la Ville de Québec a réalisé une intervention sur le site du fort d'en bas.

La colonie de Cartier et de Roberval commence donc à peine à révéler ses secrets. Les résultats des différentes campagnes de fouilles seront connus sous peu. Les connaissances archéologiques et historiques permettront de dresser des portraits plus complets de ces sites. Lorsque les données portant sur les éléments défensifs de ces forts seront suffisamment analysées, une étude détaillée de leur mode de construction et de leur tracé pourrait être entreprise, et ce, en lien avec les développements dans le domaine de la fortification à cette époque et des besoins défensifs de la petite colonie.

Des parallèles pourraient aussi être établis entre les forts de Cartier et de Roberval et le site de l'hivernement de Jacques Cartier, en 1535-1536 sur les berges de la rivière Saint-Charles (LHNC de Cartier-Brébeuf, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/cartierbrebeuf/index_F.asp). En effet, lors de son second voyage, en 1535, Jacques Cartier établit un petit campement, à l'embouchure de la rivière Saint-Charles et du ruisseau Lairet. La construction avait alors été décrite comme étant « un fort devant les dits navires, tous clos, de grosses pièces de bois, plantées debout, joignant les unes aux autres, et tout alentour garni d'artillerie, et bien en ordre pour se défendre contre la puissance du pays » (Cartier, 1863 : 28). Plus tard, le fort fut amélioré par « de gros fossés, larges et profonds, avec porte à **pont-levis**, renforts de pantois de bois, au contraire des premiers » (*Ibid.* 68). Ce campement temporaire était destiné à protéger les navires et leur équipage et n'a jamais fait partie d'une véritable stratégie militaire défensive.

Quelques campagnes de fouilles archéologiques y ont été effectuées, sous la tutelle de Parcs Canada (Moussette *et al.*, 1977, Guimont, 1994 et Desgagné, 2008) et de la Ville de Québec (Simoneau, 2005b et 2006). Aucune trace tangible du possible fort construit par les hommes de Jacques Cartier n’y a été découverte.

Tableau 1: Les tentatives de Cartier et de Roberval (1541-1543).

Sites	Statut Légal	Codes Borden	État des connaissances archéologiques	État des connaissances historiques	Site Internet
Les forts d’en haut et d’en bas de Cartier et de Roberval		CeEu-4, fort d’en-haut. CeEu-17, fort d’en-bas	Partielle	Avancé	http://www.cartier-roberval.gouv.qc.ca/projet-cartier-roberval/index.html

À la reprise d’intérêt pour la colonisation de l’Amérique du Nord par la France et tout au long du Régime français, les fortifications se sont multipliées sur le territoire de la Nouvelle-France (tableau 2). À Québec, les recherches archéologiques menées sur le site de l’Abitation de Samuel-de-Champlain, à Place-Royale, n’ont révélé les vestiges que d’une tourelle et d’une portion du fossé. Dans *Québec, ville fortifiée* (Charbonneau *et al.* 1982 : 19-24), une analyse des composantes défensives de l’Abitation de Champlain est accomplie. Par contre, une étude archéologique détaillée des éléments défensifs de l’Abitation reste à faire.

En ce qui concerne le fort Saint-Louis, situé en haute ville, les connaissances accumulées lors des fouilles de 2005 à 2007 améliorent de façon significative les connaissances sur les modes de construction et l’évolution de certains de ses éléments défensifs. Vue l’étendue du fort, les fouilles exécutées par l’agence Parcs Canada ne permettent cependant pas d’avoir une vue d’ensemble du tracé du fort et de son profil sur plusieurs fronts. Des fouilles réalisées dans d’autres secteurs pourraient révéler des éléments défensifs de ce fort.

D’un point de vue historique, les fortifications de Québec sont étudiées depuis plus de 130 ans. L’historien amateur James McPherson Le Moine avait écrit, en 1875, un bref

ouvrage, intitulé : *Histoire des fortifications et des rues de Québec*. Ce travail, dont quatorze pages étaient consacrées aux fortifications, allait paver la voie à une multitude de recherches historiques. La plus étoffée d'entre elles demeure sans aucun doute, *Québec, ville fortifiée, du 17^e au 19^e siècle* (Charbonneau et al., 1982). Elle constitue l'ouvrage de référence le plus complet sur les fortifications de Québec et ce, pour toutes les périodes de leur histoire. D'autres études plus spécifiques portant sur des portions bien précises des fortifications ont été réalisées. C'est le cas notamment d'*Évolution structurale du Parc de l'Artillerie et du bastion Saint-Jean, Québec, 1749-1903* (Charbonneau et al., 1974) et de *La redoute Dauphine à Québec* (Richer, 1973). Ces travaux représentent des études historiques complètes et détaillées. Il existe aussi des ouvrages plus généraux, destinés au grand public tel que *Les fortifications de Québec* (Guay, 1998). La documentation portant sur les fortifications de la ville est si abondante qu'il serait très ambitieux et hors de propos de vouloir la répertorier entièrement ici.

Sur le plan archéologique, quelques vestiges associés aux défenses de la ville ont été mis au jour lors d'interventions variées dans différents secteurs de la ville. Ces découvertes se retrouvent dans bien des cas décrites et associées à des aménagements précis mais au-delà de leur mode de construction et de leur évolution spécifique, ces interventions archéologiques ne font qu'appuyer ou compléter les données historiques. Ce constat ne s'applique toutefois pas uniquement qu'aux fortifications de Québec. En fait, les fouilles archéologiques, lorsqu'elles fournissent suffisamment de données sur les éléments défensifs d'un site, ne font l'objet de synthèses détaillées et d'études complètes que dans de rares cas.

Certains secteurs des fortifications de la ville, tels que le Parc-de-l'Artillerie, la Tenaille des Nouvelles Casernes et les bastions Saint-Jean et des Ursulines ont fait l'objet de campagnes de fouilles extensives, notamment par l'agence Parcs Canada. Des synthèses portant sur les résultats de ces fouilles, telle que *L'évolution des fortifications dans le secteur du Parc-de-l'Artillerie : la Tenaille des Nouvelles Casernes et le coteau de la Potasse* (Guimont, 2002), dressent des portraits très complets de ces secteurs du système de défense de la ville. Ces travaux permettent notamment de mieux connaître les vestiges découverts, leurs modes de construction et leur évolution dans le temps. Toutefois, elles

n'offrent pas un portrait général du système de défense de la ville pour une période donnée. L'étude d'André Charbonneau, Marc Lafrance et Yvon Desloges, *Québec, ville fortifiée*, effectue justement un tel exercice, mais ne se base pour ce faire, que sur la documentation historique et iconographique.

Quelques articles spécialisés ont été rédigés sur des secteurs bien précis ou sur des aménagements particuliers des fortifications de Québec. Paul-Gaston L'Anglais (1999), par exemple, a écrit un article intitulé : *Une redoute temporaire en terre et en bois construite en 1711 : observation sur les pieux découverts à la redoute Dauphine en 1972*. Cet article constitue une relecture et une analyse intéressante d'une trentaine de pieux découverts lors de fouilles réalisées en 1972 dans ce secteur du Parc-de-l'Artillerie. Cet article nous fournit de précieuses informations sur les modes d'assemblages d'ouvrages de pieux et constitue une excellente référence sur les techniques de construction d'une redoute temporaire.

L'article de Robert Gauvin intitulé : *Des passages temporaires et de la construction des fortifications de Québec* est un autre exemple d'article spécialisé. Il y est question des traces archéologiques laissées par l'aménagement de passages temporaires facilitant le transport des matériaux lors de la construction du front ouest des fortifications.

Les fortifications de la ville de Montréal n'ont pas, quant à elles, fait l'objet d'autant d'études, tant historiques qu'archéologiques. L'intérêt pour les fortifications de la ville remonte à aussi loin que celui pour celles de Québec. En effet, un ouvrage portant sur les défenses de Montréal depuis son occupation amérindienne fut rédigé en 1874 par l'historien amateur Alfred Sandham. Cet ouvrage de 26 pages était précurseur dans le domaine. Depuis, l'ouvrage collectif *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle* (Lambert & Stewart, 1992) est l'analyse la plus complète portant sur le système de défense de la ville.

Sur le plan de l'archéologie, la palissade de 1687 et l'enceinte permanente de 1717 n'ont fait l'objet que de découvertes isolées. Les plus importantes ont été effectuées sur le site du Champ-de-Mars, constituant un front entier de fortification (Arkhis, 2003). Bien que les rapports de fouilles traitant de ces découvertes décrivent bien les modes de construction des fortifications et leur évolution dans les secteurs d'intervention précis, ils

ne permettent pas d'avoir un portrait général de l'ensemble du système de défense de la ville. Une étude archéologique complète analysant le tracé, le profil et l'évolution des fortifications en lien avec les besoins tactiques et la conjoncture historique de l'époque reste à faire.

À La Prairie, la palissade qui ceinturait la ville est sans doute l'un des ouvrages palissadés les plus étudiés au Québec. Depuis 1976, plusieurs interventions archéologiques ont permis d'en retracer des sections. Ces découvertes permettent notamment de mieux connaître le tracé de l'enceinte. De plus, entre 1996 et 1999, la firme Arkéos a développé une problématique de recherche visant à mieux documenter les modes d'assemblage et de construction de la palissade. Ce questionnement fut poursuivi par l'Université Laval de 2001 à 2003, alors que d'autres sections de la palissade furent découvertes. Ainsi, munie de ces précieuses informations, Josiane Jacob (2004) entreprit un mémoire de maîtrise visant à dresser un portrait complet de l'évolution, des modes de construction et du tracé de la palissade, et ce, en lien avec les données historiques et iconographiques. Cette étude était la plus complète sur le sujet avant que d'importants travaux d'enfouissement du réseau câblé de distribution ne soient entrepris dans l'arrondissement historique de La Prairie en 2008. Arkéos, qui procéda alors à des travaux de surveillance et d'inventaire, mis au jour plusieurs nouvelles sections de la palissade qui remettent en question certaines hypothèses concernant son tracé et enrichissent les connaissances sur ses modes d'assemblage.

En ce qui concerne la palissade de Trois-Rivières, tout reste à faire. Puisque très peu de découvertes archéologiques ne nous renseignent sur son tracé, ses modes d'assemblage et son évolution, il faut pour l'instant nous tourner du côté de la documentation historique et des plans anciens. Une recherche historique portant essentiellement sur la palissade de Trois-Rivières pourrait servir de tremplin pour orienter de futures interventions archéologiques qui permettraient de documenter les vestiges de cette enceinte. Ainsi, si des traces substantielles de cette palissade étaient découvertes, une étude détaillée de celle-ci pourrait en être entreprise. De plus, des parallèles entre les palissades de Montréal, Québec, La Prairie et Trois-Rivières contribueraient à mieux comprendre ce type d'ouvrage.

Dans la vallée de la Richelieu, avant le déclenchement de la guerre de Sept Ans, des quatre forts construits sur le territoire québécois (Sorel, Chambly, Sainte-Thérèse et Saint-Jean), seul le fort Chambly a fait l'objet de fouilles archéologiques intensives et de recherches historiques. Les nombreuses découvertes réalisées lors de fouilles effectuées avant 1989 ont été présentées dans *Les témoins archéologiques du fort Chambly* (Beaudet et Cloutier, 1989). Cette étude dresse un portrait complet des différentes phases de construction de ce fort et des vestiges qui leur sont associés. Depuis sa réalisation, une relecture des découvertes a cependant été faite, venant ainsi modifier les interprétations qui y sont présentées.

Quelques campagnes de fouilles ont été effectuées au fort Saint-Jean, mais les informations concernant les éléments défensifs sont pour l'instant bien minces. L'Université Laval y établira un chantier-école qui, de 2009 à 2013, propose de mieux documenter les aménagements défensifs établis à Saint-Jean dès la construction du fort par le régiment Carignan-Salières et ce, jusqu'à ce que le secteur soit dédié au casernement vers 1839 (Université Laval, 2009 : 2). Cette importante collecte de données pourrait paver la voie à de futures études portant spécifiquement sur des aménagements défensifs établis à Saint-Jean au cours de son histoire.

Le fort Sainte-Thérèse n'a, quant à lui, fait l'objet que d'une intervention archéologique à l'été 2008. Cette fouille visait à confirmer la présence du fort sur le site et à documenter les aménagements défensifs qui y ont été construits. L'agence Parcs Canada projette cependant d'y conduire de nouvelles fouilles dans les années à venir. Ces découvertes pourraient mener à la réalisation d'une étude complète sur les modes de construction, l'évolution et les rôles du fort dans la défense de la frontière Richelieu/Lac Champlain.

La collecte de données archéologiques sur les sites des forts Saint-Jean et Sainte-Thérèse fera en sorte que les connaissances sur les forts établis dans la vallée de la Richelieu au cours du Régime français seront grandement améliorées. Il deviendra alors possible de réaliser une imposante étude sur ces postes, leur évolution et leurs rôles dans la défense de la colonie selon les différentes époques de leur existence. Les données archéologiques

recueillies à Saint-Jean, Sainte-Thérèse et Chambly pourront ainsi être comparées, ce qui devrait permettre une meilleure reconstitution de ces forts.

Tableau 2 : Le Régime français (1608-1754)

Sites	Statut Légal	Codes Borden	État des connaissances archéologiques	État des connaissances historiques	Site Internet
l'Abitation-Samuel-de-Champlain	Site classé monument histo. et site archéo. Dans un arrondissement historique.	CeEt-9	Partiel ¹	Avancé ²	
Les Forts et Châteaux Saint-Louis	LHNC Dans un arrondissement historique	CeEt-40	Avancé	Avancé	http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/saintlouisforts/index_f.asp
Les fortifications de la ville de Québec (à l'extérieur du LHNC des Fortifications-de-Québec)	LHNC des Fortifications-de-Québec et LHNC du Parc-de-l'Artillerie Dans un arrondissement historique	CeEt-378	Avancé	Avancé	http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/fortifications/index_f.asp NOTE : Une bonne partie des fortifications de la ville à l'intérieur des limites du Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec est toujours existante
Batterie Dauphine à l'Îlot Hunt	Dans un arrondissement historique	CeEt-110	Avancé	Avancé	
La Porte Saint-Jean	Dans un arrondissement historique	CeEt-33	Avancé	Avancé	
Porte Saint-Louis					
Porte du Palais		CeEt-38			
Palissade traversant l'Îlot des Palais	Dans un arrondissement historique	CeEt-30	Partielle	Avancé	
Palissade traversant l'Îlot Saint-Nicolas					
Îlot Mont Carmel et Cavalier du Moulin	Commission de la Capitale Nationale, parc urbain	CeEt-19 CeEt-748	Inconnu	Avancé	http://www.capitale.gouv.qc.ca/realisations/parcs-espaces-verts/parc-du-cavalier-du-moulin.html NOTE: Une bonne portion du site du Cavalier du Moulin est toujours existante.
Redoute Royale (Morrin College)	Dans un arrondissement historique	CeEt-305	Partiel	Partiel	
Batterie Royale	Dans un arrondissement historique	CeEt-3 CeEt-14	Avancé	Avancé	Note : La batterie Royale a été restaurée dans les années 1970.

Colline parlementaire et Esplanade du Parlement, ouvrages avancés		CeEt-740	Avancé	Avancé	
Le fort de Ville-Marie et le Château-Fort de Callière	Site histo. Et archéo. classé dans un arrondissement historique	BjFj-22	Partiel	Avancé	http://www.pacmusee.qc.ca/index.aspx
L'ensemble des fortifications de Montréal			Partiel	Avancé	http://www.vieux.montreal.qc.ca/fortif/traces.htm
Place Royale	Classé site histo. et archéo. dans un arrondissement historique	BjFj-3	Avancé	Avancé	
Parc du Champs de Mars	Dans un arrondissement historique	BjFj-21	Avancé	Avancé	
Front ouest des fortifications	Dans un arrondissement historique	BjFj-61	Avancé	Avancé	
Palissade de La Prairie	Dans un arrondissement historique	BiFi-4 BiFi-11 BiFi-12 BiFi-15 BiFi-16	Avancé	Avancé	
Le fort de Trois-Rivières	Dans un arrondissement historique	CcFd-18 CcFd-22	Sommaire	Sommaire	
Fort Richelieu (ou Sorel)			Inconnu	Sommaire	
Fort-Chambly	LHNC du Fort-Chambly		Avancé	Avancé	http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/fortchambly/index_f.asp NOTE: Le fort de pierre est toujours existant et a fait l'objet d'une restauration.
Fort Saint-Jean (Défense nationale)	LHNC du Fort-Saint-Jean		Partiel	Avancé	
Fort Sainte-Thérèse			Sommaire	Avancé	

¹L'état des connaissances archéologiques est ici décrit en un seul mot, soit : inconnu, sommaire, partiel ou avancé. Les sites inconnus sont ceux pour lesquels nous disposons uniquement d'informations historiques mais qui n'ont jamais été localisés ou qui n'ont jamais fait l'objet de découvertes archéologiques. Un état des connaissances sommaire fait référence aux sites pour lesquels nous disposons d'études de potentiel, et/ou qui ont fait l'objet d'inspections visuelles et/ou de découvertes archéologiques très mineures. Un état des connaissances partiel fait référence à un site archéologique connu et déjà en partie fouillé mais pour lequel le potentiel archéologique non découvert est toujours élevé. Finalement, un état des connaissances avancé fait référence à un site pour lequel les découvertes archéologiques sont abondantes, traitées dans plusieurs rapports et qui, dans quelques cas, auraient fait l'objet de synthèses.

²L'état des connaissances historique est aussi qualifié un utilisant les termes sommaire, partiel ou avancé. Un état des connaissances sommaire fait référence à un site dont la documentation historique n'a pas fait l'objet d'une compilation ou d'une synthèse et qui nous est connu via des études portant sur d'autres sujets. Un état des connaissances partiel fait référence à un site ayant fait l'objet d'une courte étude ou d'une collecte d'information préliminaire. Les sites dont l'état des connaissances est avancé ont, quant à eux, fait l'objet d'analyses ou de synthèses étoffées.

L'état des connaissances archéologiques portant sur les fortifications établies au cours de la guerre de Sept Ans est relativement sommaire (tableau 3). Très peu des sites énumérés dans ce tableau ont fait l'objet d'interventions archéologiques. Les deux plus importants sont sans doute les sites des forts Jacques-Cartier et de l'île aux Noix. Trois interventions archéologiques ont eu lieu au fort Jacques-Cartier et l'une d'entre elles, réalisée en 2004, avait pour mandat de mieux documenter ses modes de construction. Bien que cette campagne de fouille ait soulevé plusieurs interrogations concernant l'aménagement intérieur du fort, auxquelles seules de futures interventions pourraient répondre, elle a tout de même pavé la voie à un mémoire de maîtrise. Ce mémoire porte sur le fort, ses modes de construction et ses rôles dans la défense de la colonie à la suite de la prise de Québec par l'armée britannique (Santerre, 2008).

Quant aux fortifications françaises de l'île aux Noix, le LHNC du Fort-Lennox a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles. Le fort français a été analysé par André Charbonneau (1994) dans le premier chapitre de son ouvrage intitulé : *Les fortifications de l'île aux Noix*. Ses principales sources de données étaient formées des plans anciens et des descriptions qui ont été faites à l'époque de la construction et de l'occupation du fort. Des nombreuses fouilles archéologiques réalisées à l'île aux Noix, seule la découverte des fossés des premières fortifications britanniques peut être rattachée aux fortifications françaises (Cloutier, 2001). En effet, la construction du premier fort britannique reprenait en partie le tracé des fortifications françaises, abandonnées.

Un autre fort a aussi été construit au cours de cette période sur l'actuel territoire québécois. Il s'agit du fort Lévis, établi sur une île qui a disparu à la suite de l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent. Seuls quelques plans et descriptions du fort subsistent. *Histoire et archéologie du fort Jacques-Cartier* (Santerre, 2008) reprend donc ces données et tente une analyse du tracé et du profil de ce fort dans le but de le comparer aux forts Jacques-Cartier et de l'île aux Noix. L'objectif de cette analyse était d'établir des parallèles entre ces postes et ainsi de s'approcher le plus possible de la réalité en ce qui concerne leur modes de construction.

Les aménagements édifiés au cours de la guerre de Sept Ans entre Québec et Beauport sont de moindre envergure. La plupart sont des redoutes, des batteries ou des ravelins établis de façon temporaire. Bien que quelques interventions aient été réalisées sur différents sites, dont ceux de la redoute Wolfe à Boischatel (Cérane, 1993. Slater, 1993, Giroux, 1995 et Fiset, 2004), la redoute Johnstone près des chutes Montmorency (Gaumond, 1966) et la redoute Montcalm à Beauport (Rouleau, 2005), très peu de vestiges en lien avec ces constructions ont été découverts. L'ouvrage en tête de pont construit à l'embouchure de la rivière Saint-Charles à lui aussi fait l'objet d'une intervention, de la Ville de Québec, qui n'a généré aucun résultat (Cloutier, 2002). Sur le site du Domaine Maizerets, les plans anciens illustrent une batterie de canons nommée Saint-Charles ainsi que la redoute des Prêtres, construite en 1759 (Douville, 2005 : 81). Plusieurs campagnes de fouilles et interventions archéologiques variées ont été effectuées sur le site notamment par *Les recherches Arkhis*(1987) mandaté par la Ville de Québec, et par l'équipe d'archéologie de la Ville de Québec en 1989, 1992 et 1993 (Simoneau, 1990, Bélanger, 1993 et Côté, 1993). Puis, de 1996 à 1999, certains secteurs du site ont été fouillés par le chantier-école de l'Université Laval (*Ibid.* 12-13). L'un des objectifs de ces fouilles était de retracer la redoute des Prêtres. Aucune trace n'en a cependant été découverte (*Ibid.* 101). Il n'en demeure pas moins, que le potentiel archéologique de la ligne de fortifications établie entre Québec et Beauport est bien réel. Des découvertes concernant ces différents aménagements pourraient conduire à la réalisation d'une étude complète employant les données archéologiques, historiques et iconographiques. Il serait alors possible d'analyser les forces et les faiblesses de cette ligne de fortification, en plus de documenter ses modes de construction.

Les sites des batailles de 1759 et de 1760, concentrés principalement sur le territoire des Plaines d'Abraham, mais aussi au-delà, ont fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique (Rouleau, 2002). Cette dernière localise sommairement l'emplacement du campement établi par les troupes britanniques au lendemain de leur victoire du 13 septembre 1759, les ouvrages avancés construits par les troupes françaises à la veille de la bataille de 1759 et ceux construits par les troupes britanniques pour préparer la ville à l'assaut de 1760. Ces aménagements pourraient faire l'objet de découvertes archéologiques qui nous renseigneraient sur les modes de construction des ouvrages sur

un champ de bataille, domaine dans lequel très peu de connaissances ont été accumulées jusqu'à présent au Québec.

Ailleurs au Québec, les traces d'architecture militaire établie au cours de la guerre de Sept Ans sont plutôt discrètes. Dans la municipalité de Deschambault, quelques installations avaient été mises en place afin de protéger des dépôts d'approvisionnement, mais aucune découverte archéologique n'a été faite, à ce jour, concernant ce petit poste.

Le long de la rivière Ristigouche, lors de la dernière bataille de la guerre de Sept Ans, les troupes françaises ont construit trois batteries de canon. L'une d'entre elles a fait l'objet d'une inspection visuelle par l'archéologue Jean-Yves Pintal en 2008. La batterie de la Pointe-à-la-Batterie, dont certains vestiges sont apparents, pourrait ainsi faire l'objet d'une intervention archéologique qui permettrait de documenter ses modes de construction. L'étude des modes de construction de ces aménagements temporaires et la comparaison entre les vestiges découverts sur les ouvrages défensifs de la guerre de Sept Ans pourraient mener à une meilleure connaissance des enjeux et des développements de ce conflit.

Tableau 3 : La guerre de Sept Ans

Site	Statut Légal	Codes Borden	État des connaissances archéologiques	État des connaissances historiques	Site Internet
Le site historique du Fort-Jacques-Cartier-et-du-Manoir-Allsopp	Site classé historique et archéologique	CeEw-1	Avancé	Avancé	NOTE : Une bonne partie des remparts du site sont toujours visible en surface.
Redoute Johnstone ou fort Montmorency	Classé site historique	CfEs-3	Sommaire	Partiel	
Redoute de Wolfe ou campement Wolfe	Classé site historique	CfEs-22	Sommaire	Partiel	
Redoute Montcalm		CcEt-23	Sommaire	Partiel	
Tête-de-pont de la rivière Saint-Charles			Sommaire	Partiel	
Le poste français de Deschambault ou les fortifications de Cap-Lauzon		CdEx-11	Sommaire	Partiel	
Fort Lévis			Inconnu	Sommaire	NOTE : Ce site a complètement été détruit lors de l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent.
Batteries de Pointe-à-la-Batterie et de Pointe-aux-Sauvages de Ristigouche	Site archéologique	DaDp-4 (Pointe-à-la-Batterie)	Sommaire	Partiel	http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/ristigouche/index_F.asp NOTE: Le parapet de la batterie de la Pointe-à-la-Batterie est toujours visible en surface.

Au cours du Régime anglais, plusieurs nouveaux sites ont été fortifiés (tableau 4), alors que les défenses d'endroits fortifiés au cours du Régime français ont fait l'objet d'améliorations considérables. Parallèlement, plusieurs postes sombraient dans la désuétude et étaient abandonnés.

À Québec, l'état des connaissances archéologiques concernant les aménagements établis au Régime anglais est important. Plusieurs secteurs des fortifications de la ville ayant fait l'objet de recherches archéologiques documentent l'évolution des défenses de la ville, depuis le Régime français jusqu'aux réaménagements de la fin du XIX^e siècle. Mais en ce qui concerne les ajouts importants au système de défense de la ville après la Conquête, certains secteurs sont particulièrement significatifs. C'est le cas du site de l'Esplanade du

Parlement où se trouvent des vestiges associés au ravelin construit dès 1808 devant la courtine Saint-Louis (Savard, 1981 et 1997, Piédalue, 1989 et Simoneau, 1999).

Le site de la citadelle de Québec est aussi très riche. On y retrouve non seulement des vestiges associés aux fortifications françaises mais surtout, plusieurs éléments défensifs construits au cours du Régime anglais. Les différentes interventions archéologiques réalisées sur ce site ont permis de mieux documenter les modes de construction et l'évolution de cette forteresse. Une synthèse portant sur les interventions de 2001 à 2005 a été réalisée (Cloutier, Desgagné et Gauvin, 2006). Dans le futur, des études portant sur l'efficacité, le tracé et le profil de la citadelle au cours de son évolution pourraient ainsi être entreprises.

Mentionnons qu'un article spécialisé portant sur *Les marques lapidaires à la citadelle de Québec* a été rédigé par l'archéologue Pierre Cloutier (2006). Ces marques ont notamment permis d'identifier les maçons qui ont travaillé à la taille des pierres avant leur mise en place, en 1828-1829.

De l'autre côté du fleuve, les forts de la Pointe-Lévy ont fait l'objet de deux études historiques. Yvon Desloges (1991), dans *Les forts de la pointe Lévis*, retrace l'histoire des trois forts, alors que Lise Légaré (2000), dans un ouvrage destiné au public, se concentre sur le fort numéro 1. Du point de vue archéologique, au fort numéro 1, toujours debout, seules des interventions mineures qui ne touchaient pas à ses aménagements défensifs ont été effectuées. Le fort numéro 2 a été démolit et, pour l'instant, le potentiel archéologique de ce site n'a pas été vérifié. Finalement, le fort numéro 3 n'a fait l'objet que d'une seule intervention archéologique (Cloutier, 2005). Le potentiel de ce site est très fort et de nouvelles interventions permettraient assurément de mieux documenter les modes de construction du fort.

Les forts de la vallée de la Richelieu ont pratiquement tous été réaménagés temporairement au cours du Régime anglais. Les fouilles menées au fort Chambly ont permis de mieux documenter les réaménagements effectués sur le site au cours de cette période.

Au fort Saint-Jean, quelques découvertes portant sur les aménagements des redoutes construites en 1775 ont été effectuées de 1980 à 1982 (Piédalue, 1982 et 1983). Par contre, bien peu d'informations nous sont connues en ce qui concerne les différentes fortifications de Saint-Jean. L'Université Laval se propose donc, dans le cadre de son stage de terrain, de 2009 à 2013, de mieux documenter les différentes fortifications érigées sur le site (Université Laval, 2009 : 2). Parallèlement, Parcs Canada y effectuera aussi quelques interventions. Les données issues de ces différentes fouilles augmenteront considérablement l'état des connaissances actuelles sur les forts de Saint-Jean.

Plusieurs campagnes de fouilles ont été réalisées par Parcs Canada sur le site du fort Lennox à l'île aux Noix. Quelques données traitant de l'escarpe d'origine et des différents réaménagements effectués sur ses revêtements, effectués entre 1842 et 1844, ont notamment pu être récoltées. Puisque le fort Lennox est toujours intact, les fouilles ont plutôt permis de retracer les vestiges des première et seconde fortifications britanniques qui ont précédé le fort Lennox.

Les fortifications de l'île aux Noix ont fait l'objet d'une analyse minutieuse de la part d'André Charbonneau en 1994. Dans son étude intitulée *Les fortifications de l'île aux Noix*, il dresse un portrait très détaillé des différents aménagements qui se sont succédés sur le site et ce, en lien avec les contextes diplomatiques et militaires de l'époque. Malgré cette analyse, les données archéologiques, peu exploitées, sont à la remorque des données historiques. Une synthèse complète des modes de construction et de l'évolution des fortifications de l'île aux Noix d'après les données archéologiques reste à faire. Un bilan de la recherche archéologique (Piédalue, 1984) et une étude de potentiel complète (Piédalue, 1992) ont toutefois été réalisées.

Au sud de la province de Québec, plusieurs petits postes ont été établis au cours du Régime anglais. Parmi ceux-ci, le camp retranché de Sorel n'a fait l'objet d'aucune intervention archéologique ni de recherche historique.

Sur la rivière Lacolle, un blockhaus a été construit en 1781. Ce dernier existe toujours et a fait l'objet d'une analyse architecturale et historique détaillée (Filion, 1998). D'autres blockhaus ont été construits, sur les rivières Yamaska et Châteauguay, mais ils ont tous

été démolis et n'ont jamais bénéficié d'expertises archéologiques. Sur le plan architectural et historique, l'étude de Richard Young intitulée *Les blockhaus au Canada : 1749-1841 : étude comparative et catalogue*, est sans doute le travail le plus complet sur le sujet. L'auteur, dans un premier temps, y explique les origines du blockhaus et, par l'entremise d'exemples, il détaille leurs modes de construction. De plus, il dresse un portrait historique des différentes fonctions et des rôles défensifs de certains de ces blockhaus. Finalement, il procède à un inventaire complet de ce type de construction pour l'ensemble du territoire canadien. Les blockhaus de la rivière Châteauguay ont, quant à eux, fait aussi l'objet d'un article retraçant leur histoire et leur architecture (McKell, 1996).

Sur l'île Sainte-Hélène, un imposant complexe militaire fut construit au début des années 1820. La firme Ethnoscop y a conduit quelques interventions archéologiques de 1994 à 2009. Les résultats des interventions de 1994 à 2003 ont été résumés dans un article intitulé *Le complexe militaire de l'île Sainte-Hélène* (Royer, 2004). Ces données ont permis de mieux documenter les modes de construction et les différentes installations de ce complexe militaire. L'archéologue Martin Royer (2009), qui a supervisé ces fouilles, a réalisé un mémoire de maîtrise intitulé *Le fort et les poudrières du site militaire de l'île Sainte-Hélène*. Ce mémoire porte sur l'évolution du site en lien avec les contextes diplomatiques et militaires de l'époque et constitue l'apport le plus significatif de l'archéologie aux connaissances portant sur le complexe militaire de l'île Sainte-Hélène.

Le fort de Coteau-du-Lac a, quant à lui, fait l'objet de trois campagnes de fouilles archéologiques. Les données concernant ces découvertes sont consignées dans des rapports et n'ont jamais été synthétisées. Le fort a cependant été le sujet d'une thèse de doctorat en géographie à l'Université Laval, par Paul Villeneuve (1967).

Finalement, le fort Ingall, construit au Témiscouata en 1839, a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles entre 1972 et 1978. Il est sans doute l'un des meilleurs exemples de la contribution de l'archéologie à l'état des connaissances sur un site. Ce poste a été reconstitué à partir des nombreuses découvertes qui y ont été réalisées. L'état des connaissances sur ce fort pourrait être amélioré par de nouvelles découvertes sur le site

du fort Dégelis et aux forts des Grand et Petit Sault, au Nouveau-Brunswick. La comparaison de ces forts pourrait permettre aux archéologues de reconstituer plus fidèlement les aménagements de ces postes, ainsi que les conditions de vie des gens qui y ont habité.

Tableau 4: Le Régime anglais

Sites	Statut Légal	Codes Borden	État des connaissances archéologiques	État des connaissances historiques	Site Internet
Les premières fortifications britanniques de l'île aux Noix et le fort Lennox	LHNC du Fort-Lennox		Partiel	Avancé	http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/lennox/index_f.asp NOTE: Le fort Lennox existe toujours.
Camp retranché de Sorel			Inconnu	Sommaire	
Le fort no. 1-2 et 3 de la Pointe-Lévy	LHNC des Forts-de-Lévis	CeEs-9 CeEt-855 (fort numéro 3)	Partiel	Avancé	http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/levis/index_f.asp NOTE: Le fort numéro 1 existe toujours.
Le site de l'île Sainte-Hélène	Site du patrimoine	BjFj-84	Avancé	Avancé	NOTE : Plusieurs aménagements de ce complexe existent toujours.
Les blockhaus de la rivière Châteauguay			Inconnu	Partielle	http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/chateauguay/default.asp
Le blockhaus de la rivière Lacolle	Site historique classé		Inconnu	Avancé	NOTE : L'édifice existe toujours
Les blockhaus de la rivière Yamaska			Inconnu	Sommaire	
Avant-poste de l'île d'Ash			Inconnu	Sommaire	
Blockhaus de Phillipsburg			Inconnu	Sommaire	
Fort Dégelé ou Poste Dégelis		CjEd-2	Sommaire	Sommaire	
Fort Ingall	Reconnu site histo. et site archéo.	CkEf-4	Avancé	Avancé	http://www.fortingall.ca/ NOTE : Plusieurs aménagements de ce site ont été restaurés.
Fortifications de Coteau-du-Lac	LHNC de Coteau-du-Lac		Avancé	Avancé	http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/coteaudulac/index_F.asp NOTE : Plusieurs aménagements de ce site ont été restaurés.
Les tours Martello de Québec	Commission des champs de bataille nationaux, sites historiques		Partiel	Avancé	http://www.ccbn-nbc.gc.ca/_fr/beauparc.php?section=1 NOTE : Trois des quatre tours existent toujours.
La citadelle de Québec	Site historique propriété de la Défense Nationale		Avancé	Avancé	http://www.lacitadelle.qc.ca/ NOTE : La citadelle existe toujours.

En ce qui concerne la période canadienne, les forts nouvellement construits, soit le fort de la Marinière et le fort HMCS Ramsay (tableau 5) n'ont pas fait l'objet de fouilles archéologiques. Seules quelques infrastructures de ces installations subsistent toujours. Des fouilles réalisées sur ces sites pourraient nous renseigner sur les conditions de vie des gens qui y ont vécu et sur les aménagements qui s'y trouvaient.

Tableau 5 : La période Canadienne

Sites	Statut Légal	Codes Borden	État des connaissances archéologiques	État des connaissances historiques	Site Internet
Batteries du fort de la Martinière	Protection municipale		Inconnu (Site partiellement détruit)	Sommaire	NOTE : Quelques éléments de ce fort existent toujours.
Les forts Prével et Haldimand de l'ensemble de HMCS fort Ramsay	Protection municipale		Inconnu Certains bâtiments existent toujours	Partiel	NOTE : Quelques éléments de ce fort existent toujours.
Fort-Péninsule de l'ensemble HMCS Fort Ramsay	Parc national du Canada de Forillon		Inconnu Certains bâtiments existent toujours	Partiel	http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/forillon/index_F.asp NOTE : Les aménagements de ce site existent toujours.

5- Conclusion

La présente étude avait pour objectif de recenser les sites archéologiques où se trouvent des éléments de fortifications ou tout autre aménagement important du patrimoine architectural militaire défensif. Les principaux critères de sélection voulaient que les sites choisis soient d'abord des sites archéologiques et que ces derniers soient situés sur le territoire québécois. Les sites sélectionnés devaient aussi présenter des éléments architecturaux de la fortification ou, dans une moindre mesure, d'architecture militaire défensive. Il était important que ces sites aient, à un moment donné de leur histoire, fait partie d'une stratégie de défense du territoire. Ce critère visait à éliminer les initiatives locales et les sites fortifiés par des particuliers ou des organismes privés afin de protéger leur résidence et/ou leur commerce. Ainsi, les missions et les postes de traite ne figurent pas dans cette étude. Malgré tout, des recoupements étaient inévitables, puisque certains sites ont pu remplir plusieurs rôles au cours de leur histoire, dont ceux de centre militaire, de commerce et d'évangélisation.

Mises à part quelques exceptions, tout ces sites ont fait l'objet de fouilles archéologiques et les vestiges qui y ont été découverts fournissent de précieuses informations au sujet des modes de construction de différents ouvrages architecturaux militaires et ce, à plusieurs époques. Ces découvertes nous renseignent aussi sur les modes et les conditions de vie des gens qui ont bâti et occupé ces lieux. Par ailleurs, malgré tous les efforts de commémoration et les nombreuses découvertes archéologiques réalisées au cours des dernières années, certains sites mentionnés dans la présente étude ne sont connus que par l'entremise de la documentation historique et de la mémoire collective. Il est cependant possible que, dans un futur rapproché, ils soient redécouverts et fassent l'objet d'interventions archéologiques qui amélioreraient l'état des connaissances dans le domaine.

Les sites sélectionnés ont été présentés selon un ordre chronologique, en fonction de la période au cours de laquelle ils ont été construits. Ceci illustre bien, croyons-nous,

l'histoire de l'évolution de la fortification au Québec, ainsi que celle des stratégies défensives qui en ont justifié la construction.

Afin d'avoir un portrait plus complet de tous les sites qui présentent des éléments d'architecture défensive, la présente recherche devrait être combinée à des études portant sur les postes de traite et les missions fortifiées. Une telle démarche permettrait d'identifier les recoupements entre ces différents sites et de voir dans quelle mesure les postes de traite et les missions fortifiées ont pu être utilisés par les autorités lors de différents conflits. Une étude portant sur les villages palissadés de la Nouvelle-France contribuerait aussi à améliorer l'état des connaissances dans le domaine de l'architecture défensive que nous pourrions qualifier de paramilitaire.

Cette étude, en se limitant aux frontières du Québec, ne permet pas de saisir l'ensemble des différentes stratégies de défense élaborées au cours de la période coloniale. Bien sûr, l'objectif principal était de dresser un portrait du patrimoine archéologique des fortifications du Québec, afin de contribuer au Registre canadien des lieux patrimoniaux. Nonobstant ce mandat, les frontières changeantes de la Nouvelle-France ont vu plusieurs fortifications être construites à l'extérieur des limites actuelles du Québec. Afin de bien saisir les différents plans de défense de la colonie au cours de cette période, les fortifications construites au nord des États-Unis, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse pourraient faire l'objet d'études complémentaires qui permettraient ainsi de cerner le patrimoine archéologique des fortifications françaises en Amérique du Nord.

Plusieurs sites fortifiés au cours du Régime français se trouvant à l'extérieur du Québec ont fait l'objet de fouilles archéologiques et présentent un intérêt certain pour le patrimoine archéologique des fortifications. C'est le cas notamment du fort Michilimackinac (*Mackinac State Historic Parks*, <http://www.mackinacparks.com/>), construit par les troupes françaises en 1715, et situé dans l'actuel état du Michigan. Le lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg (*LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/ns/louisbourg/index_F.asp) est sans doute l'un des sites les plus importants en ce qui concerne les fortifications à

l'époque de la Nouvelle-France. Plusieurs autres sites, tels que le fort Anne, en Nouvelle-Écosse (*LHNC du Fort-Anne*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/ns/fortanne/index_f.asp) et le fort Plaisance ou Castle-Hill, à Terre-Neuve (*LHNC de Castle Hill*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/nl/castlehill/index_f.asp), présentent aussi un intérêt certain, d'autant plus que ces sites ont aussi été occupés au cours du Régime anglais.

Plusieurs forts, construits au cours de la guerre de Sept Ans, se situent à l'extérieur du Québec. C'est le cas des forts Carillon, aussi nommé Ticonderoga (*Fort Ticonderoga*, <http://www.fort-ticonderoga.org/index.htm>) et Saint-Frédéric, aussi nommé Crown Point (*Crown Point State Historic Site*, <http://www.nysparks.com/sites/info.asp?siteID=8>), construits tout deux en 1755 par les troupes françaises et situés dans l'actuel état de New-York. Le fort Beauséjour (*LHNC du Fort-Beauséjour-Fort-Cumberland*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/nb/beausejour/index_F.asp), situé au Nouveau-Brunswick est un autre exemple.

En ce qui concerne le Régime anglais, alors que la frontière Canado-américaine prend graduellement forme, les stratégies de défense de la colonie britannique mirent en scène plusieurs sites fortifiés d'importance, tels que le fort Henry à Kingston, le fort Érié, construit en 1812 et situé au Niagara Park en Ontario et la citadelle d'Halifax (*LHNC de la Citadelle-d'Halifax*, http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/ns/halifax/index_f.asp).

Les sites mentionnés précédemment ne sont que quelques exemples du riche patrimoine des fortifications en Amérique du Nord. En fait, le sujet est si riche qu'il est pratiquement impensable, en une seule étude, d'en dresser un portrait complet. La présente recherche, en traitant du patrimoine archéologique des sites fortifiés du Québec, effectue un pas dans une direction qui pourrait mener, par l'ajout d'études similaires pour les autres provinces canadiennes et pour certains états américains, vers un inventaire complet des sites archéologiques à caractère militaire défensif en Amérique du Nord.

Lexique

- Abattis :** Les abattis formaient une barrière défensive destinée à ralentir l'avancée de l'ennemi. Cette barrière composée d'arbres abattus faisant face à l'attaquant devenait l'abattoir des infortunés piégés dans les branches. Ce type d'aménagement était particulièrement efficace pour stopper les attaques frontales d'une infanterie (Anderson, 2000 : 242).
- Banquette :** Aménagée derrière le parapet, la banquette est une élévation de terre sur laquelle les soldats peuvent monter pour tirer plus aisément au-dessus du parapet. La banquette peut aussi prendre la forme d'une marche ou d'une série de marches.
- Baraques :** Une baraque est une construction plutôt rudimentaire généralement faite de planches (Bélisle, 1969 : 46). Au fort Jacques-Cartier, il s'agissait de l'endroit où logeaient les militaires.
- Bastion :** Le bastion est tout simplement un pentagone ou losange pointant vers la campagne. Ses côtés sont fermés vers la campagne alors qu'à l'intérieur de l'enceinte, il est ouvert. On appelle cette ouverture la gorge du bastion. Les deux côtés du pentagone faisant face à la campagne sont des faces alors que les côtés liés à la courtine sont nommés flancs.
- Batterie :** La batterie est un endroit où sont réunis les canons ; ces derniers étant disposés de façon régulière afin d'obtenir un tir conjugué. Ce terme s'emploie aussi pour désigner la plate-forme où les canons sont disposés à l'intérieur du fort.
- Berme :** La berme a pour fonction de retenir les terres s'écroulant du parapet afin qu'elles ne remplissent pas le fossé.
- Blockhaus :** Construction rectangulaire à deux étages. Elle est très souvent faite de pièces de bois dans lesquelles on perce des meurtrières. Ce genre de construction peut résister au tir des fusils et des mousquets. Le second étage est plus vaste que le premier. Il est donc possible d'aménager des **mâchicoulis** dans son plancher.

Caponnière : Une caponnière est une construction qui se situe à la même hauteur que le fossé. Les soldats peuvent s'y poster afin de défendre le fossé. On dit que le fossé est en caponnière puisqu'il est ainsi couvert sur ces deux côtés. Avec le développement des forts détachés, le terme caponnière servit à désigner un type de construction en saillie aménagée devant l'escarpe afin de défendre le fossé.

Camp retranché : Espace qui se situe entre l'enceinte et les ouvrages détachés. Lorsque les troupes doivent faire des sorties ou se rassembler, le camp retranché est l'endroit de prédilection puisqu'il permet une bonne liberté de manœuvre.

Casemate : La casemate est un endroit voûté dans lequel se réfugient les troupes pour se mettre à l'abri des bombes. On peut aussi y installer des pièces d'artillerie que l'on désire mettre à l'abri. Ces constructions seront aussi utilisées comme casernes. Dans un tel cas, la casemate sera souvent construite sous le terre-plein d'un ouvrage. La casemate se distingue de la **poudrière** par son utilisation bien qu'il ne soit pas rare de voir l'une se changer en l'autre.

Cavalier : Le cavalier est une élévation de terre très souvent aménagée dans la gorge du bastion ; un parapet la protégeant y est aussi généralement aménagé. On utilise généralement le cavalier afin de l'opposer à une situation de commandement et pour mettre la campagne à découvert.

Champ de parade : Le champ de parade est simplement le niveau du sol à l'intérieur de la fortification. On utilise aussi ce terme pour désigner un espace réservé au ralliement et aux manœuvres des troupes.

Chemin couvert : Le chemin couvert est un passage d'une largeur d'environ 40 pieds aménagé devant le fossé. Il est protégé par les terres du glacis et les troupes peuvent s'y rassembler pour faire feu sur l'ennemi tentant d'approcher.

Chemin de ronde : Généralement, le chemin de ronde, ou chemin des rondes, est un espace laissé entre le sommet extérieur du rempart et le pied du parapet. Le chemin de ronde servait à monter la garde et voir ce qui se passait à l'extérieur du fort. Au fort Jacques-Cartier, le chemin de ronde était constitué d'un replat situé au bas de l'escarpe et tout juste derrière la pente naturelle de la falaise.

Chevaux de frise : a) Les chevaux de frise sont des pièces de bois effilées à une extrémité. Elles sont dressées au fond d'un fossé et servent à défendre le fort des attaques de la cavalerie.

b) Des chevaux de frise consistent en une série de piquets aiguisés, plantés sur une pièce de bois, laquelle est disposée à l'horizontale de façon à ce que les pointes des piquets soient orientées dans tous les sens.

Commandements : Les commandements sont des accidents de terrain, généralement des hauteurs. Ceux qui se situent à l'extérieur d'une enceinte, c'est-à-dire du côté de la campagne, permettent à l'ennemi de voir à l'intérieur de l'enceinte. Ceux qui se situent à l'intérieur des fortifications, quant à eux, sont généralement utilisés pour poster des canons qui auront, par le fait même, une meilleure portée et un plus vaste champ de tir. Il y a trois sortes de commandement selon l'abbé Dédier (1757 : 16). Le commandement de front est celui qui fait directement face à un ouvrage défensif. Le commandement en enfilade, quant à lui, est orienté de façon diagonale à un bastion. Si l'on prolongeait d'un trait fictif l'une de ses faces, ce trait rencontrerait un endroit sur le terrain plus élevé que le rempart du bastion. Le commandement à revers, finalement, est celui se situant derrière un ouvrage prenant ainsi de dos les troupes. Un tel type de commandement a pour désavantage de laisser une partie de l'intérieur à découvert.

Contregarde : Constituée d'un rempart surplombé d'un parapet, elle est aménagée pour permettre une meilleure couverture des faces des bastions.

Contrescarpe : La contrescarpe est un mur délimitant le fossé du chemin couvert. Sa fonction est de retenir la terre du chemin couvert.

Corps de garde : Petite cabane rectangulaire construite au dessus des portes permettant aux sentinelles de se mettre à l'abri des intempéries et des attaques surprises.

Corps de la place : Le corps de la place correspond à l'espace intérieur à un fort. On désigne aussi le rempart principal comme étant le corps de la place.

Courtine : La courtine est un rempart en ligne droite reliant deux bastions.

Crémaillère (tracé en) : Le tracé est l'ensemble des lignes constituant la fortification. Un tracé en crémaillère est caractérisé par une série de crochets espacés le long d'un front de fortification. Ces crochets sont composés d'un creux et d'une saillie. La saillie est la partie proéminente du crochet. Les crochets sont reliés entre eux par des branches ou des côtés.

Cunette (ou cuvette) : La cunette est un canal d'irrigation creusé au fond du fossé qui en plus d'en permettre le drainage, ajoute un obstacle de plus à l'ennemi.

Demi-lune : Pour couvrir les courtines percées de portes ou de poternes, les ingénieurs faisaient construire des ouvrages triangulaires. Situés devant la courtine, ces ouvrages permettaient aussi de couvrir les flancs des bastions.

Embrasure à canon : L'embrasure est une ouverture pratiquée dans le parapet devant une plate-forme à canon. Ainsi, il est possible de passer la bouche du canon par l'embrasure et d'orienter le tir. Les côtés de l'embrasure sont les **joues** et la butte de terre séparant les joues de deux embrasures différentes se nomme le «**merlon**». À l'intérieur d'une même embrasure, l'espace plat entre les deux joues se nomme le **glacis**.

Enfilade : Le tir en enfilade est un tir provenant d'une batterie installée dans le prolongement des faces d'un bastion.

Escarpe : Elle est la partie la plus exposée du rempart. Sa fonction est de retenir la terre du rempart pour ne pas qu'elle s'écroule. La pente de l'escarpe constitue aussi un obstacle à l'escalade de l'ennemi.

Fascine : Les fascines ont pour objectif de retenir une poussée de terre lorsqu'une pente est trop abrupte. La fascine est un fagot de branches liées aux deux extrémités et au centre. La documentation historique fait mention de fascines et de **rames**. Ces rames étaient vraisemblablement des piquets, plantés au travers de la fascine pour la maintenir en place.

Fausse-braye : Allée de près de quatre toises destinée à défendre la contrescarpe et le fossé. Elle consiste en un tout petit rempart aménagé au pied de l'enceinte principale. Elle très souvent couverte d'un parapet. Ce petit rempart est aussi très pratique car il retient les débris tombés du rempart principal et évite ainsi qu'ils ne se répandent partout.

Flèches : La flèche est un ouvrage composé de deux faces qui est usuellement érigé afin de couvrir le corps de garde d'un camp ou d'un poste avancé (Chénier, 1976 : 17).

Fossé : Le fossé est une large tranchée creusée devant le rempart. Son but principal est de ralentir la progression d'un ennemi voulant atteindre le rempart pour le franchir. Il est aussi possible, pour plus de mobilité des soldats, d'aménager un petit escalier liant le fossé au chemin couvert; on appelle cet escalier le *pas-de-souris*.

Fraise : Une fraise est un piquet planté à l'horizontale dans l'escarpe ou dans le parapet ayant pour principale fonction de stopper ou nuire l'ennemi escaladant le rempart.

Front de fortification : Le terme est utilisé pour désigner le côté extérieur d'un front formé par la jonction de deux demi-bastions par une courtine, ce qui constitue un front régulier de fortification. On utilise aussi ce terme de façon plus générique pour désigner l'un des principaux côtés d'un fort.

Gabions : Les gabions sont de gros paniers tressés remplis de terre. Ces paniers servent à mettre des soldats à couvert. On les dispose en rangées à des endroits où le sol ne peut pas être creusé (Anderson, 2000 : 252).

Glacis : Le glacis est une large pente douce de terre descendant vers la campagne. Son but principal est de mettre à découvert les troupes effectuant des opérations de défense. En théorie, son sommet ne doit pas être supérieur au cordon. Ainsi, les soldats à couvert derrière le parapet peuvent voir le glacis et tirer sur les ennemis tentant de le franchir. Le glacis est en fait le parapet du chemin couvert.

Mâchicoulis : Le mâchicoulis est un trou percé dans le plancher d'une galerie à encorbellement surplombant le rempart. Il est donc possible de tirer par cette ouverture sur l'ennemi passant près du rempart.

Merlon : Voir embrasure à canon.

Meurtrière : La meurtrière est une fente aménagée dans un mur. Elle permet le tir du mousquet. Bien souvent, cette ouverture est plus évasée vers l'intérieur et est inclinée vers le bas ce qui permet au tireur de s'allonger et d'avoir une vue en surplomb.

Ouvrages à corne : Ce sont des fronts de fortification supplémentaires. Ils s'avancent vers la campagne au-delà du glacis et sont très souvent placés devant l'endroit jugé le plus faible. Les ouvrages à cornes sont composés de deux demi-bastions reliés par une courtine, d'où la ressemblance avec des cornes.

Palissade : La palissade se situe généralement derrière le glacis. Elle est faite de rondins de bois élevés à la verticale. Une extrémité de ces rondins de bois est enfoncée profondément dans le sol (3 ou 4 pieds) et l'autre extrémité est affûtée en pointe. Elle a pour fonction d'empêcher l'ennemi d'accéder au chemin couvert.

Parapet : La fonction d'un parapet est d'assurer une meilleure couverture aux soldats et artilleurs. Aménagé au-dessus du rempart, il est très souvent constitué d'une masse de terre recouverte de mortier. Son sommet se termine en pente descendant vers la campagne.

Plate-forme : C'est un plancher de bois ou de pavé sur laquelle on poste des canons. La plate-forme est légèrement en pente plus élevée vers l'arrière de façon à contrebalancer la poussée du tir des canons.

Pont-levis: Pont enjambant un fossé ou un cours d'eau et que l'on peut relever pour en empêcher le passage à l'ennemi.

Poterne : La poterne est une petite porte voûtée donnant accès au chemin couvert ou aux ouvrages avancés. C'est aussi par les poternes que les troupes exécutent des sorties. La poterne est bien utile mais constitue aussi une faiblesse dans la courtine.

Poudrière : La poudrière est une construction rectangulaire, aménagée généralement près du talus intérieur de l'enceinte. Son but est de mettre les munitions, pièces d'artillerie et poudre à canon à l'abri. Inutile de dire qu'un tel type de construction se doit d'être étanche à l'eau et à l'abri de l'humidité. Il est aussi dangereux de situer une poudrière à un endroit exposé car il serait intéressant pour l'ennemi de tenter d'y mettre le feu et ainsi la faire exploser.

- Raid :** Le raid est une attaque rapide menée en territoire ennemi. L'attaquant vise d'abord et avant tout la surprise et l'efficacité. Pour cette raison, les troupes de l'attaquant se doivent d'être mobiles, rapides et furtives. Ce type d'attaque discrète vise souvent à semer le désordre et la peur chez l'ennemi, à faire des prisonniers pour en tirer des informations ou à intercepter des messagers. Le coup de main (ou course) est, quand à lui, un type d'attaque localisé ayant un objectif précis tel que détruire un poste, séquestrer des vivres, etc. Tel un raid, les troupes passant à l'attaque, se doivent d'être mobiles et efficaces. L'effet de surprise constitue un avantage notoire.
- Ravelin :** Voir demi-lune.
- Redan :** Un redan est un angle saillant sur le tracé d'un retranchement. Ces derniers peuvent être munis d'une forte artillerie et offrent ainsi une première ligne de défense à la fortification.
- Redoute :** Souvent faite de maçonnerie, la redoute est disposée stratégiquement à l'extérieur du rempart. Son but est de poster des canons supplémentaires sur le terrain.
- Réduit :** Désigne tout endroit utilisé pour le retranchement des troupes. Ce type d'endroit peut aussi servir à retenir la population en cas de révolte.
- Rempart :** Le rempart est construit de terre. Le rempart est érigé autour de la place à fortifier. Cet ouvrage défensif situé derrière le fossé pouvait atteindre des dimensions de 5,50 m à 6,00 m de haut et de 18,00 m à 20,00 m d'épaisseur. Le rempart est surmonté du parapet.
- Retranchement :** Ce terme désigne tout endroit « fortifié d'un fossé bordé d'un parapet » (Charbonneau *et al.* 1982 : 90). De façon plus générale, on utilise ce terme pour désigner l'ensemble du rempart d'une fortification ou d'un ouvrage avancé.
- Siège :** Le principe du siège consiste à tenter d'attaquer une ville en s'en approchant à l'aide d'une série de tranchées parallèles. Le but du siège est de forcer l'ennemi à rendre la place. La capitulation est obtenue généralement par deux moyens, soit par la destruction des fortifications ou en affamant la population.

Tambour : Le tambour aurait la même fonction que le ravelin, c'est-à-dire de protéger une poterne, une porte ou tout autre endroit de la fortification jugée faible. Le tambour a cependant une forme arrondie plutôt que triangulaire.

Talus intérieur : Le talus intérieur n'est en fait qu'une pente descendant vers le cœur de la place. Sa pente est plus ou moins abrupte.

Tenaille : L'objectif premier d'une telle construction est de couvrir et d'assurer une meilleure défense au fossé. La tenaille est aussi fréquemment utilisée pour protéger une poterne aménagée dans une courtine. On distingue deux types de tenailles. Une tenaille simple, qui se compose de deux faces se confondant aux lignes de défense. La tenaille double est, quant à elle, composée de deux demi-bastions reliés par une courtine.

Terre-plein : Le terre-plein est une superficie de terre horizontale, large d'environ 15 pieds, située entre la banquette et le talus intérieur.

Tête de pont : Il s'agit d'un ouvrage défensif que l'on construit le long d'une route ou sur un pont afin d'en assurer le contrôle.

Tour bastionnée : Tour prenant la forme d'un bastion. On la poste à la crête ou en saillie autour d'une enceinte. On construit des tours bastionnées aux endroits jugés les plus faibles du fossé pour en renforcer la défense. La tour bastionnée est un ouvrage casematé où l'armée peut se réfugier en cas de difficultés.

Tour Martello : Les tours Martello sont des ouvrages circulaires comportant trois étages. Le sous-sol servait d'entrepôt, le premier étage servait de logement et l'étage du haut était armé de pièces d'artillerie.

Tranchée : La tranchée est en fait un fossé creusé à même le sol. Sa largeur et sa profondeur sont très variables. Son but principal est de mettre à couvert les troupes de l'assiégeant. Elle permet aussi de couper la ville assiégée de toute aide extérieure; de plus, elle nuit à l'avancée des troupes. Dans un tel cas elle s'apparente au fossé.

Traverse : Ce sont des masses de terre ou plus précisément des parapets installés tout le long du chemin couvert en particulier là où il y a des places d'armes ou devant la saillie (capitale) d'un bastion. Leur but est de protéger les troupes contre un tir à ricochet.

Les définitions retenues dans ce lexique proviennent principalement des ouvrages suivants :

- Québec, ville fortifiée (Charbonneau *et al.* 1982),
- Fortifications: histoire mondiale de l'architecture militaire (Hogg, 1983),
- La fortification: histoire et dictionnaire (Sailhan, 1991),
- Histoire et archéologie du fort Jacques-Cartier (Santerre, 2008),
- Québec, ville militaire (Charbonneau, 2008).

Documents consultés

Sources imprimées

CARTIER Jacques, *Bref récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 et en 1536 par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autre*, Paris, Librairie Tross, 1863.

CASGRAIN, abbé, H.R., *Collections des manuscrits du Maréchal de Lévis, Volume 7 : Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Montréal : C.O. Beauchemin et fils, Libraires imprimeurs, 1895.

BÉLIDOR, Bernard, Forest de. *Dictionnaire portatif de l'ingénieur*, Paris : Charles-Antoine Jombert, 1755.

CLAIRAC, Louis-André de la Mamie de. *L'ingénieur de campagne ou traité de la fortification passagère, seconde édition*, Paris : Charles-Antoine Jombert, librairie-éditeur, réédition, 1757.

DÉIDIER, Abbé, *Le parfait Ingénieur françois ou la fortification offensive et défensive*, Nouvelle édition, Paris : Charles-Antoine Jombert, 1757.

FRANQUET, Louis, *Voyages et mémoires sur le Canada*, Québec, imprimerie générale A. Côtés et cie. 1889.

POUCHOT, Pierre, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre*, Sillery : Les éditions du septentrion, 2003.

Études

ANDERSON, Fred, *Crucible of War, The Seven Years' War and the Fate of Empire in British North America, 1754-1766*, New-York: First Vintage Books Edition, 2000.

ARCHÉOBEC, *Inventaire archéologique exploratoire sur le site présumé du fort de l'Assomption, lot P.24 à Saint-Marc-sur-le-Richelieu*, Société d'histoire de Cournoyer, rapport inédit, mai 1996.

ARCHÉOTEC, *Supervision archéologique lors de la reconstruction des infrastructures publiques dans le Quartier international de Montréal, phase 1 (MTL01-06-21 et BiFj-61) 2001-2002. Rues University, Square-Victoria, Saint-Alexandre, Viger, Saint-Antoine, Saint-Jacques*, Montréal, Ville de Montréal/Quartier international, rapport inédit, 2003.

ARKÉOS Inc.,

- 1997 *Arrondissement historique du Vieux-La Prairie. Plan de gestion de ressources archéologiques. Phase I: mise à jour de l'étude de potentiel et évaluation du site BiFi-15*. Vol. 1: rapport et Vol. 2: plans autocad, Québec et Ville de La Prairie, MCCQ.
- 1998 *Fouilles archéologiques dans le secteur du bastion nord-est de la palissade de La Prairie site BiFi-15. Arrondissement historique du Vieux-La Prairie. Plan de gestion des ressources archéologiques*. Vol. 2, Québec et Ville de La Prairie, MCCQ.
- 1999 *Site BiFi-16, La Prairie. Inventaire archéologique des lots 14 et 15. Intervention ponctuelle au lot 13*. Québec et Ville de La Prairie, MCCQ.
- 2000 *Arrondissement historique du Vieux-La Prairie. Interventions archéologiques de sauvetage aux sites BiFi-04, BiFi-18, BiFi-19, BiFi-20, BiFi-22 et au lot cadastral 16 (1999-2000)*. Québec et Ville de La Prairie, MCCQ.
- 2002 *Interventions archéologiques réalisées dans le Vieux-Montréal et sa périphérie (2000-2001)*, Montréal, Bell Canada, rapport inédit.
- ARKHIS, Les Recherches, *Les fortifications de Montréal : recherches archéologiques au Champ-de-Mars, (BjFj-21), 1990-1991 : Vieux-Montréal*, Montréal, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2003.
- BEATTIE, Judith et Bernard POTHIER, *La bataille de Ristigouche, 1760*, Ottawa, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1996.
- BEAUDET, Pierre et al., *Les dessous de la terrasse Dufferin à Québec : archéologie dans la cours et les jardin du Château Saint-Louis*, Sillery, éd. Du Septentrion, 1990.
- BEAUDET, Pierre et al., *De la défensive à l'offensive : fouilles archéologiques au Parc de l'artillerie à Québec*, Ottawa, Patrimoine Canadien, Parcs Canada, 1997.
- BEAUDET, Pierre et Céline CLOUTIER, *Les témoins archéologiques du fort Chambly*, Ottawa, Environnement Canada, Service des parcs, 1989.
- BEAUDRY, Mathieu et Caroline PARENT, *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30), rapport préliminaire de l'intervention de 2008, opération 62*, Québec, Université Laval, Département d'histoire, rapport inédit, 2009 à paraître.

- BÉLANGER, Christian et Brad LOEWEN, *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BfFj-101, Rapport d'activités, 2006*, Montréal, Ville de Montréal, Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-À-Callière, Université de Montréal, rapport inédit, 2008.
- BELLEMARE, Georges, *Découverte sur le Richelieu du Fort de l'Assomption*, Pointe-Claire, Québec, Roussan éditeur, 1994.
- BELZILE, Richard, *Fort Ingall, Cabano*, Québec, Les publications du Québec, 1992.
- BERNIER, Serge, Jacques CASTONGUAY, André Charbonneau, Yvon Desloges et Larry Ostala, *Québec ville militaire 1608-2008*, Montréal, Art Global, 2008.
- CHARBONNEAU, André,
 Chapitre 2, *Québec, ville fortifiée*, pp. 55 à 92.
 Chapitre 3, *Québec, ville assiégée*, pp. 95 à 150.
 Chapitre 8, *Québec, ville patrimoniale*, pp. 289 à 318.
- BERNIER, Serge et Jacques CASTONGUAY,
 Chapitre 6, *La garnison canadienne de Québec au 19^e siècle*, pp. 227 à 249.
 Chapitre 7, *Québec, ville militaire au 20^e siècle*, pp. 253 à 286.
- BIBEAU, Pierre, «Les palissades des sites iroquoiens», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol 10, no 3, 1980, p. 189-197.
- BORNEMAN, Walter R., *The French and Indian War, Deciding the fate of North America*, New-York: Harper Collins Publishers, 2006.
- BPH Environnement, *Pointe-de-la-Martinière, Éléments d'inventaire et proposition d'aménagement d'un parc régional*, en collaboration avec GIRAM (groupe d'initiative et de recherche appliquée au milieu), Saint-Laurent vision 2000, Ville de Lévis et la Commission de la Capitale nationale, Québec, octobre 2004.
- BROSSARD, Jean-Guy, *Fouilles archéologiques Place Royale 1983 (Montréal), vol. 1 rapport*. Québec, MCCQ, 1984.
- CASTONGUAY, Jacques, *Le fort Saint-Jean, trois siècles d'histoire*, Montréal, éditions de Lévrier, 1965.
- CARDINAL, Pierre, *Rapport concernant les sondages archéologiques exécutés sur le site du Vieux Marché de La Prairie. Été 79 BiFi-04*. Québec, MCCQ, 1980.

- CARDINAL, Pierre, *Fouille archéologique en aire ouverte, rue place Royale Ouest, Montréal, 1989, BjFj-47/19A*, Ville de Montréal/Société d'archéologie et de numismatique de Montréal/Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 1991.
- CÉRANE, *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*, Québec, Collection Patrimoines, Dossier no. 76, Les publications du Québec, 1989.
- CÉRANE, *Surveillance archéologique des projets souterrains 1992, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford*, Hydro-Québec, Région Montmorency, rapport inédit, 1993.
- CHARBONNEAU, André, Claudette LACELLE et Marc LAFRANCE, *Évolution structurale du Parc de l'Artillerie et du bastion Saint-Jean, Québec, 1749-1903*, Ottawa, Parcs Canada, Ministère des affaires Indiennes et du Nord, 1974.
- CHARBONNEAU, André, *Les fortifications de l'Île aux Noix, Reflet de la stratégie défensive sur la frontière du Haut-Richelieu aux XVIII^e et XIX^e siècles*, [s.l.] Patrimoine canadien, Parcs Canada, Groupe communication Canada, éd. Du Méridien, 1994.
- CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES et Marc LAFRANCE, *Québec, ville fortifiée, du 17^e au 19^e siècle*, Ottawa : Parcs Canada, 1982.
- CHÉNIER, Rémi, *Les vestiges militaires du Cap Lauzon, à Deschambault*, Parcs Canada, ministère des affaires indiennes et du nord, direction des lieux et des parcs historiques nationaux, travail inédit numéro 232, 1976.
- CHOUINARD, Alain, *CeEw-1, Fort Jacques-Cartier, Rapport de la campagne de fouille de 1999*, Rapport préliminaire déposé au Ministère de la culture et des communications, Direction de la Capitale Nationale, 1999.
- CHRÉTIEN, Yves, *Inventaire archéologique du parc Cartier-Roberval à Cap-Rouge (CeEu-4), automne 2005*, CCNQ, manuscrit déposé au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2005.
- CLOUTIER, Céline, *Interventions archéologiques. Îlot Mont Carmel (CeEt-748)*, Québec, Ville de Québec, 1997.
- CLOUTIER, Céline, *Les interventions archéologiques au carrefour du pont Drouin et de la 1^{ère} avenue*, Québec, Ville de Québec, avril 2002.
- CLOUTIER, Pierre, *La redoute ouest de la première fortification britannique de l'île aux Noix : regard archéologique*, Manuscrit classé, Parcs Canada, 1996.

- CLOUTIER, Pierre, « Recherches archéologiques en cours au Lieu historique du Fort-Lennox », *Archéologiques*, numéro 11 et 12, Québec, 1997,1998, pp. 109 à 114.
- CLOUTIER, Pierre, *LHNC du Fort-Lennox, Interventions archéologiques de 1999 : regard furtif sur une île aux trésors*, Québec, Parcs Canada, mai 2001.
- CLOUTIER, Pierre, *Stabilisation des remparts : Phase II, Observations archéologiques sur l'état des structures d'origine du rempart*, Patrimoines culturel et bien immobiliers, Centre de service du Québec, 2003.
- CLOUTIER, Pierre, *Le fort Numéro-Trois de Lévis : Un oublié redécouvert, expertises archéologiques de l'automne 2002 (CeEt-855)*, Parcs Canada, 2005.
- CLOUTIER, Pierre, « Des marques lapidaires à la citadelle de Québec », *Archéologiques*, numéro 19, Québec, 2006, pp. 64 à 72.
- CLOUTIER, Pierre, Anne DESGAGNÉ et Robert GAUVIN, *La citadelle de Québec, une porte ouverte sur le passé*, Québec, Parcs Canada, 2006.
- CLOUTIER, Pierre et Jacques Guimont, « Première campagne de fouilles au Lieu historique national du Canada des Forts et Châteaux Saint-Louis », *Archéologiques*, numéro 19, Québec, 2006, pp.86 à 88.
- CLOUTIER-NADEAU, Céline, *Fort Chambly, travaux de restauration, 1980-1981 : interventions archéologiques*, manuscrit classé, Service canadiens des parcs, Québec.
- COMITÉ DE SAUVEGARDE DU SITE HISTORIQUE DE LA VILLA ET REDOUTE MONTCALM, *Site de la villa et de la redoute Montcalm, patrimoine national en péril*. [s.l.], mémoire présenté à la commission des biens culturels du Québec, 17 septembre 2002.
- CÔTÉ, Hélène, *Paléohistoire, Moyen-Âge et Modernité. Résultats de l'intervention archéologique de 2001 sur les sites BiFi-23 et BiFi-12 à La Prairie*. Québec, CÉLAT, Université Laval, 2003.
- DALE, Ronald J., *The Fall of New-France. How the French Lost a North American Empire 1754-1763*, Toronto: James Lorimier & Company Ltd., 2004.
- DESGAGNÉ, Anne, *Nouvelle expertise archéologique au LHNC Cartier-Brébeuf*, Parcs Canada, octobre 2008.
- DESLAURIERS, Hélène et Denis ROY, *Québec: la ville sous la ville*. Québec, MCCQ, 1987.

- DESLOGES, Yvon, *Les forts de la pointe Lévy*, Étude en archéologie, architecture et histoire, Lieux historiques nationaux, Service des parcs, Environnement Canada, Ottawa, 1991.
- DESROSIERS, Pierre, *Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis*, Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 1986.
- DOUVILLE, Steve, *Le Domaine Maizerets, Analyse des vestiges structuraux, évolution du site et synthèse archéologique*, Québec, Cahier d'archéologie du CELAT no. 18, 2005.
- DUCHÂINE, Désirée-Emmanuelle, *Parc des Champs de bataille nationaux, Site du blockhaus no. 1 (CeEt-839), Fouilles archéologiques 2006, 2007 et 2008-*, Commission de champs de bataille nationaux, mai 2009.
- ELIE, Monique, *Évolution architecturale et fonctionnelle du bastion Saint-Louis à Québec*, Québec, Mémoire de maîtrise en archéologie, Université Laval, 1986.
- ETHNOSCOP inc.
- 1994 *Île Sainte-Hélène. Surveillance archéologique. Rapport*, Communauté urbaine de Montréal. Montréal.
- 1996 *Surveillance archéologique dans le Vieux-La Prairie, BiFi-05 et BiFi-12. Extension du réseau de gaz naturel sur les rues Sainte-Marie, Saint-Jean et Émilie Gamelin*. Québec, MCCQ.
- 1997 *Intervention archéologiques sur l'Île Sainte-Hélène BjFj-84 dans le cadre des travaux d'interception sur le réseau d'élimination des eaux usées en 1995*, Communauté urbaine de Montréal. Montréal.
- 2001a *Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'Île Sainte-Hélène*, Parc Jean-Drapeau, Montréal.
- 2001b *Île Sainte-Hélène. 1999. BjFj-84, MTL99-06-8. Contrat 916, projet 4819*, Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Montréal.
- 2003a *Fouilles, inventaire et supervisions archéologiques. Site militaire de l'île Sainte-Hélène. BjFj-84. 2000-2002*, Parc Jean-Drapeau, Montréal.
- 2003b *Ancienne usine Tripap, Trois-Rivières, Québec, Étude de potentiel archéologique*, Montréal, Ministère de la Culture et de Communications du Québec.

- 2006 *Site historique et archéologique classé du fort Senneville (BiFi-2). Inventaire archéologique et description architecturale effectués en 2004 lors de la phase 1 des travaux de restauration des vestiges architecturaux*, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal, 2006.
- 2009a *Inventaire archéologique, rapport préliminaire, programme d'enfouissement des réseaux câblés de distribution, municipalité d'Ormstown*, Boucherville, municipalité d'Ormstown, Ethnoscop inc., Hydro Québec, à paraître.
- 2009b *Étude de potentiel, inventaire et fouille archéologique, BjFj-123, 2003, Cité du Nouveau Monde, 62 Saint-Paul ouest, Vieux Montréal, Volume 1, rapport*, Programme de subvention à la restauration des bâtiments à valeur patrimoniale, Montréal, Ethnoscop, à paraître.
- FILION, Mario, *Le blockhaus de la rivière Lacolle : histoire et architecture*, Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Municipalité de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, 1998.
- FISSET, Richard, *Archéologie sur les sites du campement de Wolfe (CfEs-22) et de la maison Vézina (CfEs-27)*, à Boischatel, Association culturelle et artistique de la maison Vézina/MCCQ, rapport inédit, 2004.
- FISSET, Richard, Hélène CÔTÉ et Gilles SAMSON, « Projet archéologique Cartier-Roberval : recherches 2006-2007 », Québec, *Archéologiques*, numéro 21, 2008.
- FORTIN, Réal, *Le fort Sainte-Thérèse et la Nouvelle-France*, Saint-Jean sur le Richelieu, Histoire Québec, 2003.
- FOWLER, William M., *Empires at War : The Seven Years' War and the Struggle for North America, 1754-1763*, Vancouver: Douglas and McIntyre, 2005.
- FRÉGAULT, Guy, *La guerre de la conquête 1754-1760*, Montréal : Fides, (Collection Fleur de Lys), 1975.
- GAGNON, Ernest, *Le fort et le Château Saint-Louis (Québec), Étude Archéologique et Historique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1925.
- GAUMOND, Michel, *Documentation historique sur le site du Cavalier du Moulin, Québec, CeEt-19*, Ministère des Affaires Culturelles, ms, n. p, s.d.
- GAUMOND, Michel, *Notes de terrain, photos, plans et cartes concernant l'intervention au site du fort Jacques-Cartier, CeEw-1, en 1962*, Québec : Ministère de la culture et des communications, Direction de la capitale nationale, divisé en trois cartables, 1962.

- GAUMOND, Michel, *Rapport de fouilles exécutées sur le site du Fort Jacques-Cartier en octobre 1962*, Dossier 1 PF de la direction de l'Archéologie et de l'Ethnologie, Ministère des affaires culturelles, 29 janvier 1963.
- GAUMOND, Michel, *Documentation sur le fort Montmorency, CfEs-3*, Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1966.
- GAUMOND, Michel, *Fort Jacques-Cartier : rapport d'expertise des vestiges Archéologiques*, Québec : Service d'archéologie, Ministère des affaires culturelles, 12 septembre 1974.
- GAUMOND, Michel, *Surveillance des travaux d'excavation 15, 16,17 août 1978. BiFi-4, BiFi-5, BiFi-6*. Québec et Ville de La Prairie, MCCQ, 3p. + Annexes, 1978.
- GAUVIN, Robert, « Des passages temporaires et de la construction des fortifications à Québec », Québec, *Archéologiques*, numéro 20, 2007.
- GÉLINAS, Cyrille, *Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665 à 1760*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 1983.
- GIROUX, Pierre, *L'évolution du dispositif défensif sur le flanc gauche du bastion des Ursulines à Québec. Un essai d'interprétation des données archéologiques et de la documentation écrite et figurée*, Québec, Thèse présentée à l'école des gradués de l'Université Laval pour l'obtention du grade de Maitre es Arts, 1981.
- GIROUX, Pierre, *Expertise archéologique au parc de la Chute-Montmorency, août 1995*, SÉPAQ, rapport inédit, 1995.
- GIROUARD, Désiré, *Les anciens forts de Lachine et Cavelier de La Salle*, Montréal, Eusèbe Sénécal et fils, imprimeurs, 1891.
- GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC, *Étude d'ensemble : Sous-secteur des Ursulines Synthèse*. Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Design et Patrimoine, été 2000.
- GUAY, Martin, *Les fortifications de Québec*, Québec, Éditions Continuité, 1998.
- GUIMONT, Jacques, *Lieu historique national Cartier-Brébeuf : à la recherche de Jacques Cartier*, Ottawa, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1994.
- GUIMONT, Jacques, *La petite ferme du Cap Tourmente : un établissement agricole tricentenaire : de la ferme de Champlain aux grades volées d'oies*, Sillery, Septentrion, 1996.

- GUIMONT, Jacques, « La Tenaille des Nouvelles Casernes : défense et casernement », *Archéologiques*, numéros 11 et 12, Québec, 1997-1998, pp 122 à 132.
- GUIMONT, Jacques, *L'évolution des fortifications dans le secteur du Parc-de-l'Artillerie : la Tenaille des Nouvelles Casernes et le coteau de la Potasse*, Québec, Parcs Canada, 2002.
- GUIMONT, Jacques et Mario Savard, *Intervention archéologique à la Tenaille des Nouvelles Casernes. Les résultats préliminaires de la première campagne de fouille (1995)*, Document inédit, Parcs Canada, Québec, 1996.
- HOGG, Ian, *Fortifications: histoire mondiale de l'architecture militaire*, Paris, Atlas, 1983.
- JACOB, Josiane, *La palissade du village de La Prairie en Nouvelle-France (1667-1779) : étude des vestiges archéologiques et des témoins historiques*, Québec, mémoire de maîtrise (M.A.), Université Laval, 2004.
- JANSON, Rebecca, *Le site de l'îlot des Palais, (CeEt-30), Rapport d'intervention sur l'opération 48*, Québec, Rapport déposé au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, 2008.
- JOHNSON, Laurence, *L'évolution de la Pointe à Callière. Données ethnohistoriques pour les sites Château-Callière (BjFj-73), Pointe à Callière (101G, BjFj-22) et Jardins d'Youville (BjFj-43)*, Pointe-à-Callière, Programme de recherche en archéologie, document inédit, 1998.
- L'ANGLAIS, Paul-Gaston, *Les fortifications de Québec au Régime français : bilan et appréciation*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Direction régionale de la Capitale-Nationale, 2002.
- L'ANGLAIS, Paul-Gaston, « Une redoute temporaire en terre et en bois construite en 1711 : observation sur les pieux découverts à la redoute Dauphine en 1972 », Québec, *Archéologiques*, numéro 13, 1999, pp 20 à 32.
- LAMBERT, Phyllis et STEWART, Alan, (sous la direction de) *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*, Montréal, Centre Canadien d'architecture, 1992.
- CHARBONNEAU, André, Marc LAFRANCE et Monique POIRIER, *Les fortifications de Montréal*, pp. 19 à 30.
- LAMBERT, Phyllis, *Le démantèlement des fortifications : vers une nouvelle forme urbaine*, pp. 79 à 86.

- LAMBERT, Vincent et Caroline MERCIER, *Le site de l'Îlot des Palais (CeEt-30), rapport d'intervention 2005, opération 46*. 2 volumes. Québec. Rapport déposé au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2008.
- LAROCHE, Daniel, *Rapport de prospection archéologique au Cap-Rouge*, rapport inédit, Québec, 16 novembre 1979.
- LAROCHE, Daniel, *Rapport sur les opérations effectuées pour le sauvetage des vestiges archéologiques situés sous la rue Saint-Jean à Québec, CeEt-33 et CeEt-34*, Québec, Ministère des Affaires Culturelles, rapport Inédit, 1979.
- LAVALLÉE, Louis, *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760, étude d'histoire sociale*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992.
- LAVOIE, Carl, *Étude de potentiel archéologique sur le site CeEu-4. Sur les traces de Jacques Cartier au Cap-Rouge*, rapport inédit, Société Historique de Cap-Rouge, 1^{er} avril 1997.
- LAVOIE, Carl et Philippe SLATER, *Surveillance archéologique dans le vieux Cap-Rouge*, en 1995 et 1996, rapport inédit, Ville de Cap-Rouge, 1996.
- LEE, David et Elizabeth WYLIE, « *Archaeological Investigation of the Corps de Garde, Fort Chambly, Quebec* », Manuscript Report Series no. 132, Service canadien des parcs, Ottawa, 1967.
- LÉGARÉ, Lise, *Le fort numéro 1 de la pointe Lévy*, Québec, éditions continuité, 2000.
- LEMOINE, James McPherson, *Histoire des fortifications et des rues de Québec*, Typographie du canadien, 1875.
- LONG, George et Gérard GUSSET, « *Fort Chambly excavations, July 1971* », Manuscript Report series no.74, Parcs Canada, Ottawa, 1972.
- MARTIJN, Charles A., « The «Fort des Hiroquois» of brothers Sagard in 1623 », *Essays in St. Lawrence Iroquoian Archaeology*, James F. Pendergast and Claude Chapdelaine ed., Ontario, Copetown Press, 1993, p. 139-161.
- MCGAIN, Alison, *Inventaire et surveillance archéologiques bastion nord-ouest du fort Saint-Louis*, Ville de Québec, Québec, décembre 1986.
- MCKELL, Wayne, « The almost incredible Chateauguay river Blockhaus », *Revue annuelle de la société historique de la Vallée de la Châteauguay*, 1996, pp : 41 à 51.

McGEE, Robert, *The Fenian raids on the Huntingdon frontier, 1866 and 1870*, n.p., 1967.

MIVILLE-DESCHÊNES, François, *Quand ils ne faisaient pas la guerre ou l'aspect domestique de la vie militaire au fort Chambly pendant le Régime français d'après les objets archéologiques*, Ottawa, Environnement Canada, Lieux et parcs historiques nationaux, 1987.

MOSS, William, *Les remparts nord-est : une étude du potentiel archéologique d'un secteur des fortifications de Québec*, Québec, Parcs Canada, région du Québec (Recherches historiques et archéologiques, 1981.

MOSS, Wiliam, *Recherche archéologique à la terrasse Dufferin de Québec*, Ottawa, Rapport sur microfiches, no. 40, Parcs Canada, 1984.

MOSS, *Une archéologie du paysage urbain à la terrasse Dufferin à Québec*, Ville de Québec, CELAT, Rapport et mémoire de recherche no. 23, 1994.

MOUSSETTE, Marcel, *Archéologie de sauvetage au Parc Cartier-Brébeuf, Ville de Québec: juillet-août 1969*, Ottawa, Parcs Canada, Histoire et archéologie no 10, 1977.

NIELLON, Françoise et Marcel MOUSSETTE, *L'Habitation de Champlain*, Québec, Les Recherches Arkhis, 1985.

O'NEIL, Jean, *L'île Sainte-Hélène*, Montréal, Hurtubise, 2001.

PICARD, François, *La batterie Royale de la fin du XVII^e siècle à la fin du XX^e siècle*, Québec, Série Place Royale, Ministère des Affaires Culturelles, 1978.

PICARD, Philippe et C. ROY, « Le fossé de la redoute de la tour Martello numéro 2 : une première sur les Plaines d'Abraham », Archéologies québécoises (textes réunis sous la direction de Anne-Marie Balac et autres), *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal, Paléo-Québec 23, 1995, p. 409-419.

PIÉDALUE, Gisèle, *Dossier sur l'évolution structurale du fort Chambly d'après les données archéologiques*, manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec, 1979.

PIÉDALUE, Gisèle, *Recherches archéologiques au Collège militaire royal de Saint-Jean, 1981*, Parcs Canada, Québec, rapport préliminaire, 1982.

PIÉDALUE, Gisèle, *Le fort Saint-Jean, histoire et archéologie*, Québec, Parcs Canada, (1983).

- PIÉDALUE, Gisèle, « Bilan de la recherche archéologique réalisée à l'Île-aux-Noix », manuscrit classé, Lieux historiques nationaux, Service canadien des parcs, Québec, 1984.
- PIÉDALUE, Gisèle, *Île-aux-Noix. Le potentiel archéologique*, Lieu historique du Fort-Lennox, Histoire et archéologie, Parcs Canada, 1992.
- PINTAL, Jean-Yves, *A la recherche de la petite Rochelle. Inventaire archéologique*, Rapport déposé au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2009.
- PLOURDE, Guy, *Sondages archéologiques à Ville Dégelis, été 1979, CjEd-2*, Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 1979.
- RENAUD, Roxanne, *Rapport concernant les sondages archéologiques à La Prairie (BiFi-3)*. Québec et Ville de La Prairie, MCCQ, 11p. + annexes, 1977.
- RENAUD, Roxanne, *Recherches archéologiques au bastion Saint-Jean (1989)*, Ottawa, Environnement Canada, Service des Parcs, Bulletin de recherches no. 293. 1990.
- RICHER, Louis, *La redoute Dauphine à Québec*, Ottawa, Parcs Canada, Ministère des affaires Indiennes et du Nord, 1973.
- ROULEAU, Serge, *Interventions archéologiques, Projets Palais de l'intendant, Église Saint-Jean-Baptiste, Avenue Moncton, Chemin Saint-Louis et les sites des batailles de 1759 et 1760*, Québec, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, division design, architecture et patrimoine, 2002.
- ROULEAU, Serge, *Inventaire archéologique du site de la villa Montcalm et de la redoute de 1759 (CfEt-23)*, 2004, Québec, Ville de Québec, 2005.
- ROULEAU, Serge et William MOSS, *Évaluation du potentiel archéologique du quartier Saint-Jean-Baptiste, partie sud*, Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et Urbain, 1998.
- ROY, P.G., «Les «forts» de la région de Montréal», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 51, no. 3, 1945, p. 148-150.
- ROYER, Martin, *Surveillance archéologique de travaux d'égout et d'assainissement à Deschambeault*, Municipalité de Deschambeault : janvier 1999 (pp. 19 et 20, la vocation militaire).
- ROYER, Martin, *Le fort et les poudrières du complexe militaire de l'île Sainte-Hélène*, Québec, Mémoire de maîtrise (M.A.), Université Laval, 2009.

- ROYER, Martin, « Le site militaire de l'île Sainte-Hélène », *Archéologiques*, numéro 17, Québec, 2004, pp. 74 à 86.
- SAILHAN, Pierre, *La fortification. Histoire et dictionnaire*, Paris, Tallandier, 1991.
- SAMSON, Gilles, *Fouilles archéologiques : Fort Ingall, lac Témiscouata, Québec, Rivière-du-Loup*, Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, 1969.
- SANDHAM, Alfred, *Montreal and its fortifications*, Montréal, s.n. 1874
- SANTERRE, Simon, *Le fort Jacques-Cartier, l'un des derniers bastions de la résistance française en Amérique du Nord. Résultats de l'intervention archéologique de 2004*, Québec, Université Laval, Ministère de la Culture et des Communications, 2005.
- SANTERRE, Simon, *Histoire et archéologie du fort Jacques-Cartier : 1759-1760, Son rôle dans la défense de la colonie après la prise de Québec*, Québec, Mémoire de maîtrise (M.A.), Université Laval, 2008.
- SAVARD, Mario, *Inventaire archéologique au-devant de la courtine des Ursulines (19G29) (CeEt-807-29)*, Parcs Canada, Québec, décembre 1997.
- SAVARD, Mario, « Recherches archéologiques à l'Arsenal de Québec », *Archéologiques*, numéros 11 et 12, Québec, 1997-1998, pp. 133 à 136.
- SIMONEAU, Daniel, *Les portes du Palais. Rapport de fouilles archéologiques*, Québec, Ville de Québec, 1989.
- SIMONEAU, Daniel, *Recherches archéologiques sur le site de l'ancienne prison de Québec, Morrin College, CeEt-305*, Québec, Ville de Québec, 1996.
- SIMONEAU, Daniel, *Interventions ponctuelles, 1996*, Rapport d'activités archéologiques, Québec, Ville de Québec, 1997.
- SIMONEAU, Daniel, *Îlot Mont Carmel, Séminaire de Québec et rue Sainte-Angèle*, Québec, Ville de Québec, 1998.
- SIMONEAU, Daniel, *Rapport d'interventions archéologiques, Esplanade du Parlement*, Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et Urbain, 1999.
- SIMONEAU, Daniel, *Rapport d'interventions archéologiques, Colline parlementaire, 1999-2000*, Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et Urbain, 2000.
- SIMONEAU, Daniel, *Le Cavalier du Moulin. Rapport d'interventions archéologiques*,

- Québec, Ville de Québec, 2001.
- SIMONEAU, Daniel, *Rapport d'inventaire archéologique: Les forts de Cartier et Roberval à Cap-Rouge*, Ville de Québec/Ministère de la culture et des Communications, 2005a.
- SIMONEAU, Daniel, *Rapport d'inventaire archéologique: Maison Dorion-Coulombe*, Québec, Ville de Québec, 2005b.
- SIMONEAU, Daniel, *Rapport d'inventaire et de surveillance archéologique: Rue Bibaud, quartier Limoilou*, Québec, Ville de Québec, 2006.
- SIMONEAU, Daniel, *L'îlot Hunt, vingt ans de recherches archéologiques*, Québec, Cahier d'archéologie du CÉLAT, no. 23, 2008.
- SLATER, Philippe, *Site du campement de l'armée du général Wolfe à Boischatel, CfEs-22, rapport de la surveillance et des fouilles*, Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1993.
- Société d'archéomatique chronogramme-Lauverbec, *Forages et sondages archéologiques sur le lot 94 dans le Vieux-La Prairie, (BiFi-11)*, 1994. Québec et Ville de La Prairie, MCCQ, 62p. + annexes, 1994.
- STEWART, Alan et Léon ROBICHAUD, *Le fort Senneville : étude historique et patrimoniale*, Montréal, le Ministère : Remparts, 2000.
- TELLIER, René, *La Visitation du Sault-au-Récollet*, Montréal, Photo-Litho Caro, 1983.
- TRÉPANIÉ, Guy, *Arrondissement historique et vieux port de Trois-Rivières : Étude historique et de potentiel archéologique*, Trois-Rivières, Ville de Trois-Rivières, 1988.
- UNIVERSITÉ LAVAL, *Projet archéologique de l'Université Laval au fort Saint-Jean, 2009-2013*, Québec, Laboratoire d'archéologie, Département d'histoire, Université Laval, 2009.
- VILLE DE MONTRÉAL, *Évaluation du Patrimoine urbain, arrondissement d'Achensic-Cartierville*, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, Montréal, Québec, 2005.
- VILLENEUVE, Paul, *Le site de Côteau-du-Lac ou les vicissitudes d'un site*, Québec, Mémoire présenté à l'Institut de Géographie de l'Université Laval, avril 1967.

VINCELLI, Gina, Hélène CÔTÉ et Roland TREMBLAY, *De la préhistoire à aujourd'hui. Résultats de l'intervention archéologique du chantier-école de 2003 sur les sites BiFi-12 et BiFi-15 dans le Vieux-La Prairie*, Québec, CELAT – Projet archéologique La Prairie, 2005. Troisième section du rapport : *Fouilles archéologiques sur le site BiFi-15 à la Prairie : La palissade du Régime français et une habitation anglaise*, CÉLAT, Université Laval, Québec.

VOORHIS, Ernest, *Historic forts and trading posts of the French regime and the English trading companies*, Ottawa, Dept. Of the interior, 1930.

WEBSTER, Donald, *Fort Senneville, Senneville, Quebec, Reports, notes, analyses, documentation, etc. for archaeological excavations, June-August, 1971*, Royal Ontario Museum, Toronto.

YOUNG, Richard, *Les blockhaus au Canada : 1749-1841 : étude comparative et catalogue*, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Lieu historiques canadiens no.23, 1980.

Sites Internet

CITADELLE DE QUÉBEC, *Histoire*, <http://www.lacitadelle.qc.ca/>, consulté le 18 mars 2009.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE ET MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Le Chantier archéologique de Cartier-Roberval, Bilan des travaux antérieurs, Autres travaux et découvertes fortuites*, <http://www.cartier-roberval.gouv.qc.ca/projet-cartier-roberval/index.html>, consulté le 12 février 2009.

Le parc du Cavalier-du-Moulin, <http://www.capitale.gouv.qc.ca/realisations/parcs-espaces-verts/parc-du-cavalier-du-moulin.html>, consulté le 30 avril 2009.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX, *Les plaines d'Abraham, un lieu chargé d'histoire*, <http://www.ccbn-nbc.gc.ca/fr/beauparc.php?section=1>, consulté le 9 avril 2009.

CROWN POINT STATE HISTORIC SITE, New-York State office of Parks, Recreation and Historic Preservation, <http://www.nysparks.com/sites/info.asp?siteID=8>, Consulté le 27 avril 2009.

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA, en ligne, (DBC), <http://www.biographi.ca/index-f.html>, Consulté au cours des mois de février et mars 2009

DIOCESE OF QUEBEC, The anglican Church of Canada, *Camp Fort Haldimand*,
<http://www.quebec.anglican.org/Front%20page/Parishes%20congregations/Gaspe%20Deanery/FortHaldimand.htm>,
 Consulté le 24 avril 2009.

FORT INGALL, *Historique*, <http://www.fortingall.ca/>, consulté le 18 mars 2009.

FORT TICONDEROGA, National Historic Landmark,
<http://www.fort-ticonderoga.org/index.htm>,
 Consulté le 27 avril 2009.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION
 FÉMININE DU QUÉBEC,

Répertoire canadien des lieux patrimoniaux,
<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=2159>, consulté le 4 février 2009.

Répertoire du patrimoine culturel du Québec,
<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/>, consulté le 4 février 2009.

MUSÉE NAVAL DE QUÉBEC,
<http://www.mnq-nmq.org/francais/vivez/impacts/gaspe.htm>,
 consulté le 19 mars 2009.

PARCS CANADA, http://www.pc.gc.ca/index_f.asp,

Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/chateauguay/index_f.asp,
 consulté le 17 mars 2009.

Lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/ristigouche/index_F.asp,
 consulté le 18 mars 2009.

Lieu historique national du Canada du Canal-de-Chambly,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/chambly/index_F.asp
 consulté le 24 avril 2009.

Lieu historique national du Canada de Cartier-Brébeuf,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/cartierbrebeuf/index_F.asp,
 consulté le 16 avril 2009.

Lieu historique national du Canada de la Citadelle-d'Halifax,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/ns/halifax/index_f.asp),
consulté le 28 avril 2009.

Lieu historique national du Canada de Castle Hill,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/nl/castlehill/index_f.asp),
consulté le 28 avril 2009.

Lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/coteaudulac/index_F.asp,
consulté le 9 avril 2009.

Lieu historique national du Canada du Fort-Anne,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/ns/fortanne/index_f.asp),
consulté le 28 avril, 2009.

Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/ns/louisbourg/index_F.asp,
consulté le 28 avril 2009.

Lieu historique national du Canada du Fort-Beauséjour-Fort-Cumberland,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/nb/beausejour/index_F.asp,
consulté le 28 avril 2009.

Lieu historique national du Canada du Fort-Chambly,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/fortchambly/index_f.asp,
consulté le 9 avril 2009.

Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/fortifications/index_F.asp,
consulté le 9 avril 2009.

Lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/saintlouisforts/index_f.asp,
consulté le 16 février 2009.

Lieu historique national du Canada du Fort-Lennox,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/lennox/index_f.asp,
consulté le 18 mars 2009.

Lieu historique national du Canada du Parc-de-l'Artillerie,
http://www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/artiller/index_f.asp,
consulté le 9 avril 2009.

Parc national du Canada Forillon,
http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/forillon/index_F.asp,
consulté le 19 mars 2009.

RÉPERTOIRE CANADIEN DES LIEUX PATRIMONIAUX, Gouvernement du
Canada, <http://www.lieuxpatrimoniaux.ca/>, consulté le 4 février 2009.

VIEUX MONTRÉAL, *Sur les traces de Montréal, Ville Fortifiée au XVIII^e siècle*,
<http://www.vieux.montreal.qc.ca/fortif/traces.htm>, dernière mise à jour : Mars
2003, consulté le 9 avril 2009.